

2020-2021

M1 Sciences de l'information et des bibliothèques

# Les artothèques françaises : espaces de développement culturel et artistique.

L'exemple de l'artothèque d'Angers : le point de  
vue des acteurs du monde des bibliothèques pour l'art.

ANGELE ALLARD

Sous la direction de Florence Alibert

Jury

Florence Alibert

Valérie Neveu

Soutenu publiquement le 23 juin 2021.

Document confidentiel



## AVERTISSEMENT

L'université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les travaux des étudiant·es : **ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs**

## ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussignée, **Angèle Allard**, déclare être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire.

Signé par **A.A.** le 19 mars 2021

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned to the right of the text 'Signé par A.A. le 19 mars 2021'.

## REMERCIEMENTS

Je tenais dans un premier temps à remercier Madame Alibert, pour son écoute, son aide et sa disponibilité. La motivation a trouvé refuge dans son investissement quand les temps se sont révélés compliqués.

J'aimerais ensuite remercier les interlocuteurs qui m'ont permis de réaliser ce mémoire grâce à leurs réponses, à leur temps et à leurs apports. Tout d'abord, monsieur Cédric Bernardeau de l'artothèque d'Angers, ainsi que madame Elodie Derval pour leur temps et leur investissement dans ces temps durs pour le monde de la culture.

Je remercie ensuite, monsieur Yann Lestrat et madame Patricia Cartereau, tous deux artistes-plasticiens, pour le temps et la gentillesse dont ils ont fait preuve lors de nos entretiens.

Je remercie aussi madame Séverine Richard, bibliothécaire de La Bulle à Mazé-Milon, pour son intérêt dans mon sujet de mémoire lors de mon stage à la bibliothèque et son écoute toujours bienveillante. Ainsi que l'équipe complète de la Bulle, pour leur accueil à la genèse de ce projet de mémoire.

Enfin, je remercie Clémence Allard et Nelly Bouet, pour leur temps, qui de leurs yeux experts ont pu me conseiller et corriger mon travail.

# LISTE DES ABREVIATIONS

**ADRA** : Association de Développement et de Recherche sur les Artothèques (anciennement Association des Directeurs et Responsables d'Artothèques).

**CNAP** : Centre National des Arts Plastiques.

**CPGA (ou CIPAC)** : Fédération des professionnels de l'art contemporain.

**CPI** : Code de la propriété intellectuelle.

**DAP** : Direction aux Arts Plastiques, jusqu'en 2010.

**DGCA** : Direction Générale de la Création Artistique (née de la fusion du DAP et de la direction de la Musique, de la Danse, du Théâtre et des Spectacles).

**DRAC** : Direction Régionale des Affaires Culturelles.

**FIACRE** : Fonds Régional pour l'Innovation Artistique et Culturelle.

**FRAC** : Fonds Régionaux d'Art Contemporain.

# SOMMAIRE

## **AVERTISSEMENT**

## **ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT**

## **REMERCIEMENTS**

## **LISTE DES ABREVIATIONS**

## **SOMMAIRE**

### **ETAT DE L'ART**

- 1. Introduction**
- 2. Historique des artothèques**
  - 2.1. Philosophie de l'art et rapport à l'intimité et la propriété
  - 2.2. Historique international général de la création des artothèques
  - 2.3. La création des artothèques en France
- 3. Artothèques et typologie**
  - 3.1. Définition de l'artothèque
  - 3.2. Les statuts des artothèques
  - 3.3. Typologie des artothèques
  - 3.4. Géographie des artothèques
- 4. Direction et réseaux d'une artothèque**
  - 4.1. Différentes directions des artothèques
  - 4.2. Réseaux d'artothèques (L'ADRA)
- 5. Fonds et gestion d'une artothèque**
  - 5.1. Types d'œuvres
  - 5.2. Acquisitions
  - 5.3. Budgets
  - 5.4. Juridiction
  - 5.5. Systèmes internes (conservation, gestion, stockage, restauration)
- 6. Fonctionnement d'une artothèque**
  - 6.1. Prêts et emprunts
  - 6.2. Abonnements
  - 6.3. Action culturelle
- 7. Missions des artothèques**
  - 7.1. Médiations et rôle pédagogique
  - 7.2. Le contact direct à l'art et la démocratisation
  - 7.3. Rapport aux artistes
  - 7.4. Edition et création
  - 7.5. Communication
  - 7.6. Difficultés et fragilités d'une artothèque
- 8. Lieu de culture et des publics**
  - 8.1. Publics des artothèques
  - 8.2. L'importance des artothèques comme lieu de culture
  - 8.3. La question de la situation sanitaire et l'avenir des artothèques
- 9. Conclusion**

## **BIBLIOGRAPHIE**

- 10. Enquêtes personnelles**
- 11. Etat de l'art**
  - 11.1. Monographies
  - 11.2. Articles et Revues
  - 11.3. Sitographie
  - 11.4. Ressources audiovisuelles
- 12. Étude de cas**
  - 12.1. Monographies et articles
  - 12.2. Ressources complémentaires

## **ETUDE DE CAS**

- 13. Introduction**
- 14. Méthodologie**
  - 14.1. Hypothèses de recherche
  - 14.2. Enquêtes quantitatives
  - 14.3. Enquêtes qualitatives
  - 14.4. Les écueils de mes recherches
- 15. L'artothèque d'Angers : description et fonctionnement**
  - 15.1. Présentation générale
  - 15.2. Fonds et gestion de l'artothèque
  - 15.3. Les missions de l'artothèque
- 16. Une démarche auprès des publics**
  - 16.1. Questionnaire aux étudiants
  - 16.2. Un établissement caché
  - 16.3. La fréquentation en artothèque
  - 16.4. Les moyens mis en place pour répondre à cette problématique
- 17. Le développement de la création artistique**
  - 17.1. Entretiens avec des artistes
  - 17.2. Les rapports avec les artistes
  - 17.3. L'édition et la création
- 18. Le rapport avec les artothèques et les professionnels de la culture**
  - 18.1. Questionnaire aux artothèques
  - 18.2. Les réseaux et liens entre les artothèques
  - 18.3. Liens avec les institutions culturelles
- 19. Conclusion**

## **ANNEXES**

### **TABLE DES ILLUSTRATIONS**

### **TABLE DES MATIERES**

### **ABSTRACT**

### **RESUME**

ETAT DE L'ART  
ETAT DE L'ART  
ETAT DE L'ART

## 1. Introduction

« Je suis ravie qu'elles existent<sup>1</sup>. »

Des recherches sur les artothèques et des dialogues différents à l'écriture de ce mémoire, cette phrase a été la plus importante remarque qu'il m'a été donné d'entendre. A travers beaucoup d'éléments les artothèques représentent un système de diffusion de l'art important au sein du monde de la culture. Avec un appareil de fonctionnement se rapprochant des bibliothèques (les objets sont soumis à l'emprunt des publics), les artothèques se différencient par des aspects distincts : le rapport avec la matière de prêt, l'œuvre et l'artiste lié à celle-ci, mais aussi la relation avec l'exposition. Cette dernière est un point central des différentes missions des artothèques car elle diffuse la connaissance autour de l'œuvre.

Dans un monde de l'art qui, aujourd'hui, se doit de répondre à des questions politiques en temps de crise sanitaire, les artothèques se développent en tant que structures tierces de l'art contemporain. Entre bibliothèque et centre d'art, elles ont l'occasion de trouver une place auprès des publics.

Les artothèques jouent un rôle de figuration dans le monde de l'art actuel. Pourtant, cette histoire est vaste et mérite d'être abordée afin de comprendre l'intérêt des artothèques à travers l'évolution de l'art contemporain dans la société française depuis l'après-guerre. Le concept d'artothèque existe depuis environ deux siècles dans notre monde occidental, mais cela ne fait seulement qu'une cinquantaine d'années que se dessine un vrai développement. Son histoire se contextualise dans un siècle fait d'innovations considérables pour la culture, par l'apport de grands Hommes comme André Malraux, Jack Lang ou les différents directeurs d'artothèques. Aujourd'hui, les artothèques s'enracinent aux quatre coins de l'Hexagone formant un réseau d'établissements nationaux important.

Des différentes artothèques, plusieurs typologies se dégagent qui font constater une envie de partage des images à travers les différentes institutions de la culture, que cela soit les bibliothèques, les musées, les FRAC, etc.

De plus, il s'avère essentiel d'aborder la question du fonctionnement quotidien des artothèques. Leur façon d'aborder les publics, de dialoguer avec les artistes et de présenter leur art mais aussi de manière plus pragmatique, de conserver des œuvres et de les mettre en valeur constitue les principaux enjeux de ces établissements.

L'enjeu de cette recherche se structure en trois parties : un état de l'art présentant l'historique et les différentes notions annoncées précédemment, une bibliographie, mettant en évidence les outils de recherche, et finalement, une étude de cas témoignant du cas de

---

<sup>1</sup> [Les Artothèques]. CARTEREAU, Patricia, 2021. Entretien avec un artiste. 12 mars 2021.

l'artothèque d'Angers et présentant des problématiques plurielles. Car, en effet, les artothèques interrogent le monde de la culture.

À quelles demandes des publics de la culture répondent-elles ? Quelles démarches mises en place différencient les artothèques des institutions culturelles françaises ? *A contrario*, quels dialogues sont mis en place entre les bibliothèques et les artothèques, entre les musées et les artothèques, entre les centres d'art et les artothèques ? En outre, comment communiquent les artothèques entre elles ?

De quelles manières les artothèques répondent au manque de notoriété auprès du grand public et développent des projets pour atteindre ces publics ? Quel rapport aux artistes est mis en place ? De quelle manière les missions des artothèques évoluent dans un monde culturel bousculé par la crise sanitaire ?

Toutes ces interrogations, évoquées de manière non exhaustive permettent de mettre en exergue les différentes problématiques posées par l'évolution des artothèques en France. À travers l'exemple de l'artothèque d'Angers, la plupart de ces questions peuvent trouver réponse.

Ce mémoire se fonde sur les différentes sources que la recherche sur ce sujet met à ma disposition mais aussi les différents entretiens et questionnaires qu'il a été possible de réaliser au cours de la création de ce mémoire. Ils seront l'objet de notre étude de cas, dans l'ordre chronologique : deux entretiens, un avec Monsieur Yann Lestrat et un avec Madame Patricia Cartereau, artistes plasticiens ayant exposé en artothèque et dont plusieurs œuvres se trouvent en collections permanentes d'artothèques. Puis, un entretien avec Monsieur Cédric Bernardeau, artothécaire et médiateur culturel à l'artothèque d'Angers. Enfin, les retours d'un questionnaire envoyé à plus de 60 artothèques seront aussi la pierre angulaire de ce mémoire car ils permettent de comprendre plus directement le rôle des artothèques en France.

## 2. Historique des artothèques

### 2.1. Philosophie de l'art et rapport à l'intimité et la propriété

L'art, dans son essence même, a toujours connu plusieurs formes s'adaptant à la fonction que l'art a pour son destinataire, que cela soit un simple commanditaire ou une divinité. Intime ou monumentale, minuscule ou immense, laïque ou religieuse, l'œuvre d'art permet de transmettre un état d'esprit, une émotion. La question de l'art pour soi, de la beauté pour soi et de l'art à soi, a toujours été une notion importante dans laquelle s'affirmaient les collectionneurs, les amateurs d'art ainsi que les hautes sphères de la société. Pour autant, cet art, à travers son propriétaire exposait la culture, la richesse mais évidemment aussi, le pouvoir du détenteur. Si les Très Riches Heures du Duc de Berry avaient été faites pour être vues par seul le Duc de Berry, quel intérêt à les faire si riches ?

La question que se pose la philosophie de l'art est très liée à la question de la propriété et de l'intime. En effet, l'intérêt premier de l'artothèque permet de pouvoir posséder, pour un court moment certes, une œuvre d'art chez soi. Il est possible de la montrer à ses

proches, de pouvoir expliquer son contenu et pourquoi le choix de cette œuvre-ci et pas une autre ?

Mais l'appropriation de l'art pour un moment précis souligne aussi l'idée que l'art est une évasion, un changement certain (de décoration mais aussi d'état d'esprit) telle la fenêtre d'Alberti. Ajouter une œuvre d'art chez soi, c'est aussi ajouter une ouverture dans sa maison. Celle-ci permet de découvrir une nouveauté de l'art à travers la question de l'intimité, car avoir l'œuvre pour soi chez soi est peut-être l'élément qui donne de la valeur à l'œuvre. Pourtant, apporter une œuvre chez soi, fait perdre le sacré de l'art contemporain qui peut parfois être considéré comme élitiste. Selon François Coadou, « prises en main, au contraire, intégrées dans le lieu où l'on vit, parmi les objets du quotidien, les œuvres, devenues en cela familières, deviennent aussi plus fréquentables au sens où un rapport s'établit à elles<sup>2</sup>. » Cette vision de l'œuvre d'artothèque révèle un rapport à l'intimité et à la propriété qui se dégage de celle que peuvent avoir les collectionneurs contemporains. Eux évoluent dans un marché de l'art à mille lieues de cette vision démocratique, intime et libre.

## 2.2. Historique international général de la création des artothèques

Dans le même contexte que l'évolution du marché de l'art au XX<sup>ème</sup> siècle, les artothèques s'étoffent à travers des missions et des envies absolument différentes. Dans des pays européens et américains, les artothèques s'offrent une place dans l'Histoire de la culture et dans les domiciles.

### L'Allemagne et son influence sur l'Europe

Arthur Seagal<sup>3</sup>, âgé d'une trentaine d'années en 1906, artiste et graveur aguerri des courants d'avant-garde allemande, propose à ses camarades artistes berlinois de diffuser leurs œuvres d'art uniques par le biais d'un système de location. Dans un article datant de 1924, plusieurs années après les premiers essais artothécaires, Arthur Seagal dit « La situation économique des artistes est défavorable depuis des temps immémoriaux »<sup>4</sup>, voulant ainsi dénoncer le sort des artistes depuis les crises économiques du début des années 1920. Il est l'un des premiers artistes à avoir théorisé le prêt d'œuvres d'art<sup>5</sup>. À l'époque, il était question de pouvoir passer par des chemins de traverse afin de développer une visibilité pour ces artistes car

---

<sup>2</sup> COADOU, François, 2010. Première contribution à une réflexion sur les artothèques. *Commande de l'Association de Recherche et Développement sur les Artothèques* [en ligne]. janvier 2010. [Consulté le 21 mars 2021]. Consulté à l'adresse: [https://www.academia.edu/7954109/Premiere\\_contribution\\_une\\_reflexion\\_sur\\_les\\_artothèques](https://www.academia.edu/7954109/Premiere_contribution_une_reflexion_sur_les_artothèques)

<sup>3</sup> « Arthur Seagal, ou Segal : Peintre d'origine roumaine, qui émigre à Londres en 1936, Arthur Segal se situe, pour la partie la plus importante de son œuvre, dans l'avant-garde allemande : d'abord dans le courant expressionniste, puis dans une forme de cubisme assez particulière. » BOUISSET, Maïten, sans date. SEGAL ARTHUR - (1875-1944). Encyclopædia Universalis [en ligne]. [Consulté le 23 mars 2021]. Consulté à l'adresse: <http://www.universalis-edu.com.servext.uco.fr/encyclopedie/arthur-segal/>

<sup>4</sup> « *Die wirtschaftliche Lage der bildenden Künstler ist seit jeher ungünstig* ». FALLET, Laure, 2012. Artothèque : sa pertinence et sa réalisation au sein d'une bibliothèque. Mémoire de recherche. Genève: Haute école de Gestion de Genève, p.8.

<sup>5</sup> *Ibid.*

le monde de l'art, comme le prouve Arthur Seagal, était obstrué par un nombre trop important d'artistes voulant se faire reconnaître.

A partir de la fin des années 1920, se dessine un contexte plus favorable à la diffusion de l'art. Dans le champ européen, apparaissent les courants du Bauhaus, du dadaïsme ou encore de *De Stijl*, dont la revue d'art associée participe à la question de la diffusion de l'art. En 1922, dans cette même revue, László Moholy-Nagy écrit un manifeste nommé « Production - Reproduction » dont le contenu évoque la question de la reproduction comme un constituant positif du partage de l'art<sup>6</sup>. De manière similaire, en 1936, l'ouvrage de Walter Benjamin, *L'œuvre d'art à l'ère de sa reproductibilité technique*<sup>7</sup>, apporte des réflexions sur l'idée de l'œuvre d'art dont la reproduction semble être l'avenir.

C'est dans cet environnement que se développent, à proprement parler, les premiers événements de location d'œuvre. Un groupement d'artistes berlinois inspiré des idées d'Arthur Seagal inaugure des événements de location d'œuvres d'art. Appelée dans la langue de Goethe *Reichswirtschaftsverbandes bildender Künstler Deutschlands*, elle est traduite de manière littérale par « Association professionnelle du Reich des artistes allemands des Beaux-Arts ». Elle met en place des moyens financiers pour aider les artistes allemands et propose des moyens de location d'œuvres d'art<sup>8</sup>. Celle-ci est dissoute à l'avènement du Troisième Reich, les artistes étant mis à l'écart et certains devant même quitter le territoire allemand. Arthur Seagal, lui-même, dont les origines judéo-roumaines compromettent la sécurité, s'exile.

Après la Seconde Guerre mondiale, nous ne retrouvons des actions de prêt d'œuvres d'art qu'à partir des années 1950, avec, par exemple la création de la *Leibilderein*, à l'initiative de Franz Roh, dont le travail d'historien de l'art et de critique d'art incite à créer une telle structure. Malheureusement, l'artothèque qu'il crée s'éteint en même temps que lui, en 1965<sup>9</sup>. Toutefois, bien que brève, cette expérience d'artothèque inspire grandement de nombreux pays, dont la Suède<sup>10</sup>.

Dans les années 1960, nous voyons naître plusieurs initiatives d'artothèques dans des pays européens comme l'Angleterre, la Suède ou encore la Norvège, ces deux dernières ouvrant leurs premières artothèques lors de cette décennie. En Angleterre, les projets d'artothèques sont encore une fois liés à l'Allemagne, car les deux pays réalisent un partenariat entre Greenwich en Angleterre et le district de Charlottenburg à Berlin pour créer la *Graphotek* à partir de 1968<sup>11</sup>. Aussi, en 1970, la *Neuen Berliner Kunstverein* ouvre ses portes. Elle est

---

<sup>6</sup> SACHSSE, Rolf, 2000. Éloge de la reproduction. La photographie dans les écoles d'arts appliqués allemandes pendant les années 1920. *Études photographiques* [en ligne]. Novembre 2000. N° 8, pp. 44–67. [Consulté le 15 Mars 2021]. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/etudesphotographiques/225>

<sup>7</sup> BENJAMIN, Walter, 2013. *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*. Paris: Éd. Payot & Rivages. Petite bibliothèque Payot, philosophie. ISBN 978-2-228-90970-9.

<sup>8</sup> FALLET, Laure, *op. cit.* p. 9.

<sup>9</sup> TATE, 2017. Franz Roh 1890–1965. *Tate* [en ligne]. 2017. [Consulté le 30 Janvier 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.tate.org.uk/art/artists/franz-roh-10609>

<sup>10</sup> CHEVREFILS DESBIOLLES, Annie, 2016. L'artothèque comme média : Les artothèques : une expérience originale de démocratisation de l'art dans un écosystème artistique en recomposition. Paris: Ministère de la Culture, Direction générale de la création artistique, p.43.

<sup>11</sup> *Ibid.*

aujourd'hui encore la plus grande artothèque d'Allemagne avec un fond de plus de quatre mille œuvres<sup>12</sup>.

Ce n'est qu'au début des années 2000, simultanément à la création des réseaux français que naît l'association des artothèques allemandes, nommée *Der Artothekenverband Deutschland e.V.* Aujourd'hui, ce réseau représente environ cent artothèques sur tout le territoire germanique<sup>13</sup>.

Bien que les artothèques en Europe sont recensées dans plus de trois cents structures, une majorité germanique se dessine. Une grande culture du prêt d'œuvres d'art vient de l'Allemagne et s'est développée en Europe par la suite, comme en France, dont les premières artothèques datent de la fin des années 1950. Toutefois, l'Histoire des artothèques ne se résume pas seulement au continent européen mais prend également racine, de manière différente, sur le continent américain.

### États-Unis et Canada

En 1883, dans un article nommé « *The Buffalo Public Library in 1883* », Charles Ammi Cutter, bibliothécaire de la Forbes Library à Northampton, imagine la bibliothèque où il exerce son travail cent ans plus tard. Il dit lui-même qu'il semblerait que chaque bibliothèque présente une artothèque en 1983<sup>14</sup>. Aux États-Unis, environ dix ans avant les premières initiatives d'Arthur Seagal, en 1891, la bibliothèque de Denver, sous la direction de John Cotton Dana, propose déjà l'emprunt d'images. À partir de 1904, ce ne sont plus seulement des images mais des peintures qu'il est possible d'emprunter<sup>15</sup>. Cela témoigne de la présence des artothèques en Europe et en Amérique au même moment.

De plus, à cause de la Seconde Guerre Mondiale, de nombreux artistes européens partent du vieux continent vers une Amérique précurseur en termes de propositions artistiques comme en témoignent certains musées comme le MoMa. Le *Museum of Modern Art* de New York propose entre 1948 et 1982, un service d'*Art Lending*, ou ALS (traduit par « prêt d'art »). Cette idée est avancée par le conseil du musée dirigé par Blanchette Rockefeller, qui avançait de nombreuses idées afin de faire évoluer le musée auprès des publics<sup>16</sup>. Le service permettait de louer une œuvre pendant deux mois et de décider *a posteriori* de l'achat de l'œuvre. Le service prenait à ce moment une commission à l'achat de la même manière qu'une galerie le ferait à la vente. De plus, ce service organisait des expositions jusqu'à sa fermeture au public en 1982.

De nombreuses artothèques, à partir des années d'après-guerre, s'implantent dans des environnements universitaires. Des universités telles que l'Oberlin College en Ohio, liée à

---

<sup>12</sup> « 1970 gegründet, besitzt die Artothek des Neuen Berliner Kunstvereins – die größte in Deutschland – über 4.000 Werke des 20. und 21. Jahrhunderts » Allgemein - n.b.k. - Artothek, 2018. Nbk.org [en ligne]. [Consulté le 1 mars 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.nbk.org/artothek/allgemein.html>

<sup>13</sup> Artothekenverband Deutschland. Artotheken in Deutschland, 2020. Artothek.org [en ligne]. [Consulté le 1 mars 2021]. Disponible à l'adresse : <https://artothek.org/>

<sup>14</sup> FALLET, Laure, *op. cit.* p.11-12.

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> BENNETT, Mackenzie, 2006. *Art Lending Service and Art Advisory Service Records (1948-1996) in The Museum of Modern Art Archives*. Moma.org [en ligne]. [Consulté le 5 février 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.moma.org/research-and-learning/archives/finding-aids/ArtLendingb.html>

l'Allen Memorial Art Museum<sup>17</sup>, ou même la bibliothèque Morrison de la très réputée Berkeley University, en Californie. Cette dernière inaugure l'« art lending » en 1958, grâce à Herwin Schaeffer qui organise la création de la collection d'art à travers la *Columbia Foundation* et l'*International Graphic Arts Society*. On y retrouve des œuvres de grands artistes comme Miró ou Rembrandt<sup>18</sup>. Cette artothèque a fêté en 2018 le soixantième anniversaire de sa création.

Les traditions d'artothèques en université se perpétuent, comme au MIT (Massachusetts Institute of Technology), où le List Visual Art Center permet aux étudiants de la même manière qu'en Californie de louer une ou plusieurs œuvres d'art. Environ six cents œuvres sont prêtés annuellement sur le campus<sup>19</sup>.

Les artothèques aux États-Unis sont assez répandues et surtout en lien avec des galeries ou faites par des artistes, comme The Minneapolis Art Lending Library<sup>20</sup> par exemple, créée par trois artistes en 2013. À une centaine de kilomètres au nord de Minneapolis, au Canada, de nombreuses artothèques se remarquent, par exemple en région francophone, comme l'*Artothèque*<sup>21</sup> à Montréal, ouverte depuis 1995. En région anglophone, les artothèques prennent les mêmes marques que celles vues aux États-Unis. De manière générale, aujourd'hui, de nombreuses artothèques se créent dans le monde que cela soit de manière pérenne ou éphémère.

## 2.3. La création des artothèques en France

### De l'après-guerre aux avancées culturelles de 1981

En France, le gouvernement a pris très rapidement la mesure des institutions culturelles sur son territoire après la Seconde Guerre mondiale. Déjà, après la Première Guerre mondiale, les dégâts économiques endommagent le marché de l'art et de nombreuses créations prennent place après les années 1940. Par exemple, il est notable de citer la création de l'agence photographique de la réunion des musées nationaux, en 1946, qui amène une volonté de rassembler et de valoriser la création photographique en France. Toutefois, c'est au début des années 1950 que la culture se développe de manière exponentielle, autour de la démocratisation de l'art. Il est important de voir que le « Musée de Poche » fait son apparition lors de cette décennie, à l'initiative de Georges Fall<sup>22</sup>. Il présente les artistes les plus populaires dans des livres beaucoup plus accessibles.

---

<sup>17</sup> Art Rental, Allen Memorial Art Museum, 2015. Oberlin.edu [en ligne]. [Consulté le 5 février 2021]. Disponible à l'adresse : <https://amam.oberlin.edu/art/collections/art-rental>

<sup>18</sup> About - Graphics Arts Loan Collection (GALC) - Morrison Library - University of California, Berkeley, 2021. Berkeley.edu [en ligne]. [Consulté le 5 février 2021]. Disponible à l'adresse : <https://galc.lib.berkeley.edu/about.html>

<sup>19</sup> About List Visual Center, MIT, 2014. MIT List Visual Arts Center [en ligne]. [Consulté le 5 février 2021]. Disponible à l'adresse : <https://listart.mit.edu/about>

<sup>20</sup> About, 2013. *The Minneapolis Art Lending Library* [en ligne]. [Consulté le 5 février 2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.artlending.org/about.html>

<sup>21</sup> Missions - L'Artothèque, 2021. *L'Artothèque* [en ligne]. [Consulté le 5 février 2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.artotheque.ca/missions/>

<sup>22</sup> CHEVREFILS DESBIOLLES, Annie, *op.cit.* p.41.

Les années 1950 marquent aussi la création de collections didactiques dans les musées français. Plus particulièrement dans les musées scientifiques<sup>23</sup>, comme ceux d'Histoire naturelle. De plus, d'autres réseaux et associations se créent afin de rendre plus accessibles les différents acteurs de l'art, comme le Comité professionnel des galeries d'art (CPGA)<sup>24</sup> qui est une fédération des professionnels de l'art contemporain.

À l'arrivée de la cinquième République, la culture prend une autre dimension dans les politiques gouvernementales grâce, en particulier, aux volontés d'André Malraux, ministre d'État chargé des affaires culturelles à partir de 1959, sous le gouvernement Debré. André Malraux était un homme très singulier dans le monde politique français, à cause de ses dires mais aussi de son implication dans certaines volontés politiques. En effet, il est emprisonné pour vente et recel d'œuvres volées en Indochine, puis participe avec les républicains à la Guerre d'Espagne ou encore devient résistant à partir de 1940. Cette dernière affirmation est cependant remise en cause par le biographe Jean Lacouture dans l'ouvrage *Malraux, une vie dans le siècle* en 1973<sup>25</sup> dans lequel Malraux est dépeint comme un menteur invétéré. Il fut sinon amateur d'art avant d'être ministre de la culture.

Arrivé au gouvernement en 1959, il organise la création des Maisons de la Culture, au sein d'un plan quinquennal pour la culture. Ces créations veillent à amoindrir le fossé entre la capitale et le reste de la France métropolitaine. Dans le discours prononcé le 19 mars 1966 lors de l'inauguration de la Maison de la culture d'Amiens, André Malraux affirme « Avant dix ans, ce mot hideux de Province aura cessé d'exister en France<sup>26, 27</sup> » avec pour volonté de réduire l'écart culturel en France.

De plus, en 1961, Pierre Moinot<sup>28</sup>, alors conseiller au Cabinet du Ministre des Affaires culturelles dit que la politique culturelle doit faire « naître une familiarité, un choc, une passion, une autre façon d'envisager sa propre condition<sup>29</sup>. » Les maisons de la culture et *a posteriori* les artothèques sont là pour créer un réel lien entre le monde de l'art et la France métropolitaine, hors Paris. La même année, l'artothèque du Havre est inaugurée. Reynold Arnould en est le directeur et conservateur. Malheureusement, l'artothèque ferme en 1965 au départ de celui-ci<sup>30</sup>. Ce n'est qu'à partir de 1964 que le terme d'artothèque commence à se faire entendre. Avant

---

<sup>23</sup> *Ibid.*

<sup>24</sup> Depuis 1997, renommé CIPAC.

<sup>25</sup> LACOUTURE, Jean, 1996. *André Malraux : Une vie dans le siècle, 1901-1976*. Points. Paris: Points. Points Histoire. ISBN 978-2-02-004354-0.

<sup>26</sup> GARBIT, Philippe, 2019. *André Malraux inaugurant la Maison de la culture d'Amiens : « Avant dix ans ce mot hideux de province aura cessé d'exister en France »*. Les nuits de France Culture. France Culture, Radio France, 2019.

<sup>27</sup> « Maintenant, Mesdames et Messieurs, c'est à cela que je fais appel : il n'y a pas, il n'y aura pas de Maisons de la Culture sur la base de l'Etat ni d'ailleurs de la municipalité ; la Maison de la Culture, c'est vous. Il s'agit de savoir si vous voulez le faire ou si vous ne le voulez pas. Et, si vous le voulez, je vous dis que vous tentez une des plus belles choses qu'on ait tentées en France, parce qu'alors, avant dix ans, ce mot hideux de Province aura cessé d'exister en France. » ANDRÉ MALRAUX, 2018. *Discours prononcé par M. André Malraux, le 19 mars 1966, à l'occasion de l'inauguration de la maison de la culture d'Amiens*. 2018 [1966]. Ministère des Affaires culturelles.

<sup>28</sup> « Conseiller au cabinet d'André Malraux en 1959, il accompagne ce dernier dans plusieurs missions en Amérique latine. Il met en place la réglementation d'aide au cinéma, puis organise la direction des théâtres et de l'action culturelle, prépare le premier plan d'équipement culturel, crée la première maison de la culture, et devant la faiblesse du budget culturel choisit de revenir à la Cour des comptes. » Pierre MOINOT | Académie française, 2007. Académie Française [en ligne]. [Consulté le 9 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.academie-francaise.fr/les-immortels/pierre-moinot>

<sup>29</sup> PETIT, Christelle, 2010. *Les artothèques en Rhône-Alpes : enjeux du type d'implantation*. Mémoire d'étude du Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne: ENSSIB.

<sup>30</sup> CHEVREFILS DESBIOLLES, Annie, *op.cit.* p.43.

cela, sont utilisés les termes de prêt d'œuvres d'art ou de location. Cette invention est attribuée à la galerie Brinken en Suède<sup>31</sup>, dont l'innovation au niveau culturel dans les années 1960 est considérable.

En 1968, est créée l'artothèque de Grenoble. Elle s'implante dans la maison de la culture et est nommée « Le Cargo ». Elle perdure jusqu'en 1982. Toutefois, une autre institution prend place dans la ville iséroise, à savoir l'« artothèque de Grenoble » au sein de la bibliothèque Kateb Yacine, anciennement connue sous le nom de bibliothèque Grand'Place<sup>32</sup>.

Finalement, un élément important de la création des artothèques en France est la création du Centre international de l'estampe et du Livre (l'URDLA) en 1978. Au plus proche des artistes et de l'objet artistique, cette association aide à faire valoir la lithographie, une des œuvres majeures en artothèques au sein du monde de l'art et des livres. Cette création est aussi une amorce de l'évolution importante que connaît le monde de l'art à partir de 1981 et l'arrivée au pouvoir du gouvernement Mauroy<sup>33</sup>, dont Jack Lang est le représentant à la culture.

### De 1981 à la création de l'ADRA

À partir de l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand et de l'institution du premier gouvernement Pierre Mauroy, de considérables avancées sont mises en place par Jack Lang, devenu ministre de la culture le 21 mai 1981. À partir de cette année, la décentralisation est un point important de la politique gouvernementale. C'est à cette occasion qu'est suggérée la création d'endroits dédiés complètement à la valorisation de l'art contemporain : les FRAC, ou Fonds Régionaux d'Art Contemporain. Sont créées à leurs suites une quinzaine de nouvelles artothèques en France, dont le fonctionnement, assez généreusement subventionné par le ministère de la culture, permet un développement rapide. En effet, pour l'ouverture d'une artothèque, le FIACRE pouvait verser jusqu'à 200 000 francs de subvention<sup>34</sup>. De grandes institutions toujours aujourd'hui parmi les plus influentes en France métropolitaine ont profité de cet intérêt de l'État pour l'art pour voir le jour, à savoir Vitré (créée en 1982 à l'initiative de Bernard Lamarche-Vadel<sup>35</sup>) ou bien Annecy (créée en 1985).

En 1985, seulement trois années après la création des artothèques à partir de 1982, une étude est commandée à Nathalie Heinich, directrice de recherche au CNRS et sociologue de l'art, de la part du ministère de la culture. Les conclusions, déjà à l'époque, sont évocatrices. Elle avance par exemple, que des problèmes de budget ne permettent pas de faire face à l'intention donnée dans les artothèques. Ce manque d'argent est allié à un manque de présence du gouvernement au niveau du ministère mais aussi des municipalités locales, ce qui fait que le départ des artothèques est lancé de mauvais augure. Elle ajoute que selon elle, « l'objectif de diffusion est censé bénéficier de trois atouts spécifiques : proposer une alternative

---

<sup>31</sup> Ibid.

<sup>32</sup> Elle déménage en 2017 au sein de la bibliothèque d'étude et du patrimoine de la ville de Grenoble.

<sup>33</sup> Pierre Mauroy.

<sup>34</sup> FALLET, Laure, *op. cit.* p. 23.

<sup>35</sup> « Critique d'art, collectionneur et écrivain ». GATTINONI, Christian, sans date. LAMARCHE-VADEL BERNARD (1949-2000). [en ligne]. Encyclopædia Universalis. [Consulté le 2 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <http://www.universalis-edu.com.srvext.uco.fr/encyclopedie/bernard-lamarche-vadel/>

aux circuits commerciaux ; toucher un public élargi dans la mesure où les œuvres vont à lui sans qu'il ait besoin d'aller à elles ; permettre par la présence des œuvres dans un cadre de vie quotidien une familiarisation et une formation du regard même inconscientes.<sup>36</sup> »

L'année suivante, en 1986, le ministère de la culture abandonne le soutien alloué aux artothèques, qui selon la Délégation des Arts Plastiques « n'ont pas trouvé au sein de cette délégation une identité bien ancrée<sup>37</sup>. » Cet arrêt des subventions est justifié par la volonté de toujours décentraliser la culture en France et de redonner le pouvoir aux collectivités territoriales. Selon Jack Lang, « Le temps des 36 000 ministres de la culture est venu<sup>38</sup> », affirmant donc laisser le choix culturel à n'importe quelle municipalité. Cependant, sans les subventions du FIACRE, un nombre important d'artothèques voient le jour : à Caen en 1986, à Chambéry en 1987, à Marseille en 1988, ou encore à Thiers en 1988 et à Arles en 1989<sup>39</sup>.

À partir des années 1990, les différents délégués aux arts plastiques du ministère de la culture s'enchaînent sans pour autant prendre grand intérêt dans le développement ou l'entretien des artothèques en France<sup>40</sup>. Néanmoins, de nouvelles artothèques se créent, cette fois-ci plus seulement en métropole. L'artothèque de Saint-Denis à La Réunion ouvre ses portes en 1991 permettant le développement d'une création artistique locale mais aussi l'élaboration d'une collection nationale et internationale. En 1995, est effectué un recensement des œuvres en médiathèque. Évidemment, les œuvres recensées ne concernent pas la totalité des artothèques mais seule la partie des œuvres d'artothèque de bibliothèques<sup>41</sup>. Un million trois cent quarante-quatre mille quatre cent vingt-cinq (1 344 425) estampes, affiches et photographies y sont recensées, sur plus de deux cent quatre-vingt-huit collections différentes<sup>42</sup>.

Finalement, l'élément qui marque le plus les artothèques en France par l'envergure de son projet est la création de l'ADRA (Association des Directeurs et Responsables d'Artothèques, renommé Association de Développement et de Recherche sur les Artothèques), en 1998. Sa charte<sup>43</sup> est créée cette année-là afin de définir les missions d'un réseau tel que celui-ci. À partir de 1998, en effet, un regain d'intérêt pour les artothèques se remarque à l'initiative de plusieurs acteurs et actrices, à l'image de Claire Tanguy (directrice de l'artothèque de Caen), Anne Chevrefils Desbiolles (conseillère aux arts plastiques en région Normandie)<sup>44</sup>. L'année suivante se tient le colloque, considéré comme la naissance de l'ADRA, dont l'acte prend pour nom « Les artothèques, des outils novateurs au service de l'art et des publics ». Claire Tanguy devient la première présidente de l'ADRA<sup>45</sup>.

---

<sup>36</sup> HEINICH, Nathalie, 1985. Les artothèques. Paris: Ministère de la culture, Service des études et des recherches., p. 11.

<sup>37</sup> CHEVREFILS DESBIOLLES, Annie, *op.cit.* p.54.

<sup>38</sup> PETIT, Christelle, *op. cit.* p. 19.

<sup>39</sup> CHEVREFILS DESBIOLLES, Annie, *op.cit.* p.53.

<sup>40</sup> COLL-SEROR, Caroline, 2001. Artothèques : le goût des autres : Interrogations sur l'efficience du prêt d'œuvres d'art contemporain. Mémoire d'étude. Grenoble: Université Pierre Mendès-France, p. 21.

<sup>41</sup> CALENGE, Bertrand, 1998. VI. Collections en restructuration [en ligne]. Dominique Arot éd. Éditions du Cercle de la Librairie. [Consulté le 12 avril 2021]. ISBN 978-2-7654-0706-5. Consulté à l'adresse: <http://www.cairn.info/les-bibliotheques-en-france-1991-1997--9782765407065-page-127.html>

<sup>42</sup> Direction du livre et de la lecture, 1997. Bibliothèques municipales, bibliothèques départementales de prêt : données 1995, DLL. Annexe I.

<sup>43</sup> Annexe II.

<sup>44</sup> CHEVREFILS DEBIOLLES, Annie, *op. cit.*, p. 16.

<sup>45</sup> *Ibid.*

Lors de notre tour d’horizon des artothèques et de leurs typologies et réseaux, nous aborderons en détail l’ADRA, son intérêt et ses missions dans le monde de l’art et des artothèques.

### Depuis les années 2000

À partir de la création du réseau de l’ADRA, des rencontres professionnelles sont organisées afin de révéler la qualité des artothèques sur le territoire français, mais aussi de les quantifier. En 2000, la Direction aux Arts Plastiques (DAP), service du ministère de la culture, renommé aujourd’hui Direction Générale de la Création Artistique, dénombre environ cinquante artothèques. Une étude qualitative y est aussi présentée en introduisant de manière approfondie les artothèques recensées, avec une description des données de localisation et de fonctionnement mais aussi des missions que se donne l’artothèque présentée.

En 2002, l’ADRA devient adhérente au congrès interprofessionnel de l’art contemporain en France, ou CIPAC. Ces congrès sont une manière de mettre en relation les différents acteurs du monde de l’art<sup>46</sup> (organisations professionnelles, réseaux territoriaux, structures, mais aussi des professionnels individuels). À partir de 2002, en effet, une effervescence autour des artothèques est créée par le travail de beaucoup de directeurs et directrices d’artothèques. Ils veulent développer les missions de leurs établissements auprès des publics et des artistes. L’année 2002 voit la création des artothèques du Lot à Cahors, et de Pessac en Aquitaine<sup>47</sup>.

En 2009, le site internet de l’ADRA est inauguré<sup>48</sup>. Il est aujourd’hui, toujours, un endroit de rassemblement des connaissances sur les artothèques ainsi que de contact. Bien que l’ADRA ne représente qu’une partie des artothèques françaises, elle compte une grande partie des artothèques de grandes villes, celles présentant des missions régionales et départementales. Cette année 2009 marque l’ajout de deux artothèques à l’association.

En 2017, le ministère de la culture publie un rapport, nommé « Étude, l’artothèque comme média : Les artothèques : une expérience originale de démocratisation de l’art dans un écosystème artistique en recomposition ». L’auteur Annie Chevrefils Desbiolles y propose un panorama général des artothèques françaises depuis leurs créations jusqu’à 2016. Ce rapport du ministère décompte une soixantaine d’artothèques publiques.

Les artothèques en France, aujourd’hui jouissent d’une bonne réputation auprès des publics même si beaucoup ignorent leur existence. Mais malgré cet intérêt au niveau des professionnels et des publics, les dirigeants dans les hautes sphères sont parfois réticents à la création d’artothèques, comme a pu le dire Olivier Kaepelin, délégué aux arts plastiques auprès du ministère de la culture pour qui « les artothèques relèvent de la responsabilité de l’éducation

---

<sup>46</sup>Membres – CIPAC, sans date. CIPAC - Fédération des professionnels de l’art contemporain [en ligne]. Consulté à l’adresse: <https://cipac.net/federation/membres>

<sup>47</sup>CHEVREFILS DEBBIOLLES, Annie, *op. cit.*, p. 63.

<sup>48</sup> Le site des artothèques, sans date. *Les Artothèques* [en ligne]. [Consulté le 12 avril 2021]. Consulté à l’adresse: <https://www.lesartotheques.com/>

nationale<sup>49</sup>. » À la création de ce mémoire, environ soixante artothèques ont été contactées afin de comprendre les missions des artothèques en France. Toutefois, de nombreuses artothèques privées et des établissements ne communiquant pas leurs missions d'artothèque existent et le nombre peut être revu au jour de ces décomptes.

### 3. Artothèques et typologie

#### 3.1. Définition de l'artothèque

L'artothèque est une structure présentant au public un service de prêt d'œuvres d'art. Telle une bibliothèque, l'artothèque prête des œuvres, pour une durée déterminée par un contrat que signe l'emprunteur, dans lequel il s'engage à rendre et à prendre soin de l'œuvre empruntée.

Le terme « artothèque » vient d'une galerie suédoise<sup>50</sup>, toutefois, de nombreuses expressions sont utilisées à travers le monde afin de définir ces structures : iconothèque, graphothèque, *bilderel* (images), pinacothèque, etc. Deux autres expressions opposées sont aussi utilisées afin de définir les artothèques : bibliothèque pour l'art (expression défendant la qualité d'emprunt des œuvres et la gratuité) et galerie de prêt (reliant plus directement les artothèques au marché de l'art). L'étymologie du néologisme « artothèque » correspond à une formation de deux racines d'origine différente, latine (*arto*) et grecque (*thèque*). Cela reste cependant la terminologie la plus utilisée car il s'agit d'un terme qui est compris par la plupart des langages européens. De plus, le terme d'artothèque se réfère à celui de bibliothèque, car l'idée était évidemment de faire référence à l'image du prêt en bibliothèque connu par la majorité des publics.

La Charte de l'ADRA<sup>51</sup> donne une définition assez complète des artothèques, en présentant les éléments importants de son existence à savoir, le choix d'œuvres en personne, la médiation sur le site de l'artothèque, la circulation des œuvres par le prêt, la question de la confiance entre le personnel et le public mais aussi la médiation artistique à travers les expositions et la volonté de convivialité entre les différents acteurs des artothèques.

#### 3.2. Les statuts des artothèques

À partir des années 1990, de nouvelles formes d'artothèques se développent sous la forme d'institutions privées<sup>52</sup>. Elles peuvent être à l'initiative d'artistes directement voulant communiquer sur leur art ou de prestataires privés, proposant des services se rapprochant plus

---

<sup>49</sup> PETIT, Christelle, *op. cit.*, p. 19.

<sup>50</sup> CHEVREFILS DESBIOLLES, Annie, *op.cit.* p. 43.

<sup>51</sup> CHEVREFILS DEBIOLLES, Annie, *op. cit.* Annexe II.

<sup>52</sup> PETIT, Christelle, 2015. Une artothèque à la bibliothèque : depuis quand et pour quoi faire ?, *Bulletin des bibliothèques de France*. 2015. No. 6, p. 104-115.

de ceux de galeries d'art plus que de bibliothèques. Ces typologies d'artothèques, qu'elles soient publiques (c'est-à-dire, soit liées à un organisme public comme une association loi 1901 ou créées de manière municipale, départementale ou régionale) ou qu'elles soient privées (à l'initiative d'un artiste ou d'une galerie) proposent le prêt d'œuvres d'art.

Une autre distinction qu'il est possible de faire entre les artothèques en France est de mettre dans un groupe les artothèques liées ou hébergées au sein d'une structure bien identifiée comme une médiathèque, un musée ou un centre d'art par exemple. Dans un autre groupe se trouveraient les artothèques indépendantes, comme l'artothèque d'Angers, créée de manière individuelle bien que rattachée aux musées de la Ville d'Angers<sup>53</sup> et dont le prêt d'œuvre d'art est la mission principale.

Un recensement a été effectué en 2015 par Christelle Petit, présentant sur 56 artothèques, dites de service public, un mélange des artothèques autonomes (au nombre de 26) et rattachées à une institution (au nombre de 30). Le tableau met en évidence qu'il existe plus d'artothèques associatives et en médiathèques que n'importe quelles autres entités<sup>54</sup>.

### 3.3. Typologie des artothèques

Les artothèques prennent place de manière assez différente dans chaque cas. Au sein des maisons de la culture au début de leur histoire, elles finissent par occuper des places culturelles plus importantes à partir des années 1980. À cette période, s'ouvrent des artothèques au sein des médiathèques, des musées et autres institutions culturelles (comme les FRAC à leur création) mais aussi au sein de galeries privées ou de réseaux associatifs. Les artothèques autonomes en France représentent une moitié de celles-ci et se développent de la même manière, à partir de la décennie des années 1980.

#### Artothèques en médiathèques

Les artothèques en médiathèque sont le type d'artothèque le plus répandu. En effet, une certaine facilité affecte la création d'artothèque en médiathèque, par plusieurs aspects. Dans un premier lieu, une bibliothèque est déjà préparée dans son fonctionnement principal à organiser le prêt et les retours. Alors il est assez simple d'adapter ce traitement des documents à des œuvres d'art. De plus, les documents d'une médiathèque sont très largement catalogués dans un SIGB dans lequel est souvent prévu l'ajout de n'importe quel type de document<sup>55</sup>. Aussi, l'intégration en médiathèque permet de pouvoir utiliser les espaces de la médiathèque afin de travailler à la médiation. Les médiathèques encouragent aussi au toucher, au déplacement des objets et à la discussion, ainsi, cela permet de réduire la distance entre le public et l'art contemporain.

---

<sup>53</sup> R. a-r : Revue aller-retour de l'artothèque d'Angers, 2014. *Ville d'Angers - Artothèque*. vol. 1, no. 01, p. 3.

<sup>54</sup> PETIT, Christelle, *op. cit.*, pp. 104-115. Annexe III.

<sup>55</sup> *Ibid.*

Toutefois, il est évident de reconnaître que le prêt d'œuvres d'art ne correspond pas tout à fait au prêt d'un livre ou d'un imprimé dont le coût n'est pas du tout comparable à un tableau signé Soulages. En outre, les achats ne se font pas à travers les outils d'achat habituels des bibliothèques<sup>56</sup>. Tout cela sans compter que les bibliothécaires ne sont pas formés au métier d'« artothécaire » et que celui-ci peut demander des compétences spéciales de rapport à l'art, aux artistes et aux juridictions spécifiques. Alors, souvent les artothèques prenant place dans des bibliothèques sont des endroits où les employés sont qualifiés dans la culture artistique ou formés par l'expérience et l'aide d'artothèques plus anciennes.

Quelques artothèques en médiathèques se trouvent dans des petites bibliothèques mais actuellement elles sont nombreuses à prendre place dans des milieux urbains. Le principal avantage de cette implantation est la pérennité dont disposent les artothèques car les bibliothèques, souvent municipales, possèdent des fonds plus ou moins stables afin de développer leurs fonds. Elles peuvent donc continuer leurs projets d'artothèques dans le temps.

De grandes institutions des artothèques françaises se trouvent en médiathèque. L'artothèque de Grenoble est la première à avoir été créée au sein d'une bibliothèque municipale, en 1976, au sein du centre commercial Grand'Place, aujourd'hui appelée Kateb Yacine<sup>57</sup>. Cette artothèque est aussi intéressante par son choix de rendre gratuit l'abonnement.

Un autre exemple d'artothèque en médiathèque est celle de Lyon Part Dieu, qui ouvre ses portes en 1996, dans le prolongement de l'artothèque précédente de la ville de Lyon, ouverte en 1983<sup>58</sup>. Celle-ci présente environ mille cinq cents œuvres et permet une considérable communication auprès du public pour les artistes français à travers des médiations et des acquisitions. L'artothèque de Villeurbanne est, elle aussi, intégrée à une médiathèque, celle de la Maison du livre, de l'image et du son, et a été créée en 1988<sup>59</sup>. Enfin, cette liste non exhaustive des artothèques en médiathèque ne serait pas intéressante sans citer l'artothèque d'Annecy, proposant des multiples et se démarquant par des animations dédiées à des publics non-initiés comme « L'arto de A à Z »<sup>60</sup>.

Les artothèques en médiathèque sont finalement des évidences du prêt d'œuvres d'art dans le monde de la culture en France.

### Artothèques en musées et institutions culturelles publics (FRAC)

Les artothèques en musées ou dans des centres culturels d'art se démarquent des artothèques autonomes par le lien qu'elles ont à une structure d'art. En effet, les cas des artothèques de Musée ou de FRAC présentent la particularité de se définir comme une sorte

---

<sup>56</sup> *Ibid.*

<sup>57</sup> Elle déménage en 2017 au sein de la bibliothèque d'étude et du patrimoine. Grenoble - Les Artothèques, 2019. *Les Artothèques* [en ligne]. [Consulté le 13 avril 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.lesartotheques.com/les-artotheques/grenoble/>

<sup>58</sup> Lyon - Les Artothèques, 2020. *Les Artothèques* [en ligne]. [Consulté le 13 avril 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.lesartotheques.com/les-artotheques/lyon/>

<sup>59</sup> Villeurbanne - Les Artothèques, 2019. *Les Artothèques* [en ligne]. [Consulté le 13 avril 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.lesartotheques.com/les-artotheques/villeurbanne/>

<sup>60</sup> Annecy - Les Artothèques, 2021. *Les Artothèques* [en ligne]. [Consulté le 13 avril 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.lesartotheques.com/les-artotheques/annecy/>

d'extension des missions que propose la structure d'accueil. Un musée propose de voir des images ou des objets d'art, l'artothèque se propose de poursuivre l'expérience à la maison. Les FRAC de la même manière prolongent l'expérience et vont parfois jusqu'à attacher l'acquisition à leurs missions.

Prenons tout d'abord les artothèques liées à des musées, elles permettent une nouveauté auprès des publics et ajoutent une forme d'expérience directe à la visite du spectateur s'il choisit de s'abonner à l'artothèque de sa ville. Toutefois, il ne faut pas se voiler la face, la plupart des personnes abonnées en artothèques sont aussi des visiteurs réguliers des musées. Ainsi, les deux expériences se nourrissent entre elles. Par exemple, l'artothèque d'Angoulême, prenant place dans le Musée du Papier de la ville n'a pas forcément une collection liée à l'Histoire du papier ou à l'entreprise de papier qu'était le musée avant 1970<sup>61</sup>. Cependant, l'artothèque compte dans ses partenaires le Musée du Papier. À Brest, l'artothèque est née au sein du Musée des Beaux-Arts et propose selon elle, en opposition au musée de faire sortir l'œuvre « des lieux qui lui sont traditionnellement dédiés, [...] crée un lien direct entre l'art et le public<sup>62</sup>. » On observe donc une volonté de sortir des sentiers battus pour permettre un nouveau rapport à l'art, un rapport plus intime et privilégié.

Le cas des artothèques en FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain) est un peu différent dans la mesure où la création des FRAC correspond à la décennie de développement des artothèques (en 1982, à l'initiative du ministère et des collectivités territoriales). Liées par leur volonté de diffuser l'art contemporain et de le valoriser, ces deux structures ont été développées parallèlement sans se rencontrer jusqu'à ce que certaines fusionnent pour donner des FRAC-Artothèques. La différence entre les FRAC et les artothèques dans les années 1980 a été l'implantation de celles-ci en région, car, chaque région avait son FRAC, mais les artothèques se sont développées de manière aléatoire.

Le FRAC-Artothèque Nouvelle-Aquitaine (nommé FRAC-Artothèque du Limousin jusqu'en 2017), basé à Limoges, est une fusion des structures FRAC et artothèques de la ville<sup>63</sup>. En 2018, un projet de déménagement est mis en place afin de rassembler les deux collections dans un seul et même lieu. Aujourd'hui, la collection propose 6 200 œuvres au public. Selon Gilles Baudry, artothécaire à Limoges, la principale différence entre les collections est le format 2D prédominant de la collection artothèque, qui évidemment, est beaucoup plus transportable et prêteable<sup>64</sup>.

D'autres structures culturelles permettent la création d'artothèques, comme les centres d'art. Le Centre d'art de Saint-Fons, par exemple, crée son artothèque en 1986 et

---

<sup>61</sup> Artothèque | MAAM Angoulême, 2021. MAAM Angoulême [en ligne]. [Consulté le 14 avril 2021]. Disponible à l'adresse : <https://maam.angouleme.fr/artotheque/>

<sup>62</sup> L'artothèque du musée, 2020. Brest.fr : Site Internet [en ligne]. [Consulté le 14 avril 2021]. Disponible à l'adresse : <https://musee.brest.fr/lartotheque-du-musee-3181.html>

<sup>63</sup> FRAC-Artothèque Nouvelle-Aquitaine – Présentation, 2021. *Fracartothequenouvelleaquitaine.fr* [en ligne]. [Consulté le 14 avril 2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.fracartothequenouvelleaquitaine.fr/index.php/le-frac-artotheque/presentation>

<sup>64</sup> DC #16 / FRAC Artotheque du Limousin - Une rencontre avec Alexandra Morin et Gilles Baudry, 2017. DESTINATION COLLECTIONS [en ligne]. [Consulté le 21 février 2021]. Consulté à l'adresse: <https://soundcloud.com/destination-collections/d-c-16-limousin>

propose une collection de plus de 700 œuvres, avec des missions de médiations précises et pédagogiques auprès de tous les publics<sup>65</sup>.

L'intérêt d'une artothèque en musée, FRAC ou centre d'art, comme nous le voyions précédemment est bien sûr le prolongement de l'expérience de l'art, mais aussi un intérêt artistique. Ces structures savent quoi acheter, où et de quelle manière. Entre autres lié directement au métier culturel en musée, l'intérêt à l'art paraît plus logiquement inclus dans les métiers de l'art contemporain. Certains inconvénients viennent s'ajouter, en revanche, à savoir qu'à la différence des bibliothèques, les musées n'ont pas l'expérience particulière du prêt, et doivent souvent inventer une manière de cataloguer propre à la structure afin de pouvoir effectuer le prêt. Cela n'empêche évidemment pas la création d'artothèques en institutions culturelles, puisqu'elles sont une part assez importante des artothèques françaises.

### Artothèques autonomes

Les artothèques dites « autonomes » désignent celles qui se sont créées sans être liées à une structure extérieure mais bien de manière indépendante de toute entité. Elles sont donc des structures d'exception dans un environnement artistique où les bibliothèques et les musées sont les plus reconnus par le public. Les artothèques autonomes ont notamment une place de choix au sein du monde de l'art et du marché car elles peuvent se trouver parfois en dehors des circuits publics comme les municipalités ou les départements. Elles se séparent en deux entités, les premières sont les artothèques créées à l'initiative d'une municipalité, d'un département ou d'une région, afin d'être une structure simplement dédiée au prêt d'œuvre d'art ou une artothèque associative (loi de 1901).

Les artothèques autonomes ayant un rayonnement national aujourd'hui sont celles qui ont pu, à travers les intérêts au sein de certaines décennies (1980), créer une envie chez les publics. Nous pouvons penser évidemment aux artothèques municipales, intercommunales ou départementales, à l'image de celle de Vitré, créée en 1989, à l'initiative de Bernard Lamarche-Vadel. Cette artothèque, grâce à sa directrice, Isabelle Tessier, actuelle co-présidente de l'ADRA, se développe comme une des artothèques les plus influentes en France. Celle d'Angers, dont la directrice, Elodie Derval, elle aussi co-présidente de l'ADRA, vise à étendre le rayonnement de l'artothèque au sein de la ville d'Angers et auprès des publics. Ces artothèques sont des actrices importantes du développement des structures en France.

Les artothèques associatives, de leurs côtés, sont un aspect assez particulier du prêt d'œuvres d'art en France. Bien qu'elles soient assez intéressantes, elles possèdent souvent un rayonnement moins important que d'autres artothèques (à quelques exceptions, évidemment). À la différence des typologies d'artothèques présentées précédemment, les artothèques associatives ont rarement un budget alloué à l'acquisition et se basent sur le dépôt des œuvres en vue de communication auprès des publics de la part de l'artiste même. Toutefois, les artothèques associatives se démarquent par les subventions financées par les collectivités territoriales et les aides privées. Parfois, la production peut être aussi financée sous le cadre de

---

<sup>65</sup> Artothèque, 2014. *LE CAP - Centre d'arts plastiques de Saint-Fons* [en ligne]. [Consulté le 14 avril 2021]. Disponible à l'adresse : <https://lecap-saintfons.com/artotheque/>

résidences d'artistes, à l'image de MUTUUM, créée en 2009 et présentant une collection itinérante en Nouvelle-Aquitaine<sup>66</sup>. Des moyens commerciaux ont été mis en place par certaines pour faire face à la question des acquisitions au sein d'une artothèque (Festivals dont les profits sont réutilisés, boutiques en ligne et physiques, etc.).

Les artothèques associatives en France relèvent d'un vrai intérêt pour l'art contemporain et sa diffusion auprès des publics mais aussi de sa volonté de dialoguer. Selon Christelle Petit, une grande partie des artothèques françaises qu'elle recense en 2015 sont associatives<sup>67</sup>.

Finalement, les artothèques autonomes se différencient tout simplement par leur mission unique d'artothèque et par la volonté première de prêt d'œuvres d'art mais aussi de diffusion de l'art contemporain auprès des usagers des artothèques.

### Types singuliers d'artothèques et rapport aux galeries

Évidemment, les types d'artothèques présentés précédemment ne sont pas les seuls sur le territoire français. Beaucoup de structures hébergent des artothèques. Elles se sont implantées de manière différentes sur le territoire. Par exemple, l'artothèque de Marseille est implantée dans le Lycée Antonin Artaud de Marseille et est toujours aujourd'hui prise en charge par les enseignants. L'artothèque de Compiègne, créée en 1983 prend quant à elle place au sein de l'Espace Jean Legendre qui est le théâtre de la ville<sup>68</sup>. Plus étonnante encore, l'artothèque de l'APHP à Ivry-sur-Seine se trouve au sein d'un hôpital<sup>69</sup>. Ainsi, les artothèques peuvent prendre toutes places et toutes formes.

Une forme d'artothèque intéressante à noter toutefois est l'artothèque en galerie. En effet, quelques artothèques françaises se sont développées à l'initiative de galeristes et de structures de vente d'œuvres d'art. L'artothèque-galerie Pierre Tal-Coat d'Hennebont, par exemple, est une artothèque dont le nom est souvent cité par les artistes car elle donne à voir une grande sélection d'expositions. Néanmoins, le rapport des artothèques aux galeries n'est pas le plus souvent celui de l'hébergement mais surtout celui des acquisitions d'œuvres. Certaines artothèques travaillent en collaboration avec des galeries afin d'acquérir des œuvres, dont la forme artistique intéresse les directeurs d'artothèques et pourraient intéresser les publics. Selon les artistes, certains sont contactés via des galeries et d'autres font leur promotion afin de vendre leurs œuvres en artothèque. Des galeries sont même prêteurs parfois d'œuvres vers les artothèques sous forme de dépôts.

Les types d'artothèques sur le territoire sont donc assez différents et permettent de faire découvrir auprès des publics les nouveautés de l'art contemporain.

---

<sup>66</sup> MUTUUM, Art contemporain en Nouvelle-Aquitaine, 2021. *Mutumum.fr* [en ligne]. [Consulté le 14 avril 2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.mutumum.fr/contactez-nous>

<sup>67</sup> PETIT, Christelle, *op. cit.*, pp. 104-115. Annexe III.

<sup>68</sup> L'artothèque | Théâtres de Compiègne, 2020. *Theatresdecompiègne.com* [en ligne]. [Consulté le 14 avril 2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.theatresdecompiègne.com/page-l-artotheque>

<sup>69</sup> CHEVREFILS DESBIOLLES, Annie, *op. cit.*, en annexe.

### 3.4. Géographie des artothèques

Il est possible de faire le parallèle entre les galeries et les artothèques une nouvelle fois au niveau de la répartition des structures<sup>70</sup>. En effet, de la même manière les artothèques et les galeries sont assez inégalement réparties sur le territoire français, beaucoup se trouvent en région parisienne et assez peu sur le reste des régions.

En 2017, Annie Chevrefils Desbiolles a réalisé une carte des artothèques en France<sup>71</sup>, présentant à l'année 2016, les artothèques recensées (la liste ne compte pas les artothèques associatives dont le rayonnement ne dépasse pas les connaisseurs). Il s'observe sur cette carte une présence évidente des artothèques au sein des milieux urbains avec des points importants au sein des villes de Paris et Lyon ainsi que de leurs alentours. Ainsi, nous pouvons en conclure que ces établissements touchent une population plus urbaine que rurale et que l'implantation de ces artothèques s'est fait assez aléatoirement, à l'initiative de créateurs locaux et dont les implications sont souvent rattachées à des questions de culture au sein des villes (musées, bibliothèques, galeries, etc.). Il est intéressant de comparer cette carte à celle des FRAC créée par le ministère de la Culture<sup>72</sup>, dont les occurrences en France (représentant une par région) montrent une France dans laquelle le monde de la culture paraît homogène<sup>73</sup>.

## 4. Direction et réseaux d'une artothèque

### 4.1. Différentes directions des artothèques

Le Ministère de la culture, à travers la Direction générale de la création artistique (DGCA), présente la volonté d'animer et de coordonner « sur l'ensemble du territoire, les organismes et les réseaux de création, de production et de diffusion ». Ainsi, les artothèques relèvent de manière directe de cette direction générale à travers les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) de chaque région<sup>74</sup>. Sauf exception, les artothèques ne reçoivent en général pas de subventions des DRAC. En 2017, l'artothèque de Marseille par exemple se plaignait de l'arrêt des subventions accordées à son établissement par la DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cela prouve l'intérêt des subventions ministérielles au sein des établissements mais aussi de la manière assez aléatoire de ces aides<sup>75</sup>.

---

<sup>70</sup> ROUET, François, 2013. Les galeries d'art contemporain en France en 2012. *Culture etudes*. 21 juin 2013. Vol. n° 2, no. 2, p. 1-12.

<sup>71</sup> CHEVREFILS-DESBIOILLES, Annie, 2017. *Op. cit.* en annexe. Annexe IV.

<sup>72</sup> Annexe V.

<sup>73</sup> Les Fonds régionaux d'art contemporain, 2017. *Gouv.fr* [en ligne]. [Consulté le 14 avril 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Arts-plastiques/Les-Arts-plastiques-en-France/Les-Fonds-regionaux-d-art-contemporain>

<sup>74</sup> Missions des DRAC, 2021. *Gouv.fr* [en ligne]. [Consulté le 15 avril 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes/La-DRAC/Missions-des-DRAC>

<sup>75</sup> L'Artothèque perd la subvention de la DRAC... pétition à l'initiative des artistes | Artothèque Antonin Artaud | Site de l'Artothèque Antonin Artaud à Marseille, 2017. [en ligne]. [Consulté le 15 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <http://www.artothequeantoninartaud.fr/lartotheque-perd-la-subvention-de-la-drac-petition-a-linitiative-des-artistes/>

Sachant que les artothèques en France se sont développées sans réelles directives de la part du ministère de la culture dans les années 1980 sauf les subventions mises en place à la création, le développement quelque peu aléatoire des artothèques a été très rapidement à la charge des collectivités territoriales. Les artothèques sont donc sous la direction des régions, des départements et des communes.

Les artothèques associatives doivent être déclarées au sein de la préfecture dans laquelle elles s'implantent. Les artothèques qui ne sont pas municipales sont des associations à but non lucratif. Au sein des municipalités, les artothèques relevant de la collectivité territoriale, relèvent des directions générales de la Culture et du Patrimoine (parfois groupées avec celles de l'éducation et des sports). Celles-ci dirigent donc la dispense de budgets d'acquisitions de la même manière qu'un musée au sein des artothèques municipales, comme à Angers, Caen, Vitré, etc. Une artothèque hébergée dans une institution culturelle (musée ou bibliothèque par exemple) relève de sa structure d'accueil.

Les artothèques au niveau des directions restent un exemple très complexe, car chaque structure peut relever de différentes directions et de réseaux. L'implantation complexe des artothèques montre qu'elles sont des structures assez différentes de celles plus connues au sein du monde de la culture.

## 4.2. Réseaux d'artothèques (L'ADRA)

Il existe en France des réseaux d'artothèques dans des territoires définis comme il pourrait y en avoir au sein des villes ou des départements (musées d'une ville ou bibliothèque d'une ville). Il est possible de noter l'existence du réseau Artothèque Grand Est / Plus Vite, dont la collection se sépare en plusieurs artothèques relais ou mobiles<sup>76</sup>. Toutefois, les artothèques étant assez rares, la plupart des structures sont des structures individuelles.

Des réseaux existent aussi regroupant des institutions culturelles, mais ne sont pas exclusivement composés d'artothèques, à l'image du réseau Adèle dans la région lyonnaise dans lequel est inscrit la médiathèque de Lyon et donc l'artothèque. Ainsi, les artothèques font partie du paysage français de la culture au même titre que n'importe quelle institution.

Un seul réseau à plus large échelle existe en France afin de regrouper intellectuellement les artothèques. Il s'agit de l'ADRA, l'Association de Développement et de Recherche sur les Artothèques. Appelée à sa création Association des Directeurs et Responsables d'Artothèques, l'association a changé de nom afin de mettre en avant les artothèques en elle-même plus que les acteurs responsables de celles-ci<sup>77</sup>.

C'est à l'initiative de Claire Tanguy (par la suite première directrice de l'association) et Annie Chevrefils Desbiolles qu'est réalisé un colloque, à Caen, les 18 et 19 octobre 2000, marquant la création de l'association en elle-même. À cette occasion est publié l'acte du

---

<sup>76</sup> Grand Est/plus vite - Les Artothèques, 2021. *Les Artothèques* [en ligne]. [Consulté le 15 avril 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.lesartotheques.com/les-artotheques/plus-vite/>

<sup>77</sup> COLL-SEROR, Caroline, *op. cit.* p. 21.

colloque mais aussi une charte. Cette charte est le point de départ de l'association<sup>78</sup>. Elle y développe les principaux piliers des artothèques à l'époque de sa rédaction et les volontés pour le développement futur de ces structures. La charte met en avant cinq points :

- « Une grande diversité des modes de gestion pour une mission de service public
- La collection comme une clef de voûte de l'action des artothèques
- La production et la création d'œuvres
- Une volonté marquée de faciliter l'accès à l'art
- Une inscription territoriale affirmée »

L'ADRA est donc créée afin d'étudier les interrogations à propos des artothèques mais aussi d'encadrer la recherche autour de ces structures et tout simplement de rallier les artothèques françaises afin que n'importe quel problème trouve réponse.

Dans les années suivant la création de l'association, certains acteurs des artothèques en France déterminent qu'un tel réseau améliore incontestablement les modes de fonctionnement et que cela génère « une meilleure entente entre toutes les artothèques, qui avant marchaient indépendamment et qui maintenant regardent ensemble l'avenir<sup>79</sup>. »

Depuis 2009, l'association est dotée d'un site internet, [lesartotheques.com](http://lesartotheques.com), regroupant les artothèques avec pour chacune une description et un contact. En 2021, l'association compte 24 artothèques en son sein.

## 5. Fonds et gestion d'une artothèque

Les artothèques, de tous types, qu'elles soient membres de l'ADRA où indépendantes, municipales ou associatives, toutes ont des similitudes dans de nombreux aspects (la juridiction, les missions, etc.) et se démarquent par d'autres (les types d'œuvres, les budgets, le fonctionnement). Les artothèques sont toutefois liées dans la création et la conservation d'une collection. Il s'agit ici de faire un tour d'horizon de la manière dont fonctionnent les artothèques aujourd'hui en France.

### 5.1. Types d'œuvres

Dans un premier temps, nous sommes obligés de reconnaître que les œuvres, matière première du prêt en artothèque se définissent par leur vocation d'œuvre « d'artothèque ». Celles-ci sont souvent liées par des aspects pratiques et esthétiques.

---

<sup>78</sup> Annexe II.

<sup>79</sup> Citation d'Anaïs Coenca, directrice de l'artothèque de Saint-Cloud, en 2007. GUICHARD, Estelle, 2007. De l'utopie culturelle à l'épreuve des faits : le cas des artothèques françaises. Note de synthèse, Sciences administratives et Sociales. Nanterre: Université Paris X, p.5.

## La question de l'unicité et des multiples

Il se remarque qu'en artothèque, le principe premier du prêt est de pouvoir accrocher une œuvre d'art chez soi. Mais alors comment définir l'œuvre d'art dans notre contexte ? Selon Jean Ominus, en 1992, l'œuvre, « tout comme un livre, est à la fois un objet qu'on peut situer, analyser, classer et une présence spirituelle, infiniment complexe, qui reprend vie à chaque interaction avec une conscience humaine.<sup>80</sup> » Si cette définition, présentant les aspects évidents physiques et psychiques de l'œuvre, elle est intéressante pour notre sujet car elle reconnaît le statut de l'œuvre d'art en fonction des interactions avec l'Homme. L'œuvre d'art, celle qui est reconnue comme telle par la personne la regardant, fait de son auteur un artiste.

Cette définition permet de ne pas occulter les multiples en tant qu'œuvre d'art, car il s'agit d'une des principales catégories d'œuvres en artothèque. Toutefois, la question des multiples a été de nombreuses fois posée en esthétique. Walter Benjamin, dans *L'œuvre d'art à l'ère de sa reproductibilité technique*, évoquait la perte de l'aura de l'œuvre et de la modification de la perception de l'art à l'époque de l'art éphémère. Car en effet, si le multiple est l'œuvre la plus présente en artothèque, la raison est seulement pratique et se pose donc le questionnement, tel Walter Benjamin, est-ce encore une œuvre d'art si elle n'a plus l'aura de l'œuvre d'art<sup>81</sup>. Une des missions principales de l'œuvre en artothèque est d'une certaine manière de démystifier l'œuvre, et de s'opposer à l'élitisme de l'art contemporain. Ainsi, le concept d'artothèque se place dans une sorte d'opposition à Benjamin, en se disant que si une œuvre est vue comme telle par le spectateur, alors elle est bel et bien un œuvre d'art.

## Types d'œuvres en artothèque

Au début des artothèques, avec l'exemple de Grenoble<sup>82</sup>, celles-ci aimaient acquérir des œuvres telles que des peintures, des sculptures ou des collages. Puis, se rendant compte du coût, d'acquisition mais aussi d'entretien, les artothèques se sont rapidement tournées vers les multiples et les reproductions afin de créer leurs collections.

Ce qui est appelé œuvre « multiple » est l'estampe, la photographie, la vidéo ou bien le design. En soi, tout ce qui ne se définit pas par son unicité. Les artothèques, voulant décrire leurs collections mettent souvent en avant les termes d'estampes, de photographies, de dessins et de peintures. Mais il est possible de voir l'ajout de types d'œuvres un peu plus spécifiques, à l'image de collages, vidéos, gravures, lithographies, sérigraphies, sculptures, etc.

À la visite d'une artothèque, toutefois, les œuvres mises en avant sont les œuvres en deux dimensions, ainsi, se remarquent plus facilement les peintures, les estampes et les photographies. En effet, les artothèques proposent un type d'œuvres empruntables.

---

<sup>80</sup> ONIMUS, Jean, 1992. Qu'est-ce qu'une œuvre d'art ? Dans: *Étrangeté de l'art* [en ligne]. Paris cedex 14: Presses Universitaires de France. p. 107-120. Écriture. ISBN 978-2-13-044852-5. [Consulté le 15 avril 2021]. Disponible à l'adresse <https://www.cairn.info/etrangete-de-l-art--9782130448525-p-107.htm>

<sup>81</sup> BENJAMIN, Walter, 2013. *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*. Paris: Éd. Payot & Rivages. Petite bibliothèque Payot, philosophie. ISBN 978-2-228-90970-9.

<sup>82</sup> CHEVREFILS DESBIOLLES, Annie, op. cit., p.24.

Empruntable veut dire que l'œuvre dans son format permet plus facilement d'être transportée, et accrochée chez l'utilisateur. En 2018, lors d'une interview au FRAC-Artothèque du Limousin, l'artothécaire Gilles Baudry avoue qu'il y a « deux différences entre la collection artothèque et la collection du FRAC, la première différence est qu'il y a deux comités d'acquisitions, et la deuxième différence: la collection de l'artothèque va concerner seulement des œuvres en deux dimensions. Tout simplement parce que cela est plus facile à faire voyager<sup>83</sup>. » Ainsi, le parti pris des artothèques est évidemment de pouvoir présenter des œuvres dont la création artistique permet de présenter le monde de l'art contemporain tout en ayant un format facile à partager et à diffuser.

Beaucoup d'artothèques aiment aussi présenter leurs collections en faisant ressortir les noms des artistes pour attirer les publics connaisseurs mais aussi afin de présenter la politique artistique de l'artothèque. Par exemple, l'artothèque d'Angoulême présente sa collection de cette manière : « De grands noms de l'art contemporain sont représentés : Gérard Fromanger, Francis Bacon, Gérard Rousse, Andy Goldsworthy, Louise Bourgeois, Sonia Delaunay, Ghada Amer, Françoise Petrovitch<sup>84</sup> ... » Ainsi, cela permet à l'utilisateur voulant emprunter de savoir quelles œuvres il va pouvoir regarder à l'artothèque, mais aussi de se renseigner avant de venir à l'artothèque.

Finalement, les œuvres en artothèque sont bel et bien des œuvres destinées au prêt mais remplissent aussi la fonction de présenter un champ varié de l'art contemporain.

## 5.2. Acquisitions

*« Au-delà de la possession de l'œuvre, l'achat est un témoin qui indique le degré de "motivation" de l'acheteur à appartenir au monde de l'art. [...] S'agissant d'art contemporain, un art encore largement décrié, acheter n'est donc pas un acte anodin : c'est un signe qui manifeste à quel point l'acheteur "croit" en l'art<sup>85</sup>. »*

Les artothèques sont ce qu'on appelle des collections vivantes. En effet, la plupart des collections d'art en France, qu'elles se trouvent en musée, en bibliothèque ou en artothèque sont des collections qui ne font que grandir de nouvelles acquisitions. Une collection morte serait par exemple un legs ou un héritage qui n'est pas ajouté à une collection déjà existante et dont la composition ne change pas.

Chaque artothèque possède sa manière d'acquérir des œuvres. Toutefois, des processus sont communs à certaines artothèques. Dans l'acte du colloque de l'ADRA, publié en 2002, il est déterminé qu'il existe « deux types de fonctionnement pour les acquisitions, un par décision collégiale avec un comité d'achat qui se réunit afin de choisir de façon unitaire des

---

<sup>83</sup> DC #16 / FRAC Artotheque du Limousin - Une rencontre avec Alexandra Morin et Gilles Baudry, 2017. DESTINATION COLLECTIONS [en ligne]. [Consulté le 21 février 2021]. Consulté à l'adresse: <https://soundcloud.com/destination-collections/d-c-16-limousin>

<sup>84</sup> Angoulême - Les Artothèques, 2021. *Les Artothèques* [en ligne]. [Consulté le 18 avril 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.lesartotheques.com/les-artotheques/angouleme/>

<sup>85</sup> TANGY, Claire, 2002. *Les artothèques : Des collections à valeur d'usage*. 1 janvier 2002. P. 46-49.

œuvres, et un par décision unique, à l'initiative d'un/d'une artothécaire<sup>86</sup>. » Ainsi de la même manière qu'une bibliothèque, dépendant de la structure dans laquelle il travaille, un artothécaire peut choisir d'acquérir des œuvres ou d'apporter une proposition aux choix d'acquisitions. Quoiqu'il en soit, les artothécaires réalisent de nombreuses veilles et des recherches sur l'art contemporain afin de se tenir à jour des nouveautés du marché de l'art, mais aussi évidemment, de proposer des œuvres aux commissions. Cette veille s'effectue selon les artothèques via différents canaux de découverte : galeries (il en était question précédemment), sites spécialisés, musées, réseaux sociaux, etc. Certaines galeries participent à la proposition d'œuvre en commission.

Les commissions d'acquisition se réunissent en moyenne une à deux fois par an, pour parler de la politique d'acquisition et décider de manière collégiale des œuvres à acheter. Ces commissions sont souvent composées des artothécaires et directeurs, mais aussi parfois d'experts et d'élus, dont la présence est souvent indispensable à la budgétisation des acquisitions. Parfois, les commissions d'acquisitions sont des événements organisés par la ville et non par l'artothèque comme à Pont-Évêque<sup>87</sup>, par exemple. Toutefois, dans beaucoup de commissions, les membres ne sont pas permanents et se renouvellent afin d'avoir toujours un regard neuf sur les œuvres. Les commissions sont une partie importante des acquisitions en artothèques, mais semblent être plus représentées au sein des artothèques municipales où le lien avec la ville ou le département est primordial. L'achat des œuvres se fait ensuite en passant par l'artiste même ou sa représentation (une galerie, un agent, etc.).

D'autres acquisitions se font en artothèques, par le biais d'autres actions ou dialogues avec des artistes. Parfois des legs viennent fournir les collections d'artothèques. De nombreuses artothèques relatent l'achat d'œuvres auprès des artistes dans le cadre d'expositions temporaires dans leurs établissements ou de dons de la part des artistes depuis ces mêmes expositions<sup>88</sup>. Parfois même l'achat de certaines œuvres est inclus dans les contrats de résidences d'artistes. Selon les différentes artothèques et leurs tailles, elles réalisent entre deux et quarante acquisitions par an<sup>89</sup>.

Une autre manière de pouvoir mettre au prêt des œuvres à ses usagers est pour l'artothèque d'emprunter elle-même des œuvres à des artistes et des galeries pour une durée déterminée par un contrat. Ces prêts sont appelés des dépôts et sont en moyenne entre 1 et 3 ans. Ce qui est remarquable au niveau des acquisitions en artothèque est que la manière d'acquérir des œuvres est finalement assez en dehors des moyens communs du monde de l'art contemporain car le lien avec les artistes est très important. En effet, une importante partie des artothèques indique rencontrer les artistes avant d'acheter leurs œuvres. Les artothèques « n'entrent pas dans le circuit conventionnel d'un des mondes de l'art contemporain, elles ont créé le leur. »

---

<sup>86</sup> TANGY, Claire et AMSELLEN, Guy, 2002. *Les artothèques des outils novateurs au service de l'art et des publics*. Colloque. Caen: Association de développement et de recherche sur les artothèques. ISBN 2-912446-03-1.

<sup>87</sup> Sondages auprès de 60 artothèques françaises, 2021. [Google Forms]. février 2021. Disponible à l'adresse: <https://docs.google.com/forms>. Annexe VI et VII.

<sup>88</sup> *Ibid.* Annexe VI et VII.

<sup>89</sup> *Ibid.* Annexe VI et VII.

### 5.3. Budgets

Comme nous l'expliquions et nous pouvons le remarquer depuis le début de ce mémoire, chaque artothèque a un fonctionnement propre, car aucun modèle exact d'artothèque existe. Des différents moyens sont mis en place afin de prendre compte des missions de l'artothèque. Les budgets sont des chiffres auxquels il est assez difficile d'avoir accès. Les chiffres les plus précis se trouvent encore une fois au sein des rapports du ministère de la Culture.

En 2016, Annie Chevrefils Desbiolles affirme les budgets suivants : L'artothèque de Vitré a un budget de 80 752 euros, pour 132 abonnés et 2030 œuvres. L'artothèque d'Annecy annonce 50 000 euros de budget, pour 2679 œuvres et 400 abonnés. L'artothèque du Lot annonce un budget de 34 000 euros, pour 790 œuvres et 113 abonnés. Certaines artothèques ont des budgets beaucoup plus importants, à l'image de l'artothèque de Caen qui décompte 355 000 euros de budgets, avec 600 abonnés et 2 600 œuvres. Enfin, cas exceptionnel, le FRAC-artothèque de Limoges possède 753 000 euros de budget, présentant 4364 œuvres (dont 3000 prêtées à l'artothèque) à un public beaucoup plus important<sup>90</sup>.

Ainsi, les chiffres présentés sont très hétérogènes et dépeignent une grande disparité au sein du territoire français. Le nombre important d'abonnés dans une artothèque ne traduit pas toujours un budget important et inversement.

Les budgets sont établis à partir des subventions du Ministère de la culture via la DRAC (pour Caen et d'autres artothèques, mais pas la totalité), les municipalités, les mécènes privés, mais aussi les partenariats publics et les recettes (bien que comme en bibliothèques, elles ne soient pas des parties importantes des budgets annuels).

### 5.4. Juridiction

De nos jours, bien que l'art contemporain ne corresponde plus réellement aux questions de la main dans l'œuvre, les artistes et les artothèques questionnent la question d'originalité dont nous abordions déjà le sujet à propos des multiples. Judith Ickowicz en 2013 dans *Le Droit après la dématérialisation de l'œuvre d'art* affirme que les « critères de forme, d'originalité supposant la nécessité d'un bien corporel et l'intervention de la main est en inadéquation aux dispositifs contemporains<sup>91</sup>. » Ainsi, l'art contemporain répond à de nouvelles questions de propriété et de droit des auteurs que la loi doit protéger.

Une artothèque, afin de respecter ces questions de propriété intellectuelle et d'acquisition d'art, se doit de respecter certaines juridictions afin que rien ne vienne mettre à mal les assurances mises en place autour des œuvres par la structure. En faisant quelques recherches sur la juridiction entourant le prêt en artothèques, il se devine rapidement que ce sujet entre dans une sorte de flou, car premièrement, les artothèques ne sont pas présentes au sein de la loi

---

<sup>90</sup> CHEVREFILS DESBIOLLES, Annie, 2017. *op. cit.* p. 18-19.

<sup>91</sup> *Ibid.* p. 5.

relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine<sup>92</sup>. Ainsi, les auteurs d'œuvres originales sont protégés sous le code de la propriété intellectuelle (CPI)<sup>93</sup>.

Ensuite, les artistes exposant en artothèque se placent dans des termes de contractualisation à l'acquisition de leurs œuvres mais aussi et de manière encore plus réelle, lors d'expositions en artothèques. Ils peuvent aussi accepter la reproduction de leurs œuvres à des fins commerciales et doivent de ce point aussi contractualiser cet accord<sup>94</sup>. Ainsi, les questions juridiques au sein des artothèques se font en priorité autour des contrats. En effet, en plus de pouvoir protéger les artistes, il faut pouvoir protéger les œuvres et les publics. L'utilisateur empruntant une œuvre doit signer un contrat prévoyant les modalités de respect de l'œuvre. Nous aborderons ces conditions de prêt *a posteriori*.

## 5.5. Systèmes internes (conservation, gestion, stockage, restauration)

Ce qui est nommé système interne ici concerne, de la même manière que la gestion en bibliothèque, tout ce qui a trait à la gestion des œuvres. Donc, le catalogage de celles-ci et la manière de conserver les œuvres, la restauration si besoin et la mise en avant des œuvres.

Les œuvres en artothèques ont une valeur artistique et patrimoniale et doivent être traitées avec précaution afin de pouvoir être dans les meilleures conditions au prêt. L'artothèque Léo Lagrange à Paris met en place ce qu'on appelle la conservation préventive, afin d'éviter les coûts de restauration qui sont plus chers. Pour l'artothèque parisienne, « faire vivre l'artothèque c'est promouvoir l'accès à la culture et à la connaissance, l'éveil de la curiosité, l'ouverture à l'altérité mais aussi la conscience de la valeur d'un bien culturel tel qu'une œuvre d'art<sup>95</sup>. »

Évidemment, chaque œuvre n'a pas besoin de la même conservation car les œuvres sont différentes dans leurs matériaux. Cependant, des règles peuvent être appliquées afin de faire en sorte que les œuvres ne se détériorent pas trop vite. Il faut de bonnes conditions thermo-hygrométriques (pas de lumière directe sur les œuvres et pas de source d'humidité à proximité des œuvres)<sup>96</sup>. Il s'agit des règles de base de la conservation des œuvres d'art contemporain. La restauration des œuvres d'art s'il y en a besoin, se fait à travers des restaurateurs de métier mais aussi parfois à travers des restaurateurs employés par des musées, lorsque l'artothèque est liée à un établissement muséal.

Au niveau de la registration des œuvres, il ne semble pas exister de standard de catalogage en artothèque. Les artothèques de médiathèque (la norme AFNOR Z44-077 est utilisée pour le catalogage des images fixes) ou de musée présentent les mêmes logiciels de catalogage que ceux des structures dans lesquelles elles s'installent. Et les œuvres, afin de prouver leur propriété sont souvent estampillées avec le logo, ou le nom de l'acquéreur (l'artothèque) en relief sans encre.

---

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>93</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>95</sup> EMPRUNTER UNE ŒUVRE – Léo Lagrange Artothèque, sans date. [en ligne]. [Consulté le 19 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.leolagrange-artotheque.org/emprunter-une-oeuvre/>

<sup>96</sup> *Ibid.*

Tous les moyens sont donc mis en place afin que les œuvres soient dans les meilleures conditions possibles pour éviter la restauration mais aussi évidemment la destruction des œuvres ou tout autre dégradation. Que cela soit au niveau du système de catalogage, de conservation ou de juridiction.

## 6. Fonctionnement d'une artothèque

Une artothèque se définit auprès des publics par ses aspects de prêt d'œuvres et d'expositions. De manière plus pratique, il s'agit ici de présenter la manière dont se déroulent les activités de prêt ainsi que les activités de médiation au sein des artothèques.

### 6.1. Prêts et emprunts

Le prêt est la base même de l'artothèque et de sa création. Le fonctionnement est simple : un usager, choisi parmi un nombre d'œuvres lui étant proposées et décide d'en emprunter une (ou plusieurs selon l'abonnement).

Le prêt d'œuvre d'art se différencie d'un prêt en bibliothèque par l'œuvre en elle-même. En effet, l'œuvre a une valeur plus élevée au niveau matériel évidemment mais aussi au niveau patrimonial. Ainsi, l'emprunteur se doit de faire usage de précautions. Il doit lors du prêt signer un contrat de prêt, dans lequel il est souvent écrit que l'utilisateur s'engage à prendre soin de l'œuvre et de la rendre sans dommage. La plupart du temps, un constat de départ et d'arrivée de l'œuvre sont réalisés à l'artothèque afin de constater des dommages s'il y en a eu lors de la période de prêt.

Les œuvres sont en général envoyées chez l'emprunteur, accompagnées de plusieurs éléments : une fiche pratique de conseils afin de prendre soin de l'œuvre, une fiche de présentation de l'œuvre avec les éléments artistiques importants, du papier bulle ou une pochette de protection pour protéger l'œuvre lors du voyage<sup>97</sup>.

Ce qui est très intéressant au niveau du choix d'emprunt des usagers est la manière dont leurs goûts peuvent évoluer au fil des années et ainsi de voir à quel point les emprunts marquent les choix artistiques des publics. Une exposition à Caen reconnaît cette évolution en exposant les choix d'un abonné spécifique au fil des années. De cette manière, il est possible de voir l'implication de l'artothèque dans les choix d'un individu et dans ses goûts artistiques.

### 6.2. Abonnements

Les personnes accédant au prêt sont des abonnés de l'artothèque. Ils peuvent aussi être abonnés à la structure qui propose les missions de l'artothèque. Les abonnements sont

---

<sup>97</sup> À Angers, la pochette porte le logo de l'artothèque et se porte comme un sac, à la taille de l'œuvre.

majoritairement payants, avec un tarif par année qui doit donner à l'utilisateur le droit en moyenne à 6 prêts d'œuvres. En effet, la majorité des abonnements permettent le prêt d'une œuvre pendant 2 mois en moyenne, même si cela n'est pas une règle fixe en artothèque. Le tarif de l'abonnement est parfois modulable en fonction du nombre d'œuvres que l'utilisateur veut ramener chez lui.

Les abonnements changent en fonction de l'abonné, qu'il soit un particulier ou un professionnel, qu'il habite dans la ville ou en dehors de la ville de l'artothèque. Les abonnements professionnels sont en moyenne plus chers mais permettent l'emprunt de plus d'œuvres d'art pour des durées plus longues, afin d'orner les murs d'une entreprise, d'une collectivité, etc. La plupart du temps, l'abonnement aux particuliers tourne autour d'une vingtaine d'euros, et comprend un changement d'œuvre tous les deux mois.

En fonction des artothèques, lors de son inscription, l'abonné s'engage à fournir une carte d'identité, un justificatif de domicile, parfois une assurance habitation, une attestation de responsabilité civile et même de temps en temps, une caution d'assurance avec pour volonté de protéger les œuvres des dommages qui pourraient arriver. Ces règles de prêt et d'abonnement sont donc la base de la création d'une artothèque.

### 6.3. Action culturelle

Nous aborderons la question plus spécifique de la mission que représente l'action culturelle *a posteriori*. Pour l'instant, l'intérêt de cette partie est de faire un tour d'horizon de ce que représente en France, en artothèque, l'action culturelle. Dans un sondage envoyé à plus de 60 artothèques au début de l'année 2021, 28 réponses ont été obtenues, et certaines d'entre elles permettent de comprendre les différentes actions réalisées en artothèques afin de valoriser le fonds d'art contemporain auprès des publics.

Les artothèques organisent des expositions. Elles peuvent être individuelles ou collectives, dans l'artothèque ou hors-les-murs. En effet, l'artothèque est un espace d'exposition autant qu'une galerie de prêt. En 2020, l'artothèque d'Angers déménage afin de créer plus d'espace d'exposition pour ses futurs événements<sup>98</sup>. Cela révèle la volonté d'actions culturelles dans les artothèques. Peu d'artothèques ont eu encore l'occasion d'organiser des expositions sur la période 2020-2021, cependant, certaines artothèques ont pris la liberté de réaliser quand même des expositions prévues afin de faire avancer le calendrier culturel des artothèques. C'est le cas de l'artothèque de Caen, présentant une exposition de l'artiste franco-américaine Nina Childress, nommée *Genoux serrés*<sup>99</sup>. Tout cela est réalisé presque complètement virtuellement. Le vernissage est organisé par visioconférence à cause des restrictions sanitaires. De plus, une prolongation de l'exposition a eu lieu afin de se poursuivre après le confinement ayant débuté

---

<sup>98</sup> OUEST-FRANCE, 2019. Angers. L'Artothèque se rapproche du musée des Beaux-Arts. *Ouest-France.fr* [en ligne]. 26 juillet 2019. [Consulté le 23 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/angers-49000/angers-l-artotheque-se-rapproche-du-musee-des-beaux-arts-6460209>

<sup>99</sup> L'ARTOTHÈQUE, ESPACE D'ART CONTEMPORAIN DE CAEN, 2021. NINA CHILDRESS GENOUX SERRÉS. [en ligne]. 6 février 2021. [Consulté le 23 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <https://artotheque-caen.net/2021/02/03/nina-childress-genoux-serres-6-fevrier-15-mai-2021/>

début avril. Les expositions sont tout autant des parties importantes du fonctionnement d'une artothèque que le prêt et les abonnements des publics.

D'autres actions culturelles sont très mises en avant en artothèque comme les conférences et rencontres avec des artistes. Celles-ci permettent vraiment l'installation des artothèques dans l'inconscient collectif comme un lien entre les artistes et les publics (plus que les musées). En 2019, un article de la Dépêche met en avant une rencontre d'un artiste, Fred Calmets avec les visiteurs de l'artothèque de Rodez<sup>100</sup>. Il est évoqué le fait que l'artiste est à la disposition des visiteurs, ce qui révèle l'intérêt de la rencontre entre les deux partis. Les exemples de rencontres avec les artistes remontent malheureusement à l'année 2019, ou au début de l'année 2020 à cause des restrictions sanitaires.

D'autres actions culturelles sont aussi présentes en artothèques à l'image d'ateliers ou workshops (comme certaines artothèques aiment les appeler) auprès de différents publics. Celles-ci peuvent être de nature pédagogique ou artistique. À l'artothèque François Morellet sont proposés des ateliers de dessin et de peinture au sein de l'association pour personnes handicapées, les ateliers sont ouverts à tous et présentent le lien entre l'association et l'artothèque<sup>101</sup>. Une artothèque [Annecy] a fait part de ses pratiques de projection, de la même manière, pédagogiques ou artistiques<sup>102</sup>.

Parfois, il est évoqué la question de biennales, auxquelles les artothèques peuvent participer. En effet, ces institutions se trouvent plus directement liées au marché de l'art et implantent les artothèques comme actrices de l'art contemporain. Enfin, les artothèques font part de leur participation et de l'organisation de salons ou festivals. L'artothèque de Morlaix indique organiser le salon de la petite édition d'artiste en novembre annuellement<sup>103</sup>. Ce festival présente des gravures, des estampes, des sérigraphies, des livres d'artiste et des vidéos. Il veut promouvoir les œuvres originales d'artistes, comme ils le font dans leur artothèque à Morlaix.

Il s'agit là de la mission principale de ces actions culturelles, faire promouvoir la création artistique auprès de publics plus grands que ceux fréquentant seulement l'artothèque. Les artothèques, en plus de ces questions de fonctionnement, ont des missions auprès des publics et des acteurs de l'art.

## 7. Missions des artothèques

Les missions des artothèques, de la même manière que celles des bibliothèques, sont des missions de valorisation, de médiation, de création et de communication.

---

<sup>100</sup> LADEPECHE.FR, sans date. Onet-le-Château. Rencontre avec l'Artothèque et l'artiste Fred Calmets. *ladepeche.fr* [en ligne]. [Consulté le 23 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.ladepeche.fr/2019/02/19/rencontre-avec-lartothèque-et-lartiste-fred-calmets.8023802.php>

<sup>101</sup> Présentation des ateliers de l'artothèque, sans date. *ESAT - Artothèque François Morellet - Cholet* [en ligne]. [Consulté le 23 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <http://arcenciel-artothèque.fr/v1/a-propos/lartothèque/>

<sup>102</sup> *Sondages auprès de 60 artothèques françaises*, 2021. [en ligne]. [Google Forms]. Consulté à l'adresse: <https://docs.google.com/forms/>. Annexe VI et VII.

<sup>103</sup> *Ibid.* Annexe VI et VII.

## 7.1. Médiations et rôle pédagogique

Dans un questionnaire envoyé à soixante artothèques au début de l'année 2021, la question suivante leur était posée : « Pour vous, quelles missions de l'artothèque sont celles que vous mettriez en avant ? ». La grande majorité des réponses mettent en évidence la médiation, les ateliers artistiques et les expositions.

La médiation en artothèque se trouve dans la conversation, le dialogue entre les usagers et les artothécaires. En effet, il s'agit d'une des premières clés de la réussite des artothèques, la manière dont est accompagné l'emprunteur. Mais aussi de savoir guider sa recherche artistique au sein des œuvres de l'artothèque. La médiation se trouve dans la découverte des collections de l'artothèque et des approches différentes qui peuvent se faire de celles-ci. Des visites commentées sont parfois proposées en artothèque afin de répondre à des questions au niveau de la création<sup>104</sup>.

Le rôle de médiation se trouve évidemment dans ce dialogue, particulièrement aussi dans les actions culturelles réalisées (nous évoquions précédemment des exemples) mais aussi et l'exemple se retrouve dans la plupart des artothèques, auprès des écoles. En effet, outre les artothèques dans l'enseignement<sup>105</sup> dont la médiation auprès des élèves et étudiants est évidente, beaucoup d'artothèques soulignent l'importance de la médiation auprès des écoles et des endroits de développement de la jeunesse. Là où les premières artothèques prenaient place dans les maisons de la culture dont le public visé était jeune, une tradition auprès des publics scolaires s'est continuée. La médiation de ce point de vue-là se fait donc à travers des prêts aux élèves, la création de murs dans les écoles, le montage d'expositions dans des maisons de quartiers, les accueils de classe, etc.

Ainsi, la question de la médiation est primordiale afin de créer un environnement accueillant, bienveillant et donnant à voir des œuvres d'art dont la portée se trouve limitée hors des murs des artothèques.

## 7.2. Le contact direct à l'art et la démocratisation

*« Les artothèques, par leur mise à disposition d'œuvres d'art de manière concrète, mais aussi par les actions de médiation proposées autour des œuvres, permettent de combler progressivement les craintes de certains publics vis-à-vis de la création artistique contemporaine<sup>106</sup>. »*

---

<sup>104</sup> Médiation – L'ARTOTHEQUE, ESPACES D'ART CONTEMPORAIN, sans date. [en ligne]. [Consulté le 23 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <https://artothèque-caen.net/scolaires/>

<sup>105</sup> Il existe deux exemples principaux : l'artothèque Antonin Artaud à Marseille dans le Lycée du même nom et l'EIVAC, l'Espace international universitaire d'Art contemporain à Paris XII, le seul exemple dans l'enseignement supérieur. CHEVREFILS DESBIOLLES, Annie, *op. cit.* p. 41-42.

<sup>106</sup> PONTOIRE, Marie, 2013. Des partenariats possibles : Les artothèques ou le prêt d'œuvres comme outil d'expérimentation de l'art contemporain. *La revue des livres pour enfants*. 2013. No. 272, p. 128-131.

Il convient de dire que cette médiation en tant que mission principale de l'artothèque permet le contact direct avec l'art et une démocratisation de celui-ci. En effet, une mission de l'artothèque est de « briser la glace de l'élitisme<sup>107</sup> ». Il est reconnu que l'art contemporain, dans notre société, n'a pas une réputation d'art accessible. Qui entre de manière naturelle dans une galerie, sans expérience du monde de la culture ? De nombreux publics se sentent exclus de cette partie de la culture et les artothèques regrettent que certains publics ne soient pas des usagers de l'artothèque (comme ils ne sont pas des usagers des autres endroits culturels), à l'image des étudiants, des minorités, des populations défavorisées, etc.

L'intérêt de l'artothèque est de créer un pont entre l'art et les publics en utilisant les ressources en artothèques : le prêt et la médiation.

Le prêt est une manière de démocratiser l'art contemporain car il permet un contact nouveau à l'art que nulle autre structure ne met en place. Très peu de personnes ont l'occasion d'acquérir des œuvres d'art. De plus, le prêt permet d'éloigner l'art de sa valeur commerciale et ainsi de créer un vrai lien entre celui-ci et l'observateur. Dans un musée, l'œuvre est au mur, inaccessible, en artothèque, on la porte et on l'emmène.

Aussi, le prêt démocratise car il est la conséquence d'un choix. Il permet à l'utilisateur de choisir entre plusieurs courants et plusieurs formats d'œuvres d'art. Et ce choix donne un intérêt à l'œuvre en elle-même. En 2002, Claire Tangy explique que « ce que laisse le passage d'une œuvre dans une vie, au-delà de sa présence physique et du simple plaisir esthétique qui pourrait en découler, c'est l'ouverture sur un champ nouveau, le déplacement du regard, la conscience de l'autre et de sa vision du monde<sup>108</sup>. » Cette vision de l'œuvre marque l'idée que chaque œuvre qui entre dans un domicile a une influence sur le regard porté sur le monde.

La médiation et le prêt en artothèque sont, plus qu'une forme de démocratisation, un tremplin, qui amène à se poser plus de questions et à les chercher au sein de l'art contemporain. Des personnes ayant été abonnées pendant plusieurs années témoignent d'acquisitions personnelles après avoir emprunté des œuvres pendant longtemps. À l'image de Anne Milet et Jean-Charles Lévy, dont la revue de l'artothèque d'Angers, R.a-r, relate l'expérience avec les galeries de prêt en 2014<sup>109</sup>. Abonnés depuis 2006 à l'artothèque d'Angers, Anne Milet et son compagnon deviennent collectionneurs à partir d'œuvres aimées en artothèque et d'artistes découverts. Cela montre bien que l'artothèque permet une entrée au sein d'un monde dont la réputation l'affirme comme fermé.

La notion du contact direct à l'art et de la démocratisation se retrouve aussi dans un aspect très concret des artothèques : l'existence d'artothèques mobiles. En effet, certaines artothèques sont itinérantes, comme celle du MUTUUM (en Nouvelle Aquitaine)<sup>110</sup>. Cette association permet de louer des boîtes (appelées ruches) contenant des œuvres aux organismes ou associations motivées. Cela permet de faire venir l'art aux publics sans attendre qu'ils viennent à l'artothèque. Dans le même registre, les expositions hors-les-murs des artothèques permettent

---

<sup>107</sup> FALLET, Laure, *op. cit.* p. 41.

<sup>108</sup> TANGY, Claire, 2002. Les artothèques : Des collections à valeur d'usage. 1 janvier 2002. P. 46-49.

<sup>109</sup> DERVAL, Elodie, 2014. Entretien avec Anne Milet et Jean-Charles Lévy, abonnés collectionneurs. R.a-r : Revue aller-retour de l'artothèque d'Angers, 2014. *Ville d'Angers - Artothèque*. Vol. 1, no. 01, p. 10-17.

<sup>110</sup> L'ARTOTHEQUE | MUTUUM ARTOTHEQUE — Art contemporain en Nouvelle-Aquitaine, 2020. [en ligne]. [Consulté le 23 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <http://www.mutuuum.fr/lartoth%C3%A8que>

d'entretenir cette notion de démocratisation en artothèque. Alors, l'artothèque dans son essence même a pour volonté de démocratiser l'art contemporain.

### 7.3. Rapport aux artistes

Dans la continuité, le rapport aux artistes en artothèque se place de manière à vouloir créer un pont entre l'art et les publics. Les artistes sont la matière principale permettant la démocratisation des œuvres d'art. Les artothèques ont été créées afin de donner une autre place aux artistes au sein du monde de l'art dans le contexte de développement culturel des années 80<sup>111</sup>. Le soutien aux artistes se fait de plusieurs manières, à travers les acquisitions et les expositions et autres actions culturelles mais aussi à travers les résidences d'artistes et les commandes. Les dialogues sont différents selon les artothèques car chacune pose sa volonté particulière d'avoir comme mission l'aide et le dialogue avec les artistes. Les artothèques associatives vont avoir tendance à vouloir plus aisément créer un lien avec les artistes, du point de vue de la création artistique quand les artothèques municipales ont la plus grande mission de diffusion de l'art. Selon les artistes rencontrés, Yann Lestrat<sup>112</sup> et Patricia Cartereau<sup>113</sup>, les artothèques où leurs œuvres ont été exposées et mises à la disponibilité du prêt ont toujours tenu à les rencontrer avant chaque acquisition. Cela révèle une intention de créer un lien.

Aussi, le rapport aux artistes se développe plus particulièrement dans la volonté de protéger la création locale. De nombreuses artothèques font la différence au sein des acquisitions entre les artistes régionaux et nationaux. Il s'agit ici de laisser une chance de tremplin à une création locale. De plus, les artistes locaux sont moins chers à l'achat ce qui permet de pouvoir les aider plus facilement grâce à l'acquisition.

Au niveau de l'ADRA, l'aide aux artistes se fait aussi au travers de la commande artistique, comme celle nommée « Quotidien » lancée en 2018 par le centre national des arts plastiques. Selon le catalogue des œuvres, ce genre de commande permet d'encourager la vitalité de la création contemporaine<sup>114</sup>. Le soutien à la création artistique est réellement un pilier des missions des artothèques.

### 7.4. Edition et création

Les artothèques, en tant que lieux de culture, sont évidemment importantes dans les fonds spécifiques qu'elles mettent en place mais aussi dans la production artistique qu'elles

---

<sup>111</sup> SERRA, Mathilde, 2019. *L'artothèque, l'artiste et l'art contemporain* [en ligne]. Mémoire d'étude. Lyon: Université de Lyon, ENSSIB. [Consulté le 12 janvier 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/69310-l-artotheque-l-artiste-et-l-art-contemporain.pdf>

<sup>112</sup> LESTRAT, Yann, 2021. *Entretien avec un artiste*. 11 mars 2021. Annexe VIII.

<sup>113</sup> CARTEREAU, Patricia, 2021. *Entretien avec un artiste*. 12 mars 2021. Annexe IX.

<sup>114</sup> ADRA, 2019. *Commande artistique : « Quotidien »*. 2019. Association de développement et de recherche sur les artothèques.

aident à réaliser et qu'elles réalisent au sein même des artothèques. En effet, de nombreuses artothèques prennent part à la création artistique.

Cela peut être lors de l'aide à la création d'œuvres d'art par des résidences d'artistes ou des commandes comme nous l'évoquions précédemment, ou bien à travers la production d'œuvres d'art elle-même en collaboration avec des artistes à la suite d'expositions. Ces dernières productions ont été évoquées par Yann Lestrat et Patricia Cartereau lors d'entretiens. Cette dernière avait eu l'occasion de voir ses œuvres reproduites en multiples à la suite d'une exposition à l'artothèque-galerie d'Hennebont<sup>115</sup>. Cette création a été mise en avant par Annie Chevrefils-Desbiolles dans son rapport de 2017 suggérant la promotion des productions graphiques et éditoriales d'artistes à travers l'édition et la microédition<sup>116</sup>. Cette coproduction d'œuvre permet à l'artothèque de se placer dans la création artistique de manière directe. Selon Philippe Piguet en 2002, lors du colloque de l'ADRA : « eu égard aux artistes et pour qu'elles ne soient pas simplement un lieu d'enregistrement de l'existant, les artothèques ne devraient pas se cantonner au simple stockage d'images préfabriquées. Elles gagneraient à s'inscrire dans l'amont même de la création, sur le versant de la production<sup>117</sup>. ». Depuis 20 ans et la rédaction de cette phrase, les artothèques ont pris le dessus de cette initiative et participé activement à la production artistique. Même l'ADRA participe à cette production avec la vente par son biais numérique de multiples<sup>118</sup>.

Cette participation se place aussi dans la création éditoriale et la recherche intellectuelle autour des artothèques. En effet, outre la création artistique, les artothèques permettent une réflexion active autour de ce que représentent le prêt d'œuvre d'art et la médiation en artothèque. Des exemples montrent la participation à cette recherche intellectuelle à l'image de publications de l'ADRA ou de revues créées par des artothèques comme la revue R.a-r (Revue Aller-Retour) de l'artothèque d'Angers. Celle-ci présente des entretiens, des articles et des réflexions autour des publics et des artistes. Cette revue met en avant l'intérêt de l'artothèque au sein de la création éditoriale car en tant que diffuseur d'art contemporain, son environnement permet la compréhension du monde de l'art.

## 7.5. Communication

La mission de communication des artothèques est une des problématiques les plus travaillées au sein des artothèques françaises. En effet, les structures possèdent souvent une réputation de ne pas avoir de notoriété auprès des publics et même parfois au sein de la ville dans laquelle elle est implantée. Ainsi, Claire Tangy décrit cette expérience de la manière suivante : « Une artothèque, c'est comme un magasin de vélos dans une ville où on ne sait pas en faire<sup>119</sup> ». De manière imagée ici, elle met en exergue un problème réel qui est de faire

---

<sup>115</sup> CARTEREAU, Patricia, 2021. *Entretien avec un artiste*. 12 mars 2021. Annexe IX.

<sup>116</sup> CHEVREFILS-DESBIOLLES, Annie, *op. cit.* p. 29-31.

<sup>117</sup> TANGY, Claire et AMSELLEN, Guy, 2002. *Les artothèques des outils novateurs au service de l'art et des publics*.

In: *Les artothèques des outils novateurs au service de l'art et des publics*. Caen: Association de développement et de recherche sur les artothèques. 2002. p. 159. ISBN 2-912446-03-1.

<sup>118</sup> Éditions Archive, 2021. *Les Artothèques* [en ligne]. [Consulté le 30 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.lesartothèques.com/edition/>

<sup>119</sup> FIRMIN-DIDOT, 2000. 300 francs le maître. *Télérama*. 5 février 2000. No. 2612.

connaître les artothèques aux publics qui ne sont pas habitués aux espaces culturels mais aussi ceux qui y sont habitués. Car en effet, même les personnes rodées aux musées, bibliothèques ou galeries ne connaissent pas les artothèques.

Des mesures et autres techniques de communication sont mises en place afin de faire découvrir les artothèques aux publics, médiation, expositions hors-les-murs, pédagogie et même publicité. Les expositions font souvent figure d'article dans les journaux locaux afin de toucher les publics proches de l'artothèque. Ce genre de communication reste un aspect compliqué des artothèques car il s'agit évidemment d'une notoriété très relative à conserver et à agrandir.

## 7.6. Difficultés et fragilités d'une artothèque

Finalement, ces missions décrites précédemment montrent la fragilité et l'importance des espaces culturels comme les artothèques. Celles-ci évoluent avec difficulté dans le monde de l'art à cause de beaucoup de notions qui empêchent la réalisation d'entreprises comme le prêt d'œuvre d'art.

De nombreuses artothèques au fur et à mesure des années ont été dans l'obligation de fermer leurs portes à cause de facteurs différents : la fragilité économique, la fragilité de l'art, le coût élevé de la conservation de l'art, le coût de la création d'un fonds propre<sup>120</sup> mais aussi la marginalisation des artothèques au sein même du réseau de l'art<sup>121</sup>.

En effet, les artothèques sont souvent ignorées des établissements plus importants au sein de l'art contemporain, les FRAC, les écoles ou les centres d'art, etc. Même parfois pour les artothèques reconnues comme de vrais espaces d'exposition et de diffusion de l'art à l'image de l'artothèque de Caen<sup>122</sup>, l'ignorance est de mise.

Déjà, quelques années après la création des premières artothèques, le rapport de Nathalie Heinich écrit à la demande du Ministère de la culture relève « des difficultés administratives et financières qui entravent le travail de médiation ». Ces difficultés touchent le fonctionnement des artothèques et le personnel qui met en place son organisation et rend le travail dur à valoriser. De plus, elle remarque un « manque endémique de budget, confié au manque d'intérêt que manifestent les Conseillers artistiques à l'égard des artothèques » et une « implantation géographique aléatoire [...] qui crée des disparités entre elles »<sup>123</sup>. Aujourd'hui encore, les observations de Nathalie Heinich sont pertinentes et montrent que la place des artothèques, outre des initiatives comme la création de l'ADRA, reste assez peu importante au sein du monde large et vaste de l'art contemporain.

Ce qu'il est assez intéressant de relever est que les contraintes d'un abonnement en artothèque dissuadent parfois les plus intéressés par l'art à s'inscrire (à l'image d'étudiants ou

---

<sup>120</sup> FALLET, Laure, 2012. *op. cit.* p. 43.

<sup>121</sup> *Ibid.*

<sup>122</sup> COLL-SEROR, Caroline, 2001. *Op. cit.* p. 21.

<sup>123</sup> HEINICH, Nathalie, 1985. *op. cit.*

personnes en situation de précarité) pour des raisons matérielles. Ainsi, les personnes qui, elles, n'ont pas d'intérêt particulier à l'art ne prendrons même pas la peine de venir en artothèque.

Les grandes questions de la pérennité des artothèques tournent autour de ces sujets évidents qui font réfléchir à la place qu'elles prennent dans le monde de l'art français et dans l'imaginaire des usagers de la culture.

## 8. Lieu de culture et des publics

### 8.1. Publics des artothèques

C'est auprès des publics que les missions des artothèques prennent tout leur sens. Ils sont la raison pour laquelle la plupart des activités de l'artothèque sont créées. Cela se voit à travers les expositions mais aussi à l'importance qui leur est donnée en artothèque, comme par exemple avec la création de l'exposition « Tout doit disparaître » à Grenoble en 1997. Cette exposition voulait mettre en avant la présence des publics en artothèques en remplaçant une œuvre empruntée par le portrait de l'emprunteur au mur à la fin des trois semaines de l'exposition<sup>124</sup>. Ainsi, cela prouve que l'individu emprunteur en tant que tel est la finalité de la présence d'une œuvre en artothèque.

Il existe tous types de publics, comme nous le disions dans une partie précédente présentant l'abonnement en artothèque, les publics professionnels et les publics particuliers. Cette première catégorie se définit par son caractère de fidélité auprès des artothèques, car en effet, les collectivités ou les entreprises ne gardent que rarement des murs blancs si des publics sont accueillis dans leurs locaux. L'artothèque permet donc à un prix abordable de réussir à décorer un espace tout en participant à la vie artistique d'une ville. La deuxième catégorie, celle des publics particuliers mérite que l'on s'y attarde plus en détail.

Au fur et à mesure de l'évolution des artothèques depuis leurs créations, les publics particuliers ont évolué et changé avec elles. En 1985, selon les études de Nathalie Heinich, le public des artothèques est bien plus diplômé que la moyenne française (environ 86% des emprunteurs possède le bac contre 16% de la population nationale)<sup>125</sup> et pratique des activités considérées comme favorisées.

Dans un entretien avec Anaïs Coenca, directrice de l'artothèque de Saint-Cloud en 2011, Estelle Guichard fait effet de plusieurs chiffres à propos des publics. Elle estime que le public de son artothèque est majoritairement jeune (entre 18 et 45 ans) et qu'il est surdiplômé. Cette dernière affirmation semble ne pas avoir beaucoup évolué depuis 1985. Ce public compte en moyenne plus de femmes que d'hommes, à l'instar de la fréquentation des musées en France. Toutefois, Anaïs Coenca remarque que la catégorie socio-professionnelle des artothèques est moins élevée que celle des musées, bien que ceux-ci soient des habitués des pratiques culturelles. Le chiffre qui permet de se rendre compte des publics est celui qui démontre que

---

<sup>124</sup> COLL-SEROR, Caroline, 2001. *Op. cit.* p. 40.

<sup>125</sup> GUICHARD, Estelle, 2007. *Op. cit.* p. 5.

90% des publics d'artothèques sont aussi inscrits dans une bibliothèque et donc, sont déjà habitués au prêt. Ces chiffres sur les adhérents des artothèques permettent de comprendre la place qu'elles ont au milieu du monde de l'art et de la culture. Cela étant dit, ces chiffres prennent en compte les publics adhérents et donc inscrits dans une artothèque. Ils ne sont pas forcément représentatifs des fréquentations des expositions en artothèques. Ces chiffres de fréquentation ne sont pour le moment pas disponibles à la recherche sur les artothèques.

Enfin, il existe une différence entre les publics selon la structure dans laquelle est implantée l'artothèque. Une artothèque au sein d'un théâtre ne fera pas venir les mêmes usagers qu'une artothèque de musée, ou de bibliothèque. Des exemples encore plus précis montrent que des artothèques en hôpital, comme l'artothèque de l'APHP à Ivry-sur-Seine, n'ont évidemment pas les mêmes publics que d'autres structures.

La question des publics en artothèque est donc une question majeure. Des auteurs s'y sont intéressés et un ouvrage porté par Dominique Sagot-Duvaurox, professeur à l'université d'Angers, devrait être publié prochainement. Celui-ci se penche notamment sur la question de l'emprunt d'œuvre d'art du point de vue de l'emprunteur, et sur « les rapports que les adhérents entretiennent avec les œuvres qu'ils empruntent<sup>126</sup> ». Il permettra de comprendre plus en détail les publics d'artothèque, outre les études quantitatives.

## 8.2. L'importance des artothèques comme lieu de culture

Malgré les difficultés évidentes, les artothèques ont une importance comme lieu de culture. Cela se remarque à travers des aspects particuliers, un premier étant la question d'un patrimoine spécifique ou relatif à un espace de rayonnement. À l'instar des musées, les artothèques présentent la création artistique au sein de l'espace dans lequel elle s'implante. Comme nous le voyions, l'art en artothèque est rarement international et présente la particularité de donner à voir une création locale et nationale. Cela représente des fonds patrimoniaux parfois importants en termes qualitatifs et quantitatifs. Des artothèques présentent des fonds spécifiques, comme l'artothèque de Cherbourg dont une partie du fonds est composée de planches originales de bande dessinée. Le fonds présente des artistes comme Moebius, Mattotti ou Tardi<sup>127</sup>. Cela traduit une volonté de mettre en avant des arts particuliers et pas seulement de l'art contemporain au sens reconnu par le grand public.

De plus, les artothèques sont implantées dans des structures très diverses et ainsi adaptent leurs missions à l'endroit où elles se trouvent et aux publics qu'elles rencontrent. C'est en cela qu'elles sont un lieu de culture qui gagnerait à être connu afin de pouvoir développer cette diffusion auprès de publics différents. Car finalement, les publics sont réellement les premiers gagnants de la création des artothèques, que cela soit à travers le prêt ou la médiation. Même si comme nous le disions précédemment, de nombreuses parts de la population ne

---

<sup>126</sup> Le rôle des artothèques dans la diffusion de l'art contemporain, 2020. Groupe de Recherche ANgevin en Économie et Management [en ligne]. [Consulté le 1 mai 2021]. Consulté à l'adresse: <http://granem.univ-angers.fr/fr/projets-de-recherches/contrats-en-cours/le-role-des-artotheques.html>

<sup>127</sup> Les artistes de l'artothèque de Cherbourg, 2020. *Cherbourg.fr* [en ligne]. [Consulté le 2 mai 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.cherbourg.fr/infos-services/culture-et-loisirs/centre-d-art-artotheque-et-lieux-d-exposition/artotheque-323.html>

viennent pas en artothèque ou n'ont pas les clés de lecture pour savoir s'intéresser à l'art contemporain, les artothèques travaillent de manière immédiate avec des publics restreints à l'art contemporain comme les écoles, les associations, etc.

L'importance des artothèques ne reste pas à prouver, toutefois, sa marge de diffusion reste elle, un élément de débat non seulement au sein des artothèques mais du monde de l'art en entier. Le développement des artothèques, qui dans certaines villes prenait une place conséquente depuis quelques années, a été malheureusement arrêté à cause de la situation sanitaire en France qui a poussé les portes des artothèques à se fermer.

### 8.3. La question de la situation sanitaire et l'avenir des artothèques

La situation sanitaire du COVID-19, dont les conséquences ont commencé à avoir lieu à partir de mars 2020, a freiné le développement des artothèques auprès de nouveaux publics mais a surtout interdit aux usagers des artothèques de côtoyer l'espace auquel ils sont habitués. Dans un entretien en mai 2020, Nathalie Heinich, qui a été la première à étudier l'intérêt des artothèques remarque que la pandémie questionne la responsabilité individuelle autour de la santé et que cela fait repenser les priorités du public<sup>128</sup>. On se rend compte que les lieux de culture manquent aux personnes qui s'y rendaient avant la situation sanitaire.

La conséquence négative d'un arrêt complet du monde de la culture est la perte de fidélité pour des endroits comme les artothèques qui avaient avant cela beaucoup travaillé à toucher son public et de nouvelles tranches de la population. De plus, les conséquences économiques d'un tel changement sociétal ajoutent une insécurité financière aux ménages pour lesquels le monde culturel est parfois un ajout plus qu'une nécessité. Du côté politique, peu de réponses sont apportées aux établissements culturels relégués à attendre la réouverture de la plupart des commerces avant leurs propres réouvertures.

Toutefois, les artothèques ont pu bénéficier (selon les structures) d'ouvertures partielles lors des différents confinements grâce à un statut proche des bibliothèques. En effet, l'artothèque d'Angers, par exemple, a pu ouvrir ses portes lors du confinement en février 2021 aux visiteurs de l'artothèque et sur rendez-vous<sup>129</sup> avec les photos exposées recouvertes de papier afin de ne pas être vues par les abonnés venus emprunter de nouvelles œuvres.

À la réouverture du monde de l'art et de la culture, de nombreuses questions se posent sur l'avenir des institutions culturelles et donc des artothèques. Ces dernières ne sont pas les premières à être mises en avant comme indispensables et ainsi sont dans l'incertitude face à un « monde d'après » qui ne semble pas forcément positif pour le monde culturel.

---

<sup>128</sup> CROSNIER, Camille, 2020. Les entretiens (dé)confinés, avec Nathalie Heinich : « La liberté individuelle n'est pas la fin de tout ». [en ligne]. 14 mai 2020. [Consulté le 30 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.franceinter.fr/environnement/les-entretiens-de-confines-avec-nathalie-heinich-la-liberte-individuelle-n-est-pas-la-fin-de-tout>

<sup>129</sup> LE ROUX, Marie-Jeanne, 2021. Angers. Rouverte à ses abonnés, l'artothèque déconfiner les œuvres d'art. *Courrier de l'Ouest* [en ligne]. 5 février 2021. [Consulté le 30 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/angers-49000/angers-rouverte-a-ses-abonnes-l-artotheque-deconfiner-les-oeuvres-d-art-0ceda658-67cb-11eb-9ee0-2013fa8b22ce>

L'avenir des artothèques, entre reconnaissance des pairs, développement des publics depuis quelques années et diffusion de la création artistique reste sur une voie entre chaud et froid. La situation sanitaire a pu permettre de comprendre l'intérêt et l'importance d'établissements comme les artothèques du monde de la culture française.

## 9. Conclusion

Les artothèques, depuis l'après-guerre, se sont développées en corrélation avec la politique et le développement social qui ont créé l'Histoire du XX<sup>ème</sup> siècle. Ce développement s'est fait en lien avec la politique d'André Malraux puis le développement culturel sous le gouvernement ministériel de Jack Lang, ensuite à travers la mise en réseau des artothèques et l'ADRA et enfin les changements culturels créés par la situation sanitaire.

Aujourd'hui, encore peu connues, les artothèques méritent d'être présentées à un plus grand public car elles véhiculent des notions importantes au sein de notre société : le partage, la diffusion de l'art et de la connaissance, de la même manière que des établissements plus démocratisés comme les bibliothèques. À travers leurs missions spécifiques (le prêt, la médiation, le rapport aux artistes et à la création, le développement d'un contact direct à l'art) les artothèques proposent une vision du monde de l'art différente des autres institutions de l'art contemporain (les musées, les galeries, etc.).

Il convient finalement de dire qu'à travers cet état de l'art, les artothèques sont présentées de manière à décrire fidèlement l'intérêt qu'elles présentent au sein du monde de l'art sans toutefois réfuter les limites de tels projets. L'intérêt de ce travail est à présent de montrer de manière plus directe l'application de ces grands aspects et missions des artothèques.

BIBLIOGRAPHIE  
BIBLIOGRAPHIE  
BIBLIOGRAPHIE

## 10. Enquêtes personnelles

BERNARDEAU, Cédric, 2021. *Entretien à l'artothèque d'Angers*. 7 mai 2021.

CARTEREAU, Patricia, 2021. *Entretien avec un artiste*. 12 mars 2021.

LESTRAT, Yann, 2021. *Entretien avec un artiste*. 11 mars 2021.

*Sondage auprès des étudiants de l'Université d'Angers*, 2021. [en ligne]. [Google Forms]. Consultable à l'adresse: <https://forms.gle/7AazDWCKGgDycxMs9>

*Sondage auprès de 60 artothèques françaises*, 2021. [en ligne]. [Google Forms]. Consultable à l'adresse: <https://forms.gle/EJL1iatER6prYNsM9>

## 11. Etat de l'art

### 11.1. Monographies

ANDRÉ MALRAUX, 2018. Discours prononcé par M. André Malraux, le 19 mars 1966, à l'occasion de l'inauguration de la maison de la culture d'Amiens. 2018. Ministère des Affaires culturelles.

BENJAMIN, Walter, 2013. *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*. Paris: Éd. Payot & Rivages. Petite bibliothèque Payot, philosophie. ISBN 978-2-228-90970-9.

CALENGE, Bertrand, 1998. VI. Collections en restructuration [en ligne]. Dominique Arôt éd. Éditions du Cercle de la Librairie. [Consulté le 12 avril 2021]. ISBN 978-2-7654-0706-5. Consulté à l'adresse: <http://www.cairn.info/les-bibliotheques-en-france-1991-1997--9782765407065-page-127.htm>

CHEVREFILS DESBIOLLES, Annie, 2017. *Étude l'artothèque comme média : Les artothèques : une expérience originale de démocratisation de l'art dans un écosystème artistique en recomposition*. 2017. Paris: Ministère de la Culture, Direction générale de la création artistique.

COHEN, Jean-Louis, 1984. *Maisons du Peuple. Architecture pour le peuple*. Paris: AAM.

COLL-SEROR, Caroline, 2001. *Artothèques : le goût des autres : Interrogations sur l'efficiences du prêt d'œuvres d'art contemporain*. Mémoire d'étude. Grenoble: Université Pierre Mendès-France.

FALLET, Laure, 2012. *Artothèque : sa pertinence et sa réalisation au sein d'une bibliothèque*. Mémoire de recherche. Genève: Haute école de Gestion de Genève.

GUICHARD, Estelle, 2007. *De l'utopie culturelle à l'épreuve des faits : le cas des artothèques françaises*. Note de synthèse, Sciences administratives et Sociales. Nanterre: Université Paris X.

HEINICH, Nathalie, 1985. Les artothèques. Paris: Ministère de la culture, Service des études et des recherches.

KLEIN, Richard (dir.), 2018. Les maisons de la culture en France. Éditions Du Patrimoine. Paris: Centre des Monuments Nationaux. Collection Carnets d'Architecture. ISBN 978-2-7577-0557-5.

LACOUTURE, Jean, 1996. André Malraux : Une vie dans le siècle, 1901-1976. Points. Paris: Points. Points Histoire. ISBN 978-2-02-004354-0.

MAUVIEUX, Martine, 1997. Les artothèques : Bibliothèque municipale de Lyon, Maison du livre de l'image et du son [en ligne]. Villeurbanne: ENSSIB. [Consulté le 12 février 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/61624-artotheques-bibliotheque-municipale-de-lyon-maison-du-livre-de-l-image-du-son-de-villeurbanne.pdf>

ONIMUS, Jean, 1992. Qu'est-ce qu'une œuvre d'art ? Dans: Étrangeté de l'art [en ligne]. Paris cedex 14: Presses Universitaires de France. p. 107-120. Écriture. ISBN 978-2-13-044852-5. Consulté à l'adresse: <https://www.cairn.info/etrangete-de-l-art--9782130448525-p-107.htm>

PETIT, Christelle, 2010. Les artothèques en Rhône-Alpes: enjeux du type d'implantation. Mémoire d'étude du Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne: ENSSIB.

PICOT, Nicole (dir.), 2003. Arts en bibliothèques. Paris: Éditions du Cercle de la Librairie. Bibliothèques. ISBN 2-7654-0850-5.

SERRA, Mathilde, 2019. L'artothèque, l'artiste et l'art contemporain [en ligne]. Mémoire d'étude. Lyon: Université de Lyon, ENSSIB. [Consulté le 12 janvier 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/69310-l-artotheque-l-artiste-et-l-art-contemporain.pdf>

TANGY, Claire et AMSELLEN, Guy, 2002. Les artothèques des outils novateurs au service de l'art et des publics. Dans: Les artothèques des outils novateurs au service de l'art et des publics. Caen: Association de développement et de recherche sur les artothèques. 2002. p. 159. ISBN 2-912446-03-1.

## 11.2. Articles et Revues

ADRA, 2019. *Commande artistique*: « Quotidien ». 2019. Association de développement et de recherche sur les artothèques.

ALIETTE, Armel, 1992. Les artothèques dans les bibliothèques municipales : Etat des lieux et perspectives. *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*. 1992. No. 155, p. 28-31.

BELKEDDAR, Odile, 2004. L'art en bibliothèque. [en ligne]. 1 janvier 2004. [Consulté le 12 mars 2021]. Consulté à l'adresse: <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0111-009>

BORDIER, Sophie, 2019. Le Louvre s'invite chez vous, à Melun - Le Parisien. *Le Parisien* [en ligne]. 6 mars 2019. [Consulté le 12 janvier 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.leparisien.fr/seine-et-marne-77/le-louvre-s-invite-chez-vous-a-melun-06-03-2019-8025834.php>

BOUISSET, Maïten, sans date. SEGAL ARTHUR - (1875-1944). *Encyclopædia Universalis* [en ligne]. [Consulté le 23 mars 2021]. Consulté à l'adresse: <http://www.universalis-edu.com.srvext.uco.fr/encyclopedie/arthur-segal/>

CARBONE, Pierre, 2017. Chapitre V - Le développement culturel. *Que sais-je?* 14 juin 2017. Vol. 2e éd., p. 49-58.

COADOU, François, 2010. Première contribution à une réflexion sur les artothèques. *Commande de l'Association de Recherche et Développement sur les Artothèques* [en ligne]. janvier 2010. [Consulté le 21 avril 2021]. Consulté à l'adresse: [https://www.academia.edu/7954109/Premi%C3%A8re\\_contribution\\_%C3%A0\\_une\\_r%C3%A9flexion\\_sur\\_les\\_arto%C3%A8ques](https://www.academia.edu/7954109/Premi%C3%A8re_contribution_%C3%A0_une_r%C3%A9flexion_sur_les_arto%C3%A8ques)

CORBEL, Laurence, 2009. Les éditions d'artistes depuis les années 1960: livres, revues et multiples. *Perspective. Actualité en histoire de l'art*. 31 décembre 2009. No. 4, p. 581-588.

CROSNIER, Camille, 2020. Les entretiens (dé)confinés, avec Nathalie Heinich : « La liberté individuelle n'est pas la fin de tout ». *FranceInter.fr*. [en ligne]. 14 mai 2020. [Consulté le 30 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.franceinter.fr/environnement/les-entretiens-de-confines-avec-nathalie-heinich-la-liberte-individuelle-n-est-pas-la-fin-de-tout>

DOLLMAN, Michèle, 2007. L'appropriation, c'est le prêt: L'artothèque de Grenoble. *Bibliothèque(s) - Revue de l'association des bibliothécaires de France*. juillet 2007. No. 33, p. 25-27.

FIRMIN-DIDOT, 2000. 300 francs le maître. *Télérama*. 5 février 2000. No. 2612.

GATTINONI, Christian, sans date. LAMARCHE-VADEL BERNARD (1949-2000). [en ligne]. *Encyclopædia Universalis*. [Consulté le 2 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <http://www.universalis-edu.com.srvext.uco.fr/encyclopedie/bernard-lamarche-vadel/>

HAGENSTRÖM, Juliane, 1999. „Bilder verleihen wie Bücher“. *Artotheken und der Einsatz von Kommunikationspolitik als Marketinginstrument*. . 1 janvier 1999. Vol. 23, no. 3, p. 332-350.

LADEPECHE.FR, sans date. Onet-le-Château. Rencontre avec l'Artothèque et l'artiste Fred Calmets. *ladepeche.fr* [en ligne]. [Consulté le 23 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.ladepeche.fr/2019/02/19/rencontre-avec-lartothèque-et-lartiste-fred-calmets.8023802.php>

LE ROUX, Marie-Jeanne, 2021. Angers. Rouverte à ses abonnés, l'artothèque déconfiner les œuvres d'art. *Courrier de l'Ouest* [en ligne]. 5 février 2021. [Consulté le 30 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/angers-49000/angers-rouverte-a-ses-abonnes-l-artothèque-deconfiner-les-oeuvres-d-art-0ceda658-67cb-11eb-9ee0-2013fa8b22ce>

LONARDONI, Françoise, 2001. Les artothèques : des collections à vocation pédagogique. *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*. octobre 2001. No. 192, p. 28-29.

MEYER, Céline, 2010. L'art contemporain a-t-il sa place en bibliothèque publique ? [en ligne]. 1 janvier 2010. [Consulté le 8 mars 2021]. Consulté à l'adresse: <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0067-012>

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, 2000. Les artothèques, mode d'emploi : Un outil original de diffusion de l'art contemporain. *La Lettre d'information*. 15 novembre 2000. No. 74, p. 5.

MOULINIER, Pierre, 2016. Chapitre III - Les quatre fonctions du ministère de la Culture. *Que sais-je?* 1 septembre 2016. Vol. 7e éd., p. 50-66.

ONIMUS, Jean, 1992. Qu'est-ce qu'une œuvre d'art ? *Écriture*. 1992. P. 107-120.

OUEST-FRANCE, 2019. Cherbourg. Artothèque : si vous empruntiez une œuvre d'art ? *Ouest-France.fr* [en ligne]. 11 janvier 2019. [Consulté le 15 janvier 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.ouest-france.fr/normandie/cherbourg-en-cotentin-50100/cherbourg-artotheque-si-vous-empruntiez-une-oeuvre-d-art-6167755>

PETIT, Christelle, 2015. Une artothèque à la bibliothèque : depuis quand et pour quoi faire ? *Bulletin des bibliothèques de France*. 2015. No. 6, p. 104-115.

PONTOIRE, Marie, 2013. Des partenariats possibles : Les artothèques ou le prêt d'œuvres comme outil d'expérimentation de l'art contemporain. *La revue des livres pour enfants*. 2013. No. 272, p. 128-131.

R.a-r : Revue aller-retour de l'artothèque d'Angers, 2014. *Ville d'Angers - Artothèque*. Vol. 1, no. 01, p. 75.

R.a-r : Revue aller-retour de l'artothèque d'Angers, 2018. . Vol. 1, no. 03, p. 72.

ROUET, François, 2013. Les galeries d'art contemporain en France en 2012. *Culture études*. 21 juin 2013. Vol. n° 2, no. 2, p. 1-12.

SACHSSE, Rolf, 2000. Éloge de la reproduction. La photographie dans les écoles d'arts appliqués allemandes pendant les années 1920. *Études photographiques*. 1 novembre 2000. No. 8, p. 44-67.

SCHMITT, Catherine, 1993. Bibliothèques d'art et art des bibliothèques. [en ligne]. 1 janvier 1993. [Consulté le 18 février 2021]. Consulté à l'adresse: <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1993-01-0016-003>

SUBRENAT, Virginie Jacob, 2009. Du sujet renaissant de l'intimité à l'intime révélés dans l'art. *Cliniques méditerranéennes*. 28 décembre 2009. Vol. n° 80, no. 2, p. 177-190.

TANGY, Claire, 2002. Les artothèques : Des collections à valeur d'usage. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 1 janvier 2002. No. 6, p. 46-49.

TESSIER, Isabelle, 2015. Patricia Cartereau, Katerina Christidi, Dominique Lacoudre et Pierrick Naud. *Dossier de presse de l'exposition « A corps perdus »*. septembre 2015, p. 10.

### 11.3. Sitographie

About - Graphics Arts Loan Collection (GALC) - Morrison Library - University of California, Berkeley, 2021. [en ligne]. [Consulté le 5 février 2021]. Consulté à l'adresse: <https://galc.lib.berkeley.edu/about.html>

About Art Lending Library, 2013. *The Minneapolis Art Lending Library* [en ligne]. [Consulté le 5 février 2021]. Consulté à l'adresse: <http://www.artlending.org/about.html>

About List Visual Center, MIT, 2014. *MIT List Visual Arts Center* [en ligne]. [Consulté le 5 février 2021]. Consulté à l'adresse: <https://listart.mit.edu/about>

Allgemein - n.b.k. - Artothek, sans date. [en ligne]. [Consulté le 21 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.nbk.org/artothek/allgemein.html>

Artothekenverband Deutschland | Artotheken in Deutschland, 2021. [en ligne]. [Consulté le 1 mars 2021]. Consulté à l'adresse: <https://artothek.org/>

Artothèque, 2014. *LE CAP - Centre d'arts plastiques de Saint-Fons* [en ligne]. [Consulté le 14 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <https://lecap-saintfons.com/artotheque/>

Artothèque d'Angers | Cnap, 2019. *Cnap* [en ligne]. [Consulté le 6 mai 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.cnap.fr/artotheque-dangers>

BENNETT, Mackenzie, 2006. Art Lending Service and Art Advisory Service Records 1948-1996 in The Museum of Modern Art Archives. [en ligne]. 2006. [Consulté le 5 février 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.moma.org/research-and-learning/archives/finding-aids/ArtLendingb.html>

BERNARD LAMARCHE-VADEL, sans date. *Encyclopædia Universalis* [en ligne]. [Consulté le 21 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.universalis.fr/encyclopedie/bernard-lamarche-vadel/>

CARTEREAU, Patricia, sans date. Patricia Cartereau. [en ligne]. [Consulté le 24 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <http://patriciacartereau.hautetfort.com/>

Collections | Art Rental | Allen Memorial Art Museum, 2021. [en ligne]. [Consulté le 5 février 2021]. Consulté à l'adresse: <https://amam.oberlin.edu/art/collections/art-rental>

CONTACT MUTUUM | MUTUUM ARTOTHÈQUE — Art contemporain en Nouvelle-Aquitaine, 2020. [en ligne]. [Consulté le 14 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <http://www.mutuuum.fr/contactez-nous>

Éditions Archive, sans date. *Les Artothèques* [en ligne]. [Consulté le 30 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.lesartotheques.com/edition/>

EMPRUNTER UNE ŒUVRE – Léo Lagrange Artothèque, sans date. [en ligne]. [Consulté le 19 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.leolagrange-artotheque.org/emprunter-une-oeuvre/>

FRAC-Artothèque Nouvelle-Aquitaine - Présentation, sans date. *FRAC-Artothèque Nouvelle-Aquitaine* [en ligne]. [Consulté le 14 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <http://www.fracartothequenouvelleaquitaine.fr/index.php/le-frac-artotheque/presentation>

Franz Roh 1890–1965 | Tate, sans date. [en ligne]. [Consulté le 30 janvier 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.tate.org.uk/art/artists/franz-roh-10609>

L'artothèque | Théâtres de Compiègne, 2017. [en ligne]. [Consulté le 14 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <http://www.theatresdecompiègne.com/page-l-artotheque>

L'ARTOTHÈQUE, ESPACE D'ART CONTEMPORAIN DE CAEN, 2021. NINA CHILDRESS GENOUX SERRÉS. [en ligne]. 6 février 2021. [Consulté le 23 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <https://artotheque-caen.net/2021/02/03/nina-childress-genoux-serres-6-fevrier-15-mai-2021/>

L'Artothèque perd la subvention de la DRAC... pétition à l'initiative des artistes | Artothèque Antonin Artaud | Site de l'Artothèque Antonin Artaud à Marseille, 2017. [en ligne]. [Consulté le 15 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <http://www.artothequeantoninartaud.fr/lartotheque-perd-la-subvention-de-la-drac-petition-a-linitiative-des-artistes/>

Le rôle des artothèques dans la diffusion de l'art contemporain, 2020. *Groupe de Recherche ANgevin en Économie et Management* [en ligne]. [Consulté le 1 mai 2021]. Consulté à l'adresse: <http://granem.univ-angers.fr/fr/projets-de-recherches/contrats-en-cours/le-role-des-artotheques.html>

Le site des artothèques, sans date. *Les Artothèques* [en ligne]. [Consulté le 12 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.lesartotheques.com/>

Les artistes de l'artothèque de Cherbourg, 2020. *Cherbourg.fr* [en ligne]. [Consulté le 2 mai 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.cherbourg.fr/infos-services/culture-et-loisirs/centre-d-art-artotheque-et-lieux-d-exposition/artotheque-323.html>

Les Fonds régionaux d'art contemporain, sans date. *Ministère de la Culture* [en ligne]. [Consulté le 14 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Arts-plastiques/Les-Arts-plastiques-en-France/Les-Fonds-regionaux-d-art-contemporain>

Médiation – L'ARTOTHEQUE, ESPACES D'ART CONTEMPORAIN, sans date. [en ligne]. [Consulté le 23 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <https://artotheque-caen.net/scolaires/>

Membres – CIPAC, sans date. *CIPAC - Fédération des professionnels de l'art contemporain* [en ligne]. Consulté à l'adresse: <https://cipac.net/federation/membres>

Missions, 2021. *L'Artothèque* [en ligne]. [Consulté le 5 février 2021]. Consulté à l'adresse: <http://www.artotheque.ca/missions/>

Missions des DRAC, sans date. [en ligne]. [Consulté le 14 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes/La-DRAC/Missions-des-DRAC>

OUEST-FRANCE, 2019. Angers. L'Artothèque se rapproche du musée des Beaux-Arts. *Ouest-France.fr* [en ligne]. 26 juillet 2019. [Consulté le 23 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/angers-49000/angers-l-artotheque-se-rapproche-du-musee-des-beaux-arts-6460209>

Pierre MOINOT | Académie française, 2007. *Académie Française* [en ligne]. [Consulté le 9 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.academie-francaise.fr/les-immortels/pierre-moinot>

Présentation des ateliers de l'artothèque, sans date. *ESAT - Artothèque François Morellet - Cholet* [en ligne]. [Consulté le 23 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <http://arcenciel-artotheque.fr/v1/a-propos/lartotheque/>

ROUX, Marie-Jeanne LE, 2021. Angers. Rouverte à ses abonnés, l'artothèque déconfiner les œuvres d'art. *Courrier de l'Ouest* [en ligne]. 5 février 2021. [Consulté le 29 mars 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/angers-49000/angers-rouverte-a-ses-abonnes-l-artotheque-deconfiner-les-oeuvres-d-art-0ceda658-67cb-11eb-9ee0-2013fa8b22ce>

## 11.4. Ressources audiovisuelles

DC #16 / FRAC Artothèque du Limousin - Une rencontre avec Alexandra Morin et Gilles Baudry, 2017. *DESTINATION COLLECTIONS* [en ligne]. [Consulté le 21 février 2021]. Consulté à l'adresse: <https://soundcloud.com/destination-collections/d-c-16-limousin>

GARBIT, Philippe, 2019. André Malraux inaugurant la Maison de la culture d'Amiens : « Avant dix ans ce mot hideux de province aura cessé d'exister en France ». *Les nuits de France Culture*. France Culture, Radio France, 2019.

GARRIGOU-LAGRANGE, Matthieu, 2016. Un homme étonné - Ép. 1/4 - André Malraux. *La Compagnie des Auteurs* [en ligne]. 21 novembre 2016. [Consulté le 21 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.franceculture.fr/emissions/la-compagnie-des-auteurs/andre-malraux-14-un-homme-etonne>

## 12. Étude de cas

### 12.1. Monographies et articles

BRÉCHON, Pierre (dir.), 2011. *Enquêtes qualitatives, enquêtes quantitatives*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble. Le Politique en plus. ISBN 978-2-7061-1673-5.

COMBESSIE, Jean-Claude, 2007. IV. Sondages, échantillons. In: [en ligne]. Paris: La Découverte. p. 45-54. Repères. ISBN 978-2-7071-5241-1. Consulté à l'adresse: <https://www.cairn.info/la-methode-en-sociologie--9782707152411-p-45.htm>

GRINSCHPOUN, Marie-France, 2017. *Construire un projet de recherche en sciences humaines et sociales: Une procédure de mise en lien*. 3ème édition. Paris: Enrick B Editions. ISBN 9978-2-35644-233-8.

MACE, Gordon et PÉTRY, François, 2010. *Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales*. 4e édition. Bruxelles: De Boeck. Méthodes en sciences humaines. ISBN 978-2-8041-6043-2.

## 12.2. Ressources complémentaires

Archives d'Angers, sans date. *Les Artothèques* [en ligne]. [Consulté le 18 mai 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.lesartotheques.com/les-artotheques/angers/>

Bogdan KONOPKA, Leçons de lumière, sans date. *Les Artothèques* [en ligne]. [Consulté le 18 mai 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.lesartotheques.com/agenda/bogdan-konopka-lecons-de-lumiere/>

Déménagement de l'Artothèque, sans date. *Les Artothèques* [en ligne]. [Consulté le 18 mai 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.lesartotheques.com/agenda/demenagement-de-lartotheque/>

Exposition. Yann Lestrat parcourt la Bretagne, 2015. *Le Télégramme* [en ligne]. [Consulté le 20 mai 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.letelegramme.fr/morbihan/hennebont/exposition-yann-lestrat-parcourt-la-bretagne-14-05-2015-10628466.php>

MONDE EDUCATION, 2011. Portrait de l'étudiant européen: Au nord, des étudiants plus âgés et plus émancipés qu'au sud. *Le Monde.fr* [en ligne]. 15 décembre 2011. [Consulté le 19 mai 2021]. Consulté à l'adresse: [https://www.lemonde.fr/education/article/2011/12/15/portrait-de-l-etudiant-europeen-au-nord-des-etudiants-plus-ages-et-plus-emancipes-qu-au-sud\\_5983754\\_1473685.html](https://www.lemonde.fr/education/article/2011/12/15/portrait-de-l-etudiant-europeen-au-nord-des-etudiants-plus-ages-et-plus-emancipes-qu-au-sud_5983754_1473685.html)

OUEST-FRANCE, 2019. Angers. L'Artothèque se rapproche du musée des Beaux-Arts. *Ouest-France.fr* [en ligne]. 26 juillet 2019. [Consulté le 23 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/angers-49000/angers-l-artotheque-se-rapproche-du-musee-des-beaux-arts-6460209>

R.a-r | Cnap, sans date. [en ligne]. [Consulté le 20 mai 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.cnap.fr/ra-r>

RÉDACTION, La, 2020. Le Repaire Urbain, comme un repère culturel ! *Angers Info* [en ligne]. 13 février 2020. [Consulté le 18 mai 2021]. Consulté à l'adresse: <https://my-angers.info/02/13/le-repaire-urbain-comme-un-repere-culturel/86039>

ROUX, Marie-Jeanne LE, 2021. Angers. Rouverte à ses abonnés, l'artothèque déconfiner les œuvres d'art. *Courrier de l'Ouest* [en ligne]. 5 février 2021. [Consulté le 29 mars 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/angers-49000/angers-rouverte-a-ses-abonnes-l-artotheque-deconfiner-les-oeuvres-d-art-0ceda658-67cb-11eb-9ee0-2013fa8b22ce>

SAGOT-DUVAUROUX, Dominique, 2021. Le rôle des artothèques dans la diffusion de l'art contemporain. *Granem - Université d'Angers* [en ligne]. 21 mai 2021. [Consulté le 22 mai 2021]. Consulté à l'adresse: <http://granem.univ-angers.fr/fr/projets-de-recherches/contrats-en-cours/le-role-des-artotheques.html>

ETUDE DE CAS

ETUDE DE CAS

ETUDE DE CAS

## 13. Introduction

Après avoir fait l'état de l'historique mondial et de la présence des artothèques en France aujourd'hui, il convient à présent d'introduire de quelle manière ces notions s'inscrivent dans la réalité. Nous étudierons plus précisément les aspects pratiques. Dans cette seconde partie de notre exercice, nous allons utiliser les informations qu'il a été possible de recueillir depuis novembre 2020 afin d'étudier les artothèques en France entre 2020 et 2021.

Il a été possible d'acquérir plusieurs champs d'informations à la réalisation de ce travail qui présente l'artothèque d'Angers comme cas d'étude principal. Nous étudierons grâce à des informations diverses le rapport de cette artothèques avec des notions précises : le rapport à l'œuvre et à l'artiste, le rapport aux publics et le rapport aux différentes artothèques et institutions de l'art.

Cette étude de cas se concentre sur des problématiques ayant comme point commun l'artothèque et ses missions. Nous reviendrons à *posteriori* sur les hypothèses de recherche que ce travail implique, mais pour l'instant, la problématique centrale et transversale de notre sujet est la suivante :

De quelle manière une artothèque comme celle d'Angers se définit dans sa démarche en parallèle d'autres institutions culturelles diffusant l'art ?

Dans un premier temps, il convient de revenir sur des points méthodologiques de cette étude de cas avec le récapitulatif des différents entretiens qualitatifs et quantitatifs réalisés. Puis, nous reviendrons sur les écueils provoqués par une recherche universitaire comme celle-ci. Ensuite, nous présenterons en détails l'artothèque d'Angers, son fonctionnement et la gestion de son fonds dont les informations ont été complétées par une visite et un entretien à l'artothèque d'Angers avec Cédric Bernardeau, médiateur culturel.

Dans un troisième temps, nous aborderons de manière plus concrète les questions posées à travers les entretiens et questionnaires réalisés à des fins de recherche. Premièrement, la démarche auprès des publics d'une artothèque comme celle d'Angers et la notoriété des artothèques auprès de ces mêmes publics grâce à un questionnaire réalisé auprès des étudiants angevins en 2021. Deuxièmement, nous parlerons du développement de la création artistique, sujet ouvert à la réflexion grâce à deux entretiens avec des artistes français, Yann Lestrat et Patricia Cartereau. Enfin, nous aborderons la question des liens interprofessionnels avec les autres artothèques et institutions culturelles grâce à un questionnaire quantitatif auprès des artothèques et l'entretien réalisé à l'artothèque d'Angers.

## 14. Méthodologie

### 14.1. Hypothèses de recherche

En suivant l'élaboration de notre problématique et l'intérêt porté à cette étude de cas, selon Marie-France Grinschpoun, cette étape se poursuit par l'émission des hypothèses. Dans l'ouvrage *Construire un projet de recherche en sciences humaines et sociales*, l'auteur donne les clés de la création d'une étude de cas. Elle y définit l'hypothèse de recherche comme « une affirmation a priori qui met en relation une conduite avec la cause supposée de cette conduite. C'est la réponse supposée à la problématique posée<sup>130</sup>. » Ainsi, dans l'élaboration de notre projet, les hypothèses sont l'intention donnée aux demandes d'informations aux différents acteurs du domaine. Ici, les hypothèses vont donc concerner des démarches mises en place par les artothèques en tant que diffuseur de création artistique et les rapports aux publics et à la culture, comme la problématique le suggère.

Pour ce faire, il est possible d'annoncer les hypothèses suivantes à propos de notre sujet :

- Les artothèques mettent en place des initiatives auprès des publics pour se faire remarquer en tant que diffuseur de l'art.
- Toutefois, les artothèques restent très peu connues et gagneraient à être davantage valorisées.
- Les artothèques développent et diffusent la création artistique en utilisant l'artiste et l'œuvre comme noyau de ses missions de prêt d'œuvres d'art et de médiation.
- Les artothèques ne sont pas seulement diffuseurs mais aussi producteurs de la création artistique à travers de nombreuses initiatives.
- Les artothèques forment un réseau en France qui permet une diffusion plus facile de la création artistique.
- Les artothèques travaillent conjointement avec des institutions culturelles comme les musées, les bibliothèques, les galeries, etc.
- L'artothèque d'Angers est un exemple représentatif des missions d'artothèque sur notre territoire français permettant d'affirmer ou de contredire les hypothèses énoncées ci-dessus.

C'est à partir de ces hypothèses que s'est développé notre plan.

Avant toute analyse, nous allons développer la méthodologie des informations recueillies afin de comprendre la manière dont ils ont été réalisés. Nous séparerons les différentes procédures en deux parties : les enquêtes quantitatives et les enquêtes qualitatives. Il convient avant cela de revenir sur la totalité des enquêtes réalisées afin d'avoir une vue d'ensemble. Cette étude de cas est donc nourrie par :

---

<sup>130</sup> GRINSCHPOUN, Marie-France, 2017. *Construire un projet de recherche en sciences humaines et sociales* : Une procédure de mise en lien. 3ème édition. Paris: Enrick B. Editions. ISBN 9978-2-35644-233-8.

- Un sondage envoyé le 19 mars 2021 à plus de 1200 étudiants de l'université d'Angers ayant récolté environ 400 réponses ;
- Un sondage envoyé à 60 artothèques françaises (ou établissements présentant des missions d'artothèque) le 14 mars 2021 ayant reçu 28 réponses ;
- Deux entretiens avec des artistes, Yann Lestrat et Patricia Cartereau, tous deux artistes plasticiens ;
- Une visite de l'artothèque d'Angers avec Cédric Bernardeau, médiateur culturel à l'artothèque, le 29 mars 2021 ;
- Un second entretien avec monsieur Bernardeau, le 7 mai 2021.

Ces différents recueils d'informations ont été réalisés sur une durée de quatre mois, entre février 2021 et mai 2021.

Après avoir posé les hypothèses de recherche, selon un ouvrage de Gordon Mace et François Pétry<sup>131</sup>, il convient ensuite de mettre en place un cadre opératoire, ou plan de recherche, dans lequel se placent les différentes enquêtes afin de répondre à ces hypothèses posées précédemment. Le cadre opératoire a consisté à prendre en compte les différents acteurs du monde des artothèques sans valoriser une voie en particulier parce qu'elle était plus facile à obtenir. Ainsi, les différents acteurs ont été choisis pour leur intérêt dans la recherche, que cela soit les étudiants, les employés d'artothèque, les artistes et les directeurs d'artothèques.

## 14.2. Enquêtes quantitatives

Selon l'ouvrage de Marie-France Grinschpoun, l'étape suivante est celle de l'échantillonnage. L'auteur annonce que « dans un grand nombre de cas, il est difficile, voire impossible de réaliser une recherche auprès de l'ensemble des sujets concernés par les hypothèses. Il est alors « nécessaire de recourir à un échantillonnage<sup>132</sup> ». Cet échantillon, est « une fraction de la population concernée présentant les mêmes caractéristiques que l'ensemble de la population ou présentant une caractéristique commune<sup>133</sup>. »

Dans notre cas, cette méthodologie nous intéresse au sein de la réalisation d'enquêtes quantitatives que nous avons effectuées<sup>134</sup>. Car en effet, nos questionnaires ont été réalisés afin de toucher deux échantillons de population distincts, en réalisant un échantillonnage par grappes. L'échantillonnage par grappes « prend comme unité un groupe de sujets (par exemple, les étudiants d'un même parcours universitaire, les élèves d'une même classe, etc.)<sup>135</sup> »

Le premier échantillon est les étudiants afin de comprendre l'investissement de la population jeune dans la culture et au sein des artothèques. Il a été choisi de réaliser l'étude

---

<sup>131</sup> MACE, Gordon et PÉTRY, François, 2010. *Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales*. 4e édition. Bruxelles: De Boeck. Méthodes en sciences humaines. ISBN 978-2-8041-6043-2.

<sup>132</sup> GRINSCHPOUN, Marie-France, 2017. *Op. cit.* p. 27.

<sup>133</sup> *Ibid.*

<sup>134</sup> Nous aborderons cette question pour les enquêtes qualitatives dans une partie postérieure.

<sup>135</sup> GRINSCHPOUN, Marie-France, 2017. *Op. cit.* p.28.

sur un échantillon d'étudiants d'une même université et d'anciens élèves de l'université d'Angers abonnés à une newsletter particulière.

Le second échantillon est celui des artothèques. Les réponses concernent les employés et directeurs d'artothèques qui ont pris le temps de répondre au sondage. Il a été choisi d'interroger les employés et directeurs d'établissements tous rassemblés par un seul et même point commun : ils travaillent dans une structure présentant des missions d'artothèque (prêt d'œuvres d'art).

Ensuite, après avoir défini les personnes qui seraient les cibles des questionnaires, il a été temps de choisir les outils d'investigation. Car en effet, « selon la nature de l'analyse, la recherche empirique pourra nécessiter un seul ou une combinaison de deux ou trois instruments de collecte d'informations<sup>136</sup>. » Il a donc fallu faire des recherches précises sur les artothèques afin de découvrir les contours du sujet avant de poser les questions afin de ne pas être dans l'aléatoire. Nous évoquerons ce problème lors d'une partie suivante sur les écueils de notre sujet.

La forme de recueil d'informations a donc été choisie ensuite en fonction des réponses qui devaient être reçues. Pour le questionnaire destiné aux étudiants, la volonté était de recueillir de nombreuses réponses précises sans interroger en entretien car il a été anticipé le manque d'intérêt des étudiants pour les artothèques. Les personnes qui auraient hypothétiquement répondu positivement à une demande d'entretien auraient eu un intérêt pour les artothèques, ce qui ne représente pas une majorité d'étudiants. Il a été possible de toucher une large population via une liste de diffusion des étudiants de l'université et ainsi de pouvoir récupérer un nombre de réponses important.

Au niveau du questionnaire envoyé aux artothèques, il était question de toucher le plus grand nombre d'acteurs des artothèques pour compléter les entretiens qualitatifs réalisés afin de créer un panorama complet de ce que représentent les artothèques aujourd'hui en France.

Enfin, il a convenu, au sein de ces questionnaires, de vérifier les hypothèses posées précédemment sur des questions spécifiques. Car même si le « questionnaire est de fait, associé à un autre instrument d'investigation<sup>137</sup> » et dans notre sujet il sera associé à des entretiens qualitatifs, il permet un véritable point de vue autour d'un sujet précis. Ici, les questions qui ont été posées dans les deux questionnaires sont mixtes, c'est-à-dire qu'il s'agit de questionnaires à questions couplées selon Marie-France Grinschpoun, car ils présentent :

- Des questions ouvertes qui ne « préforment pas les réponses des sujets ce qui donne à ceux-ci un sentiment de plus grande liberté et aussi d'être pris en compte, écoutés, reconnus dans leur singularité<sup>138</sup>. »
- Des questions fermées ou à choix multiples qui « fixent les réponses à l'avance [...] permettant une indéniable rapidité de dépouillement mais [...] la restriction de liberté des sujets répondants<sup>139</sup>. »

---

<sup>136</sup> MACE, Gordon et PÉTRY, François, 2010. *Op. cit.* p. 90.

<sup>137</sup> MACE, Gordon et PÉTRY, François, 2010. *Op. cit.* p. 90.

<sup>138</sup> GRINSCHPOUN, Marie-France, 2017. *Op. cit.* p. 49.

<sup>139</sup> *Ibid.*

Au sein de ces questions ouvertes ou fermées, des typologies de questions différentes ont été utilisées :

- Des questions signalétiques qui « visent à savoir qui sont les répondants. Elles portent sur les caractéristiques objectives : le genre, l'année de naissance, etc.<sup>140</sup> » Celles-ci se trouvent au sein des deux questionnaires afin de savoir quel échantillon a répondu, bien que les échantillons aient été anticipés, cela permet de valider ce qui avait été prévu.
- Des questions de faits ou de comportement qui « visent à connaître les opinions des répondants sur les sujets abordés<sup>141</sup>. » Il s'agit dans nos questionnaires de la totalité des questions qui ne sont pas signalétiques. Elles incluent des questions d'échelle d'attitude<sup>142</sup> qui « permettent de se situer subjectivement sans avoir à s'en expliquer [...] » au sein d'une échelle de 1 à 10 (pour notre cas).

Dans l'ouvrage *Enquêtes qualitatives, enquêtes quantitatives*, il est affirmé que « les personnes s'efforcent de répondre sincèrement aux questions<sup>143</sup>. » Toutefois, une marge d'erreur est toujours possible et lors de grandes recherches sociologiques, elle est à prendre en compte. Cependant, lors de notre étude, celle-ci reste très minoritaire en moyenne.

Outre la différence des questions, car les cibles de population et de réponses d'hypothèses sont différentes, une autre distinction sépare nos deux enquêtes quantitatives, il s'agit de la question de l'anonymat. En effet, le questionnaire destiné aux étudiants ne demandait aucune donnée personnelle lorsque le questionnaire aux artothèques laissait la possibilité d'anonymat mais présentait une demande de la ville de l'artothèque mettant en évidence la structure répondant au questionnaire.

### 14.3. Enquêtes qualitatives

Une enquête qualitative est un entretien souvent entre deux personnes présentant une conversation ou une interview selon la direction donnée à l'entretien. Selon Pierre Bréchon, « le principal objectif d'un entretien qualitatif est de faire parler longuement son interlocuteur sur le sujet de l'enquête, en faisant le pari que, si on lui laisse suffisamment le temps et la liberté de s'exprimer, il pourra livrer de très riches informations, son histoire, son vécu [...] toutes choses qui ne verbalisent pas facilement et pas souvent devant autrui. » Ainsi, les questions lors des entretiens ont été réalisées afin de comprendre les tenants et aboutissants de ce sujet. Mais aussi en partie afin de répondre aux hypothèses suggérées afin de mieux s'immerger dans le monde de la culture et des artothèques et de ne pas écrire un mémoire aveugle de tout dialogue.

---

<sup>140</sup> BRÉCHON, Pierre (dir.), 2011. *Enquêtes qualitatives, enquêtes quantitatives*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble. Le Politique en plus. ISBN 978-2-7061-1673-5, p. 147.

<sup>141</sup> *Ibid.*

<sup>142</sup> Cf.. Question n°3 du questionnaire aux étudiants, Annexe X et XI. Questions n°10 et n°12 du questionnaire aux artothèques, Annexe VI et VII.

<sup>143</sup> BRÉCHON, Pierre (dir.), 2011. *Op. cit.* p. 147.

Au niveau des enquêtes qualitatives, l'échantillonnage s'est fait de manière différente car il a été réalisé afin de trouver des individus spécifiques. Ceux-ci devant présenter les qualités de pouvoir répondre aux hypothèses de recherche. Afin de réaliser des entretiens avec les artistes, les individus devaient avoir exposé en artothèque et/ou avoir des œuvres dans une collection permanente d'artothèque. Ainsi, huit mails ont été envoyés et deux entretiens ont été acceptés.

Pour le choix de l'artothèque d'Angers, l'échantillonnage a été assez facile à réaliser car j'ai pu découvrir l'artothèque en 2016 avec une visite des locaux lorsque ceux-ci se trouvaient rue Bressigny, à Angers. Rapidement, il a été possible de voir que l'artothèque d'Angers était assez importante en France par sa taille, son histoire et son rayonnement. En plus de la qualité de proximité, l'artothèque d'Angers portait, alors, aussi l'intérêt de correspondre à l'étude présentée ici.

Après avoir défini les personnes à interroger, il a fallu définir la manière de les interroger. Ainsi, les entretiens ont été décidés afin d'être semi-directifs, c'est-à-dire que « concrètement, la moitié du temps imparti à l'entretien se fera sur un mode non-directif, puis, seront abordées les différentes dimensions du guide d'entretien n'ayant pas été explicitées spontanément par les sujets ou ayant été insuffisamment élaborées<sup>144</sup>. » Nos questions ont été rédigées avec une ligne directrice sans toutefois fermer la porte aux digressions de la part de l'interlocuteur.

Les entretiens avec les artistes se sont déroulés par téléphone, à cause de l'impossibilité de se rencontrer physiquement. Monsieur Yann Lestrat a accepté de répondre à mes questions le 11 mars 2021 et Madame Patricia Cartereau le 12 mars 2021.

Les questions aux artistes se présentaient de manière à répondre aux hypothèses entourant le métier des artistes et leurs rapports aux artothèques comme il est possible de le voir dans les retranscriptions<sup>145</sup> mais aussi de les faire parler sur l'art, leurs créations et l'intérêt qu'ils portent au monde de la culture afin de donner du contexte à notre recherche.

L'entretien avec monsieur Bernardeau a eu lieu à l'artothèque d'Angers<sup>146</sup> le 7 mai 2021. Cet entretien, pensé comme le point central de notre étude de cas, a été victime de plusieurs péripéties et devait à l'origine se dérouler le 29 mars. Ce rendez-vous s'est finalement révélé être une validation des acquis sur les artothèques à cause de sa date tardive. Cependant, il a permis de mieux placer en point central l'artothèque d'Angers dans cette étude de cas.

Tous ces recueils d'informations ont été nécessaires pour éclairer les problématiques. Les réponses récoltées seront utilisées dans notre plan. Le traitement des données récoltées se fait en deux étapes selon l'ouvrage de Gordon Mace et François Pétry : la classification de l'information et l'analyse des données<sup>147</sup>. Ainsi, notre plan permet de classer les réponses obtenues, puis, au sein de ce plan, nous allons analyser les réponses de manière précise.

---

<sup>144</sup> GRINSCHPOUN, Marie-France, 2017. *Op. cit.* p. 45.

<sup>145</sup> Annexes VIII et IX.

<sup>146</sup> Annexe XII.

<sup>147</sup> MACE, Gordon et PÉTRY, François, 2010. *Op. cit.* p. 90.

## 14.4. Les écueils de mes recherches

Évidemment, rien ne paraît si facile à l'écrit qu'un projet de recherche, cependant, ce sujet de mémoire a rencontré de nombreux rebondissements. À l'écriture d'un sujet de recherche, la compréhension même de celui-ci est compliquée. En effet, il faut du temps pour comprendre l'entièreté d'un domaine, si cela est seulement possible. Ainsi, mettre en place une étude de cas tout en essayant de prendre connaissance de ce cas relève d'une difficulté particulière. C'est de ce constat que le premier écueil de cette recherche a eu lieu. Lors de la réalisation des questionnaires aux étudiants et aux artothèques, parce qu'il s'agissait d'une période où ce sujet était moins maîtrisé, certaines questions quelque peu aléatoires se sont faufilees. Aujourd'hui, si cela était à refaire, elles ne feraient pas partie des questionnaires.

Le deuxième écueil des recherches est évidemment le caractère inaccessible de certaines sources. Surtout pour un sujet comme le nôtre, juste assez courant et populaire pour trouver des sources complètes et trop précis pour avoir accès à chacune de ces sources.

Cependant, le principal écueil à la réalisation de cette étude de cas est l'entretien avec monsieur Bernardeau repoussé puis annulé, pour enfin être réalisé le 7 mai 2021, à la fin de la période de rédaction de ce mémoire. À sa genèse, l'entretien avait été demandé à madame Elodie Derval, mais n'a pas pu être réalisé. Ainsi, l'intérêt même de prendre comme cas d'étude l'artothèque d'Angers a été remis en question. Toutefois, dans un contexte de crise sanitaire, l'artothèque d'Angers fut la seule à m'avoir ouvert ses portes afin de répondre à mes questions et à me faire visiter l'artothèque alors fermée au public.

Finalement, l'écueil indirect de ce mémoire a été la période dans laquelle il s'est inscrit. Entre incertitudes de réouverture et de fermeture, il a été difficile de ne pas avoir de problèmes liés à cette situation. Cela n'a toutefois pas mis en cause la plupart de mes initiatives afin de mener à bien ce projet.

## 15. L'artothèque d'Angers : description et fonctionnement

L'artothèque d'Angers est un lieu culturel créé en 1982. À travers ses quelques décennies d'existence, elle a créé de nombreux événements, des expositions mais aussi de nouveaux amateurs d'art. En poussant la porte de l'artothèque, il est possible de faire de l'œuvre sa propriété pour un moment.

### 15.1. Présentation générale

L'artothèque a développé sur presque trente ans de nombreuses missions de médiation et de travail avec les artistes. Rattachée depuis le printemps 2013 à la direction des

Musées d'Angers, l'artothèque a pu développer des relations privilégiées au sein de la ville et faire découvrir l'art à de nouveaux publics.

L'équipe de l'artothèque se compose de quatre personnes. Élodie Derval est à la tête de l'artothèque, selon Cédric Bernardeau, elle est « chargée de mettre en place la programmation des expositions, les grandes orientations qui sont données à la structure. Vers quels partenariats on [l'équipe] se dirige, avec qui on travaille, comment on développe la collection, dans quelle direction [...] »<sup>148</sup>. Elle est aussi chargée de gérer l'équipe et les parties administratives de la structure. Selon Cédric Bernardeau, elle est le lien entre l'artothèque et la direction des Musées de la ville d'Angers. Ensuite, travaillent sous la direction de madame Derval, Virginie Lepéculier, et Cédric Bernardeau, tous deux médiateurs culturels. Leur travail est séparé en plusieurs éléments transversaux, à savoir, la médiation culturelle, l'assistanat de direction, la communication, le prêt et les abonnements. Cette dernière partie de leur travail est soutenue par un autre employé dont les missions sont liées au prêt et aux abonnements. Leur travail, comme tout emploi dans la culture, est défini par son caractère transversal à cause de la petite taille de l'équipe de l'artothèque.

L'artothèque avant le début de l'année 2020 se trouvait rue Bressigny, au nord de la ville d'Angers où le passage était moins piéton. Aujourd'hui, située au centre de la ville, juste à côté du Musée des Beaux-Arts dans le Logis Barrault et de la bibliothèque municipale Toussaint, dans un jardin très prisé des passants les jours de beau temps, l'artothèque rencontre une fréquentation plus récurrente. L'endroit où l'artothèque se situe est nommé Repaire Urbain. L'acronyme RU a été gardé car l'endroit était connu à l'origine comme le restaurant universitaire des Beaux-Arts<sup>149</sup>. Le Repaire Urbain compte dans ses locaux deux autres institutions culturelles, qui selon Cédric Bernardeau travaillaient déjà avec l'artothèque mais dont les collaborations ont été amplifiées par la proximité géographique<sup>150</sup> : Angers Patrimoines et les archives patrimoniales de la ville d'Angers.

L'artothèque a donc déménagé dans les nouveaux locaux quelques semaines avant la pandémie du COVID-19. Cela a en partie mis en pause les missions de l'artothèque. Comme le dit Cédric Bernardeau : « [...] on a fermé le prêt, il y avait plus d'accueil public, [...] on avait plus de fréquentation mais administrativement parlant, nous, nos actions ont continué. C'est vrai qu'on était fermé au public, par contre on a pas arrêté de travailler. » De nouvelles expositions, prévues toutefois plus tôt dans l'année, ont donc été présentées au public à l'ouverture qui a eu lieu le 19 mai 2021. Il s'agit notamment de l'exposition Bogdan Konopka, Leçons de lumière, présentant des photographies de l'artiste polonais, très attaché à la région de l'Anjou<sup>151</sup>. L'exposition devait être ouverte à partir de janvier 2021 mais est finalement décrochée selon Cédric Bernardeau en août 2021.

---

<sup>148</sup> BERNARDEAU, Cédric, 2021. Entretien à l'artothèque d'Angers. 7 mai 2021. Annexe XII.

<sup>149</sup> Le Repaire Urbain, comme un repère culturel ! *Angers Info* [en ligne]. 13 février 2020. [Consulté le 18 mai 2021]. Consulté à l'adresse: <https://my-angers.info/02/13/le-repaire-urbain-comme-un-repere-culturel/86039>

<sup>150</sup> « On propose, même si on conserve nos prérogatives et nos actions, on met plus en commun certaines choses, dès qu'il y a une exposition, on va voir ce qu'on peut faire ensemble, avec les ateliers, accueillir le public. » BERNARDEAU, Cédric, 2021. Entretien à l'artothèque d'Angers. 7 mai 2021. Annexe XII.

<sup>151</sup> Bogdan KONOPKA, Leçons de lumière, 2020. *Les Artothèques* [en ligne]. [Consulté le 18 mai 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.lesartotheques.com/agenda/bogdan-konopka-lecons-de-lumiere/>

## 15.2. Fonds et gestion de l'artothèque

L'artothèque d'Angers est un lieu de diffusion de l'art contemporain, avec comme support de base l'œuvre. Elle prête les œuvres qu'elle acquiert et les met à la disposition de chaque personne abonnée à l'artothèque. Les œuvres de l'artothèque se comptent à plus de 1 200 pièces, de plus de 475 artistes différents<sup>152</sup>. La collection se compose d'estampes, de dessins, de peintures sur papier, de photographies mais aussi de vidéos d'art, ce qui est une particularité intéressante à noter. Les artistes représentés sont reconnus de manière régionale et nationale mais aussi parfois internationale même si cela est surtout au sein des cercles de l'art contemporain.

Les œuvres sont acquises annuellement. Une commission est réalisée chaque année à la suite d'une présélection faite en grande partie par Élodie Derval, dans laquelle se trouve un « choix assez large d'artistes ou d'œuvres [...] qu'elle voudrait proposer au jury et puis c'est ce jury qui va voter [...] à la majorité pour que telle ou telle œuvre rentre ou pas dans le fonds<sup>153</sup> ». Ce même jury est renouvelé d'une partie de ses membres tous les trois ans. Cela permet de ne pas « enfermer dans un certain regard<sup>154</sup> ».

En 2020, une commission d'acquisition a bien eu lieu, cependant, elle s'est réalisée à distance ce qui n'a pas permis d'avoir les œuvres physiquement sous les yeux pour les membres du jury et fait perdre un certain intérêt à la commission. Finalement, même si cela est un des inconvénients de la pandémie, l'art contemporain et la création sont restés en mouvement pendant cette période. Ainsi, comme le dit Cédric Bernardeau « L'idée d'une sélection, d'une acquisition, c'est de coller à l'actualité de l'art contemporain et d'avoir une sorte d'échantillon de ce qu'il peut se passer<sup>155</sup>. »

Les œuvres de l'artothèque sont donc utilisées pour le prêt mais aussi pour les missions de médiation. En temps normal, au sein de l'artothèque, elles sont gardées sur des grilles coulissantes afin de pouvoir être regardées et stockées sans perdre de place<sup>156</sup>.

## 15.3. Les missions de l'artothèque

*« Les artothèques, c'est leur vocation dès le départ : démocratiser l'art contemporain, via le prêt et les actions qui peuvent être menées<sup>157</sup>. »*

Évidemment, lorsque nous parlons d'artothèques, la première mission qu'il paraît logique d'aborder est celle du prêt d'œuvre d'art. À l'artothèque d'Angers, celle-ci est

---

<sup>152</sup> Archives d'Angers, 2020. *Les Artothèques* [en ligne]. [Consulté le 18 mai 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.lesartotheques.com/les-artotheques/angers/>

<sup>153</sup> BERNARDEAU, Cédric, 2021. *Entretien à l'artothèque d'Angers*. 7 mai 2021. Annexe XII.

<sup>154</sup> *Ibid.* Annexe XII.

<sup>155</sup> *Ibid.* Annexe XII.

<sup>156</sup> Annexe XIII.

<sup>157</sup> BERNARDEAU, Cédric, 2021. *Entretien à l'artothèque d'Angers*. 7 mai 2021. Annexe XII.

la base du travail, « l'ossature de la collection et de la structure<sup>158</sup> ». L'abonnement est d'une durée d'un an pour les particuliers et varie entre 40 et 60 euros par an. Cet abonnement permet l'emprunt d'œuvres pour une durée de deux mois<sup>159</sup>. Depuis 2020 et l'arrêt des activités de prêt, certaines œuvres ne sont pas revenues à l'artothèque depuis plus d'un an. L'artothèque a décidé de laisser les abonnés garder leurs œuvres jusqu'à ce qu'ils aient la possibilité de les ramener, ce qui fait que certaines œuvres manquent à l'appel pour l'instant. En temps normal, le prêt est une des missions principales de l'artothèque, avec la médiation culturelle.

La médiation est donc la seconde plus importante mission de l'artothèque, à travers les expositions in situ de la structure mais aussi les médiations hors-les-murs, appelées « ateliers mobiles » par Cédric Bernardeau. C'est à travers ces ateliers que l'artothèque touche « des publics spécifiques, d'association, de quartiers, des publics dits empêchés. » C'est « via ces ateliers mobiles qu'on met en place la pratique artistique et le contact avec l'art contemporain ». Il s'agit avec l'action culturelle in situ d'une vraie démarche auprès des publics. Cela permet de les accueillir mais aussi d'aller à leur rencontre.

Outre ces deux missions principales, l'artothèque a des valeurs qui se retrouvent dans beaucoup des acteurs de la diffusion de l'art contemporain. Selon Monsieur Bernardeau, la vocation de départ des artothèques est de « démocratiser l'art contemporain, via le prêt et les actions qui peuvent être menées ». Ainsi, la question est de tout mettre en place à l'artothèque afin que la diffusion de l'art contemporain soit à la disposition de tous, et que le rayonnement de l'artothèque d'Angers s'étende. Car, bien que l'artothèque soit connue des acteurs directs de l'art contemporain, elle reste pour le moins un espace méconnu du grand public.

D'autres éléments sont aussi importants au sein des missions de l'artothèque d'Angers comme le lien avec les autres institutions culturelles (les musées de la ville d'Angers) mais aussi les institutions du monde de l'art contemporain régionales et nationales (FRAC et galeries). Aussi, de manière plus marquée à Angers, Elodie Derval étant une des coprésidentes de l'association des artothèques, la mise en réseau est importante. L'artothèque d'Angers, par ses différentes missions présentées par Cédric Bernardeau, est actrice de la diffusion de l'art contemporain. Dans la suite de notre étude de cas, nous allons revenir plus précisément sur les valeurs présentées : la démarche auprès des publics, le développement de la création artistique et le rapport avec les artothèques avec les professionnels de la culture qu'entretient l'artothèque d'Angers.

## 16. Une démarche auprès des publics

L'artothèque d'Angers effectue une démarche, auprès des publics, différente des structures comme les musées en tant que diffuseur d'art. Cela se voit à travers différents

---

<sup>158</sup> *Ibid.*

<sup>159</sup> LE ROUX, Marie-Jeanne, 2021. Angers. Rouverte à ses abonnés, l'artothèque déconfiner les œuvres d'art. *Courrier de l'Ouest* [en ligne]. 5 février 2021. [Consulté le 29 mars 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/>

aspects que nous allons analyser dans cette partie. Nous utiliserons le sondage réalisé auprès des étudiants afin de poser les bases et nous présenterons de quelles manières l'artothèque d'Angers répond aux problématiques présentées ici.

## 16.1. Questionnaire aux étudiants

Le premier questionnaire réalisé pour ce mémoire s'adressait aux étudiants de la faculté d'Angers.

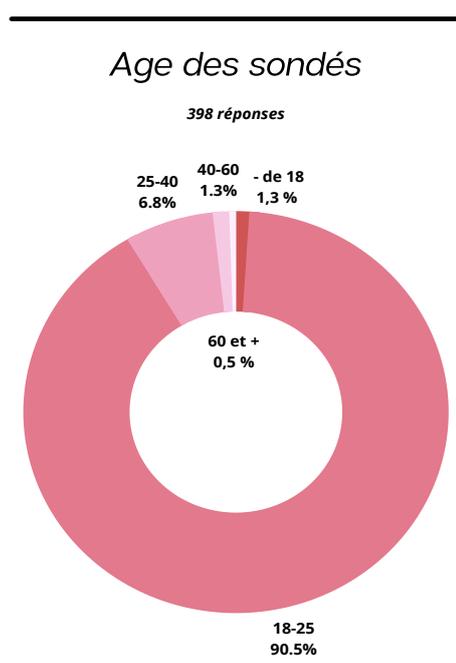


Figure 1. Graphique des réponses à la question n°1. Sondage aux étudiants.

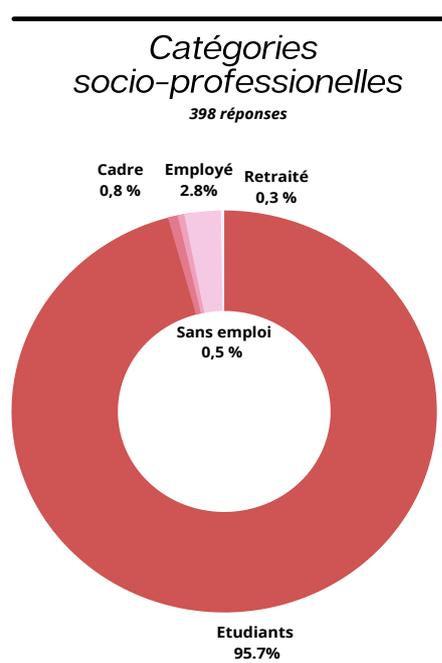


Fig. 2. Graphique des réponses à la question n°2. Sondage aux étudiants.

Parmi près de quatre cents réponses, une grande majorité, selon le graphique présenté ici [Fig. 1.], sont des individus entre 18 et 25 ans, à hauteur de 90,5 %. Il s'agit de l'âge moyen d'un étudiant en 2011, en France<sup>160</sup>. Ici cette catégorie de population est complétée par 6,8 % d'individus entre 25 et 40 ans, et moins de 3 % de personnes au-dessus de 60 ans ou en dessous de 18 ans.

Ces données sont jointes au graphique présentant les catégories professionnelles [Fig. 2.], il met en évidence la part majoritaire d'étudiants sondés (complétée par moins de 5% de cadres, employés, retraités et sans emploi).

<sup>160</sup> MONDE EDUCATION, 2011. Portrait de l'étudiant européen : Au nord, des étudiants plus âgés et plus émancipés qu'au sud. *Le Monde.fr* [en ligne]. 15 décembre 2011. [Consulté le 19 mai 2021]. Consulté à l'adresse: [https://www.lemonde.fr/education/article/2011/12/15/portrait-de-l-etudiant-europeen-au-nord-des-etudiants-plus-ages-et-plus-emancipes-qu-au-sud\\_5983754\\_1473685.html](https://www.lemonde.fr/education/article/2011/12/15/portrait-de-l-etudiant-europeen-au-nord-des-etudiants-plus-ages-et-plus-emancipes-qu-au-sud_5983754_1473685.html)

En dehors de ces valeurs, ce qu'il était intéressant de démontrer était la part de ces individus sondés qui répondaient à des critères d'ouverture culturelle afin de pouvoir en déduire l'intérêt des artothèques au sein de publics ouverts au monde de la culture. Dans les réponses récoltées lors de notre sondage à la question n° 3 [Fig. 3.], une grande majorité se trouvent au-dessus de 6 sur l'échelle d'attitude. Cela représente 73,3 % des personnes interrogées.

Il est évident qu'une question de sensibilité reste très subjective et qu'une personne peut se sentir très sensible à la culture littéraire ou cinématographique sans pour autant se rendre chaque semaine dans un cinéma ou à la bibliothèque. C'est pour cette raison que notre sondage comportait une seconde question permettant d'évaluer la relation des sondés avec les endroits culturels et il s'agissait de la question n°4 : « A quelle fréquence fréquentez-vous des endroits culturels pré-COVID-19? (Musées, galeries, bibliothèques, salles de concert, théâtres, cinémas...) ». Ainsi, l'intérêt était de pouvoir relier les deux questions [Figures 3 et 4] afin de pouvoir analyser les réponses sans se baser sur une seule échelle de sensibilité.

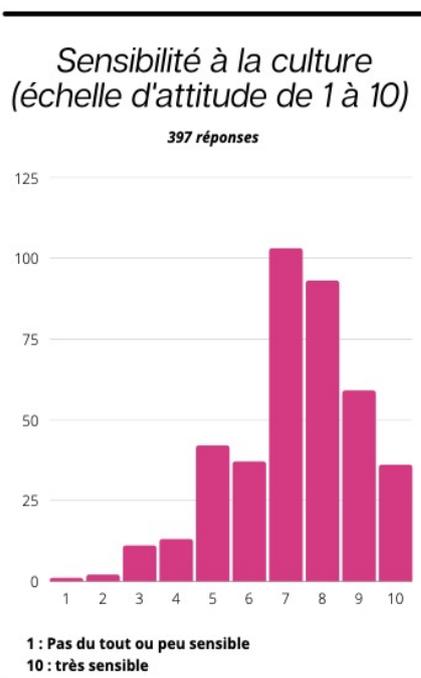


Fig. 3. Graphique des réponses de la question n°3. Sondage aux étudiants.

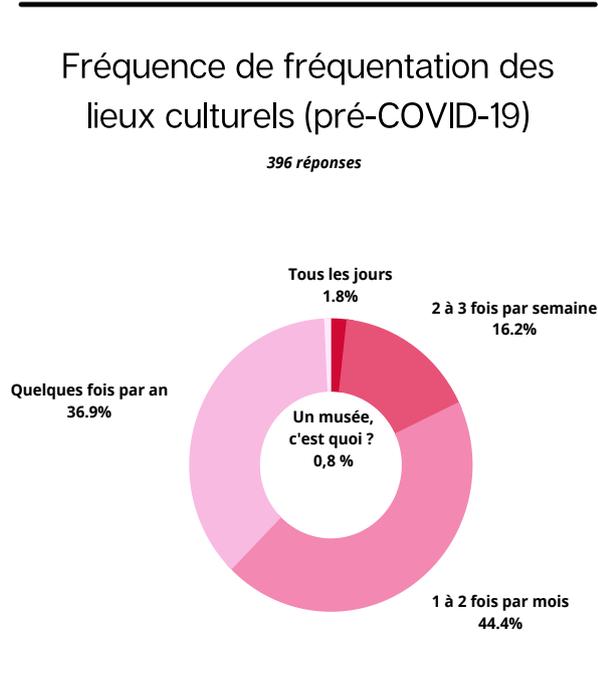


Fig. 4. Graphique des réponses de la question n°4. Sondage aux étudiants.

Grâce aux réponses à cette question n°4, nous remarquons que 62,4 % des sondés disent fréquenter un lieu culturel minimum une à deux fois par mois. Cela représente une partie importante de personnes faisant partie des habitués du monde de la culture.

Cette question permettait de contextualiser notre propos à travers l'intérêt que portaient les étudiants à la culture puis à comparer celui-ci à l'intérêt porté aux artothèques. Nous allons voir que l'écart fait par cette comparaison en devient plus marquant.

## 16.2. Un établissement caché

Au sein des individus questionnés, à la question n°5 de notre questionnaire, seuls 16,4 % des résultats montrent une connaissance des artothèques. Entre les deux extrêmes « oui » et « non », une troisième proposition s'offrait au répondant « Ça me dit quelque chose », qui permettait de comprendre qu'il s'agit d'un concept connu par le répondant, sans toutefois avoir eu de contact direct avec la structure. Alors, cela fait comprendre que les artothèques ne sont pas connues de publics qui ont une sensibilité particulière à la culture et une fréquentation régulière des lieux de culture. Ils ont parfois appris l'existence des artothèques à la lecture de ce sondage.

L'idée d'établissements cachés est ici présentée comme une image de ce qu'est la réalité car les artothèques ne sont pas cachées du public volontairement. Elles admettent toutefois l'idée que le grand public ne les connaît pas bien qu'elles ne soient pas une nouveauté dans le monde culturel français.

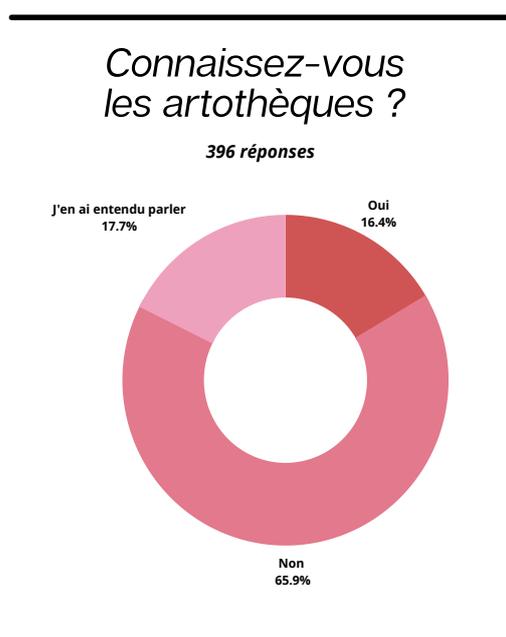


Fig. 5. Graphique des réponses de la question n°5. Sondage aux étudiants.

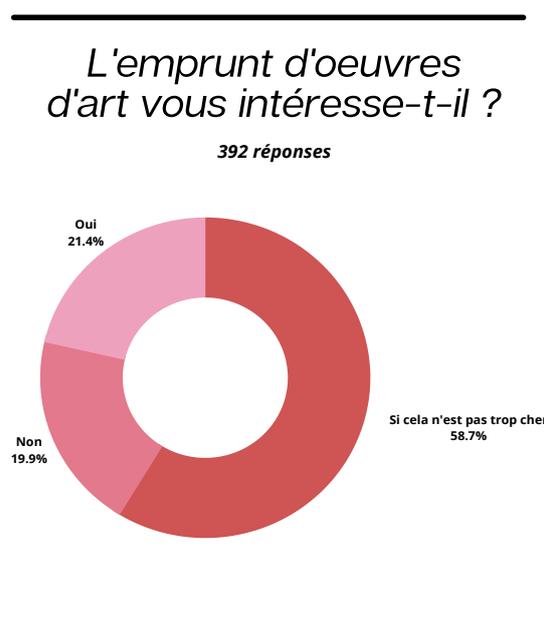


Fig. 6. Graphique des réponses de la question n°6. Sondage aux étudiants.

Toujours auprès des étudiants, le sondage réalisé montre un réel intérêt pour les artothèques. Car après avoir pris connaissance de lieux où le prêt d'œuvres d'art était possible, plus de 80 % des répondants avouent avoir un intérêt pour ce genre de concept. La question anticipait la prise en compte de l'intérêt pécuniaire que les étudiants et les autres classes sociales peuvent avoir lors de la considération d'un tel abonnement. La réponse « si cela n'est

pas trop cher » montre bien que les étudiants, surtout lors d'une crise sanitaire ne peuvent pas prendre part à chaque activité culturelle proposée<sup>161</sup>.

Ces résultats montrent évidemment que les étudiants ne connaissent pas les artothèques mais pas que la majorité des angevins ne connaît pas les artothèques. Toutefois, cela donne une bonne idée de la notoriété à acquérir auprès des publics. Cela n'est pas leur faire défaut que de l'avouer. Cela permet de comprendre quels publics sont des publics visés et potentiels à l'abonnement en artothèque.

### 16.3. La fréquentation en artothèque

Il n'est pas si simple de se rendre compte de qui vient en artothèque. Nous partons véritablement du principe que ces lieux, peu connus du public, sont destinés à des publics ouverts et présents dans le monde culturel français. Toutefois, il n'est pas simple de savoir qui vient en artothèque de la même manière qu'il n'est pas simple de savoir qui vient en bibliothèque. Les statistiques ont leurs limites et ne sont pas autorisées pour n'importe quelle recherche. Cédric Bernardeau peut, seulement de son expérience, définir les publics qui viennent à l'artothèque.

« [...] le public, c'est la classe moyenne française qu'on va toucher. Mais la classe moyenne française, elle n'est pas uniforme, il y a la classe moyenne basse, la moyenne-moyenne, la moyenne-haute. Nous, on [à l'artothèque] touche principalement deux couches et demi de classe moyenne. On touche pas forcément les classes populaires [...] en ce qui concerne le prêt. Par contre, en ce qui concerne les actions de médiation, notamment les ateliers mobiles qu'on fait depuis plusieurs années maintenant, on touche justement des publics spécifiques, d'association, de quartiers, des publics dits « empêchés ».<sup>162</sup>»

Alors, les publics qui viennent d'eux-mêmes en artothèque sont ceux auxquels on peut s'attendre : la classe moyenne (un ménage ayant de l'argent disponible pour réaliser des activités culturelles chaque mois). Mais cela ne veut pas dire que l'artothèque ne touche que ce public. En effet, comme le dit Cédric Bernardeau, les activités de médiation en artothèque sont celles qui permettent d'avoir affaire à des personnes qui sont moins considérées par le monde de la culture, c'est-à-dire, les classes sociales plus basses.

Lors du sondage réalisé auprès des employés et directeurs d'artothèques, il a été demandé si certaines catégories de population manquaient au public des artothèques. Les réponses ont été assez similaires. Sur vingt-huit réponses, douze artothèques évoquent les publics empêchés sous différents termes : « éloignés de la culture », « milieux défavorisés », « classes populaires », « les minorités ». Ainsi, le profil type de la personne qui ne vient pas en artothèque serait un jeune, entre 15 et 25 ans, issue d'une classe sociale basse et néophyte en termes de culture. D'autres artothèques évoquent les publics ruraux, éloignés

---

<sup>161</sup> La question mettait en avant l'emprunt et non la médiation culturelle. Une seule des missions de l'artothèque a été mise en avant lors de ces questions. Il s'agit d'un élément qui fait partie du contenu des écueils de mes recherches.

<sup>162</sup> BERNARDEAU, Cédric, 2021. *Entretien à l'artothèque d'Angers*. 7 mai 2021. Annexe XII.

des villes où se trouvent en général les institutions culturelles telles que les artothèques. Toutes ces affirmations sont évidemment soulignées par l'expérience des artothécaires sondés car les statistiques sur les classes sociales et caractères économiques ne sont pas réalisables.

Cela vient appuyer le propos de Cédric Bernardeau et de la situation des publics à l'artothèque d'Angers. Pour résumer, le public de l'artothèque, si l'on prend comme point de repère l'année 2019, est une classe moyenne, habituée des milieux culturels (musées, bibliothèques) et souvent familiale.

#### 16.4. Les moyens mis en place pour répondre à cette problématique

Mais alors, de quelle manière une artothèque comme celle d'Angers permet la diffusion de l'art contemporain si elle ne touche qu'une partie spécifique de la population ?

Comme nous l'évoquions par le biais des propos de Cédric Bernardeau, si les populations empêchées ne viennent pas à l'artothèque, l'artothèque vient à eux. C'est tout l'intérêt de l'artothèque, de la même manière qu'une bibliothèque son concept n'est pas défini par les murs dans lequel il s'installe. Alors, c'est par les initiatives hors-les-murs que l'artothèque diffuse l'art auprès de tous les publics.

« [...] via les ateliers mobiles qu'on met en place de pratique artistique et de contact avec l'art contemporain, on va toucher ces publics spécifiques. Des populations de personnes migrantes, des publics en milieu carcéral, en maisons de quartiers, dits « défavorisés » [...] on les touche via la médiation, pas avec le prêt, c'est vrai<sup>163</sup>. »

Cela permet de comprendre l'action auprès des publics de l'artothèque qui se rapproche plus d'une bibliothèque que d'un musée de ce point de vue. Elle permet une démocratisation plus importante par son caractère mobile et muable. De plus, l'artothèque d'Angers possède un rayonnement plus important qu'une partie des artothèques questionnée, et ainsi, permet de pouvoir toucher une plus grande diversité de publics. Car *a contrario* des artothèques questionnées dans notre sondage, Cédric Bernardeau se félicite que l'artothèque d'Angers réussisse à attirer des publics plus jeunes, au fur et à mesure des années.

L'intérêt du déménagement de l'artothèque se retrouve aussi de ce point de vue, car selon Cédric Bernardeau, l'endroit où se trouve l'artothèque permet d'attirer des publics qui ne venaient pas avant, ne connaissant pas l'existence de l'artothèque.

« Avant dans le public non-abonné qui venait à l'artothèque c'était des gens qui connaissaient bien la structure, qui étaient bien amateurs de l'art contemporain, parce que là où on était situés c'était pas vraiment un lieu passager [...]. Là, cette nouvelle situation, cette nouvelle vitrine que le RU représente, ça nous permet d'attirer un public qu'on aurait pas eu avant, donc des personnes d'un certain âge et puis aussi un développement de la fréquentation au niveau des jeunes. Collège, lycée,

---

<sup>163</sup> Ibid. Annexe XII.

étudiants... le jardin du musée des Beaux-Arts c'est un jardin emprunté, qui est très intergénérationnel<sup>164</sup>. »

Cela permet aussi de s'approcher d'une partie des institutions culturelles de la ville d'Angers (le musée des Beaux-Arts, la bibliothèque Toussaint, etc.) et ainsi, de pouvoir créer une dynamique entre les publics de chaque lieu culturel.

De plus, la communication est aussi un outil précieux pour faire connaître l'artothèque auprès des habitants angevins mais aussi plus loin. À Angers, l'artothèque se fait connaître à travers les événements de la ville, qui est une ville assez dynamique de ce point de vue avec beaucoup de festivités annuelles. Grâce au rattachement de l'artothèque en 2013 aux musées de la ville d'Angers, l'artothèque s'intègre dans un réseau qui permet de toucher un public large.

Il s'agit d'aspects qu'apprécie Cédric Bernardeau à propos de son travail, le rapport privilégié au public de l'artothèque et la diversité des profils rencontrés en artothèque et hors de l'artothèque.

« Que ça soit des gens qui soient abonnés qu'on voit régulièrement, tous les deux mois et sur plusieurs années, il y a des liens plus ou moins forts qui se créent. Alors on devient pas forcément amis mais en tout cas on se connaît, on se reconnaît, il y a une forme de convivialité, d'intimité qui se crée comme ça. [...] il y a un type particulier d'échanges quand on fait des actions ateliers mobiles, quand on est en contact avec des personnes qui viennent de milieux sociaux, géographiques différents et c'est super intéressant parce que ça nous enrichit en tant qu'être humain. C'est ça le must de ce métier, la diversité des profils qu'on rencontre. »

Ces différents regards portés sur les publics viennent corroborer l'hypothèse de départ de cette étude de cas, qui avançait l'idée que les artothèques mettent en place des initiatives afin d'attirer les publics et ainsi se faire remarquer en tant que diffuseur de l'art contemporain. Car, comme nous avons pu le voir, les artothèques restent assez peu connues et gagneraient à être davantage valorisées.

## 17. Le développement de la création artistique

Si l'on doit présenter de façon imagée les artothèques au sein d'un spectre de la diffusion de l'art, nous avons d'un côté les artistes et de l'autre les publics qui sont spectateurs des œuvres, via l'artothèque. L'intérêt de l'artothèque d'Angers et des artothèques en général de ce point de vue est le rapport privilégié que présente ce schéma auprès des publics. En effet, peu d'artistes vivent de leurs œuvres et les artothèques en tant qu'acteurs de la diffusion perpétuent la création artistique.

---

<sup>164</sup> *Ibid.* Annexe XII.

## 17.1. Entretiens avec des artistes

Deux artistes ont accepté de répondre à nos questions afin d'étudier le rapport des artistes aux artothèques et inversement.

Nous avons pu parler avec monsieur Yann Lestrat, artiste plasticien. Travaillant à Rennes, Yann Lestrat est un artiste pluridisciplinaire, c'est-à-dire qu'il travaille sur beaucoup de médiums différents et étudie de nombreux champs artistiques. Son œuvre est principalement axée autour de l'équilibre psychique<sup>165</sup>. Certaines de ses œuvres, dont le travail matériel est assez minimaliste, font partie de collections permanentes d'artothèques, comme celle d'Angers qui possède une de ses œuvres. Les œuvres de Yann Lestrat ont fait l'objet d'une exposition personnelle de photographie en 2015 à l'artothèque-galerie Tal-Coat d'Hennebont nommée « West of life »<sup>166</sup>.

Nous avons aussi pu parler avec Madame Patricia Cartereau, artiste plasticienne, travaillant à Nantes. Elle présente elle-même son travail comme s'articulant « [...] principalement autour du dessin et la peinture, avec des questions de paysage dans son côté fragmentaire [...] »<sup>167,168</sup>. Les œuvres qu'elle a réalisées « [...] qui se trouve[nt] à l'artothèque d'Angers, c'est un peu une synthèse des gravures et des dessins de cailloux »<sup>169</sup>. Car en effet, le caillou est le fragment le plus reconnaissable d'un paysage.

Ses œuvres ont fait l'objet de deux expositions en artothèques, une en 2011, nommée « Down the Rabbit-Hole... » à l'artothèque-galerie d'Hennebont et une en 2015 à l'artothèque de Vitré nommée « À corps perdus ».

Les questions des deux entretiens tournaient autour de l'expérience des artistes avec les artothèques, les expositions qu'ils ont réalisées en artothèque mais aussi les rapports et dialogues qu'ils ont pu avoir avec les artothèques et les directeurs. Il a aussi été question des intermédiaires par lesquels passent les artothèques pour avoir accès aux artistes, des processus d'acquisition, des inconvénients et des avantages d'exposer en artothèques ou encore des conséquences de l'année 2020 sur le travail des artistes<sup>170</sup>.

## 17.2. Les rapports avec les artistes

Tout d'abord, avant de donner la parole aux artistes, il semblait intéressant de demander aux artothèques si les dialogues avec les artistes étaient nombreux au sein des structures. Car évidemment, les artistes n'ont que leur propre expérience à nous offrir. Ainsi, le sondage a permis de demander aux artothèques participantes sur une échelle d'un à dix la

---

<sup>165</sup> Travaux de l'artiste Yann Lestrat. Annexe XIV.

<sup>166</sup> Exposition. Yann Lestrat parcourt la Bretagne, 2015. *Le Telegramme* [en ligne]. [Consulté le 20 mai 2021].

Consulté à l'adresse: <https://www.letelegramme.fr/morbihan/hennebont/exposition-yann-lestrat-parcourt-la-bretagne-14-05-2015-10628466.php>

<sup>167</sup> Travaux de l'artiste Patricia Cartereau. Annexe XV.

<sup>168</sup> CARTEREAU, Patricia, 2021. *Entretien avec un artiste*. 12 mars 2021. Annexe IX.

<sup>169</sup> *Ibid.* Annexe IX.

<sup>170</sup> Annexes VIII et IX.

fréquence de leurs dialogues avec les artistes. Dans ce graphique [Fig. 7], il est possible de voir des réponses assez hétérogènes en fonction de la structure d'artothèque. Deux artothèques avouent que les dialogues avec les artistes sont très rares ou inexistant quand plus de 60% des artothèques donnent une valeur positive à leur réponse (une valeur de 7 ou plus).

Mais, la question posée comme celle-ci était de manière factuelle une appréciation de la fréquence des dialogues. Alors, elle est complétée par le second graphique [Fig. 8], qui, là, demande si l'aide aux artistes est une volonté première de l'artothèque. Les réponses sont un peu moins positives. On remarque une concordance des réponses reçues (bien qu'il soit comptabilisé une réponse en moins), avec à peu près les mêmes valeurs à l'œil nu. Toutefois, en comptant les valeurs dites « positives », nous observons que seulement 50% des artothèques avancent une appréciation de 7 ou plus.

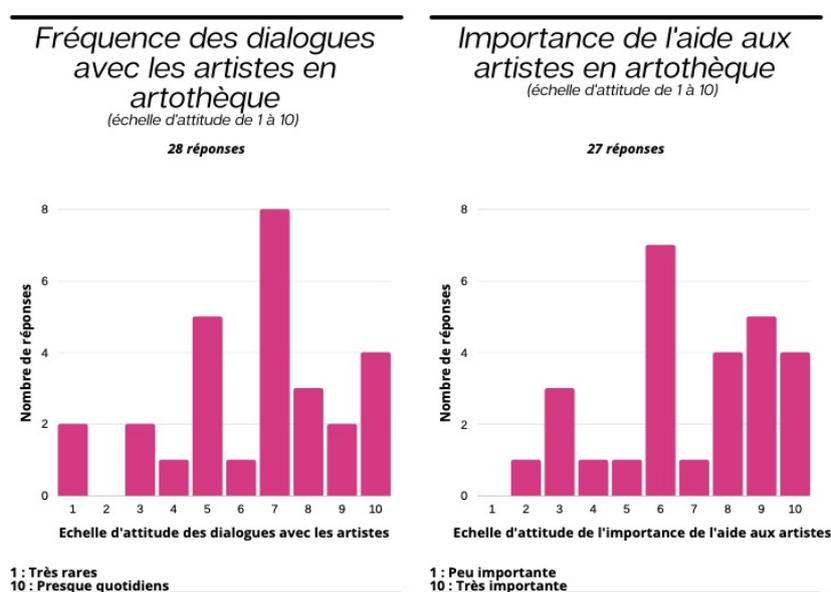


Fig. 7. Graphique des réponses de la question n°10. Sondage aux artothèques.

Fig. 8. Graphique des réponses de la question n°12. Sondage aux artothèques.

Alors, il est question de savoir de quelle manière sont mis en place ces dialogues en artothèques, comment ils sont reçus par les artistes et de quelle manière ce rapport est différent avec les artothèques.

Selon Yann Lestrat, le rapport avec les artothèques est différent de celui qu'un artiste peut trouver dans un musée ou un centre d'art.

« [...] c'est la possibilité de dialogue, de présenter son travail en sachant qu'il est vraiment regardé. Ensuite, quand ça intéresse l'artothèque on peut avoir des échanges. Il y a donc une sorte de dialogue et d'accompagnement professionnel, et

quand cela débouche sur une acquisition, c'est encore mieux car cela permet de faire avancer le travail et de se connecter à une structure culturelle.<sup>171</sup> »

Pour lui, alors, l'intérêt des artothèques est l'intimité qui se crée par l'accompagnement de l'artiste. Selon lui, il est plus compliqué de faire entendre sa voix ou d'être vu lors de dialogues avec d'autres institutions culturelles. Ses propos sont soutenus par Cédric Bernardeau : « Les musées ou les grandes institutions d'art contemporain sont souvent des grosses machines et ils peuvent être ultra-méga sollicités donc ils voient du monde défiler en effet<sup>172</sup> ». Patricia Cartereau, elle aussi renforce ce propos, en donnant une raison qui selon elle fait que les artothèques sont plus intimes : la taille des équipes.

« Ce que je trouve excitant c'est de pouvoir échanger autour, soumettre des idées, un échange quoi. Et ça je pense que le réseau des artothèques le permet parce qu'en général c'est une petite structure [...] c'est des petites équipes, qui ont beaucoup de travail mais qui sont toutes petites<sup>173</sup>. »

Toutefois, elle ajoute que cela entraîne une responsabilité plus grande pour les artothèques : « [...] là les responsables des artothèques ont un rôle très important, ils portent à eux tout seul la dynamique de l'exposition. Là c'est d'autant plus primordial, d'être en accord et d'échanger, autour du projet d'exposition<sup>174</sup>. » Car évidemment, même si une petite équipe permet de développer une relation plus proche avec l'artiste, cela peut empêcher parfois un véritable recul sur l'art exposé. Elle remarque aussi que, selon elle, les artothèques se placent dans une volonté d'aide aux artistes assez importante : « [...] j'ai quand même l'impression que les artothèques sont, comme à Vitré qui a été précurseur, dans la volonté d'une grande défense des artistes<sup>175</sup>. » Elles ont pour mission de diffuser l'art contemporain tout en le nourrissant de l'apport de cette diffusion.

Dans ce cadre, il est intéressant aussi de voir que certaines artothèques aiment valoriser la création locale mais qu'il ne s'agit pas forcément d'une pratique majoritaire. Sur 28 artothèques interrogées, 16 (57%) répondent ne pas en faire une priorité, contre 12 (43%) « oui »<sup>176</sup>. Ainsi, comme pour la question qui demandait aux artothèques si l'aide aux artistes était importante pour elles, les réponses sont assez mitigées et montrent un intérêt plus grand pour la diffusion que pour la création. Cela est assez remarquable, d'autant que certaines artothèques sont complètement dépendantes des artistes pour exister. En effet, certaines artothèques ont témoigné du fait qu'aucune acquisition n'était réalisée dans leurs structures et que le prêt était fait à partir d'œuvres prêtées par l'artiste directement, de legs ou bien des dépôts de galeries ou de l'ADRA.

Ensuite, pour savoir de quelle manière les artothèques mettent en place les collaborations avec les artistes, nous pouvons une nouvelle fois nous tourner vers notre sondage. Une grande partie des réponses y donne un nombre important de collaborations avec des artistes comme suit : près de 80% des artothèques questionnées disent réaliser des

---

<sup>171</sup> LESTRAT, Yann, 2021. *Entretien avec un artiste*. 11 mars 2021. Annexe VIII.

<sup>172</sup> BERNARDEAU, Cédric, 2021. *Entretien à l'artothèque d'Angers*. 7 mai 2021. Annexe XII.

<sup>173</sup> CARTEREAU, Patricia, 2021. *Entretien avec un artiste*. 12 mars 2021. Annexe IX.

<sup>174</sup> *Ibid.* Annexe IX.

<sup>175</sup> *Ibid.* Annexe IX.

<sup>176</sup> Question n°13. *Sondages auprès de 60 artothèques françaises*, 2021. [en ligne]. [Google Forms]. Consulté à l'adresse: <https://docs.google.com/forms/> Annexe VI et VII.

expositions personnelles et collectives, près de 70% organisent des rencontres avec des acteurs du monde de l'art, 50% mettent en place des conférences et seulement 40% ont l'occasion de créer des résidences d'artistes. En dehors de ces chiffres, les collaborations avec les artistes sont le sujet d'ateliers, workshops, médiations diverses, etc. Enfin, certaines artothèques avouent que leurs rapports avec les artistes sont strictement liés aux acquisitions et qu'aucune médiation n'est le fruit de travail de l'artothèque.

Toutes ces réponses qui semblent ne pas forcément mettre en avant l'aide à la création comme une mission importante sont aussi le fruit d'un manque de moyens conséquents pour les artothèques. Si la taille permet l'intimité, il est aussi le vecteur de nombreux manques financiers.

À l'artothèque d'Angers, le rapport aux artistes est un élément important, en tant qu'acteur premier de la création, évidemment, mais aussi en tant que vecteur de diffusion. Selon Cédric Bernardeau : « [...] Elodie [Derval] dans ses missions de responsable de la structure d'un lieu source de l'art contemporain c'est de connaître à peu près (elle peut pas connaître tout le monde c'est pas possible et même si on cible plus sur le territoire régional), d'avoir une vue d'ensemble sur les artistes qui sont présents sur le territoire<sup>177</sup>. » Ainsi, la question de la création est un aspect important du travail à l'artothèque d'Angers et relevant particulièrement de la directrice, qui est celle qui met en place les acquisitions de l'artothèque et les expositions faites à Angers.

Le contact avec les artistes se fait via des canaux de diffusion majoritaires sur le territoire, selon monsieur Bernardeau : « [...] on est en lien avec les autres structures culturelles sur le territoire angevins ou même régional, même avec le FRAC ou la DRAC, ces institutions-là qui nous permettent d'être en contact avec différents artistes. Et les rapport peuvent être soit physiques, ils viennent là, ou soit via des expositions qu'on va voir ou des échanges [...]<sup>178</sup> ». Ces propos sont confirmés par Patricia Cartereau, qui explique de quelle manière ses œuvres ont été acquises par l'artothèque d'Angers.

« [...] par exemple à Angers, de façon très concrète, je suis venue rencontrer Elodie Derval. Je devais la rencontrer depuis longtemps et je suis venue avec des œuvres acquises d'ailleurs. J'avais fait une sélection dans mes dessins et mes estampes, c'était un rendez-vous où on a beaucoup parlé et beaucoup échangé et c'est quelques mois plus tard qu'elle m'a fait la proposition d'exposer mes œuvres dans les nouvelles acquisitions, à travers la commission<sup>179</sup>. »

Le rapport entre l'artiste et l'institution paraît plus privilégié, plus réfléchi. Les rapports avec les artistes en artothèque en général, grâce à notre sondage et aux entretiens avec les artistes montrent un intérêt parfois partagé, mais qui peut permettre une relation plus intime et plus d'écoute entre les artistes et les artothèques.

---

<sup>177</sup> BERNARDEAU, Cédric, 2021. *Entretien à l'artothèque d'Angers*. 7 mai 2021. Annexe XII.

<sup>178</sup> Ibid. Annexe XII.

<sup>179</sup> CARTEREAU, Patricia, 2021. *Entretien avec un artiste*. 12 mars 2021. Annexe IX.

### 17.3. L'édition et la création

Outre les dialogues avec les artistes, ce qui aide la création est la production même en artothèque. Comme nous l'expliquions déjà précédemment, l'intérêt d'une artothèque est aussi de développer la création en se plaçant comme producteur de celle-ci. Cela est aussi intéressant au niveau du rapport avec les artistes car cela fait en sorte de se retrouver au centre de la chaîne de la production artistique et d'aider les artistes à travailler. La création en artothèque comme à Angers, se retrouve dans différents projets.

« Avant que j'arrive à l'artothèque, il y avait des coéditions d'ouvrages, de catalogues d'exposition ou autres catalogues avec des partenariats, avec d'autres structures, parce que ça peut coûter cher, mais quand je suis arrivé ça se faisait plus depuis deux ou trois ans parce qu'il y avait plus de budget pour ça. Donc c'était aussi une production<sup>180</sup>. »

Une nouvelle fois revient la question des difficultés financières dans le monde de l'art afin de réaliser les projets voulus sur une période longue. Mais, il est possible de remarquer que l'artothèque d'Angers se place en producteur de création et d'édition, à travers la revue R.a-r (Revue Aller-Retour, ou « Rare »). Publiée sous forme de trois numéros uniques, la production a été arrêtée après le dernier numéro en 2018, par manque de temps et de ressources par les employés de l'artothèque. La revue mettait en place une collaboration avec un artiste, contacté afin de créer la couverture de la revue<sup>181</sup>. Cette revue présente l'idée d'allers-retours, d'un mouvement entre de nombreuses notions que l'artothèque d'Angers provoque en dualité (la sociabilité du lieu et l'intime de l'œuvre, les publics et l'artiste, etc.)<sup>182</sup>. La revue est un objet propre à l'artothèque d'Angers lorsque rien n'y est complètement éternel. Tout y est toujours en mouvement.

« On a réussi à en faire trois numéros de qualité et donc c'est un outils de médiation écrit, sur l'art contemporain, de vulgarisation dans le vrai sens du terme, et puis en même temps c'est un bel objet qui a été reconnu dans le milieu de l'art contemporain<sup>183</sup> »

Cela a permis de faire partie de la création artistique et de se placer dans le paysage national de l'art contemporain. Lors de la réalisation de cette revue, une sérigraphie était commandée à l'artiste afin d'être vendue aux abonnés de l'artothèque à un tarif préférentiel. Il s'agit de réalisations qui sont aussi effectuées dans d'autres artothèques à la suite d'expositions. Patricia Cartereau témoignait de ce fait à propos de l'artothèque d'Hennebont, en disant que « [...] à Hennebont aussi, ils avaient fait ça et m'avait financé un projet de sérigraphies, avec pareil, la moitié pour eux et la moitié pour moi, et je sais pas si c'est une pratique assez répandues dans les artothèques, mais c'est intéressant. Je trouve que

---

<sup>180</sup> BERNARDEAU, Cédric, 2021. *Entretien à l'artothèque d'Angers*. 7 mai 2021. Annexe XII.

<sup>181</sup> *Couvertures des artistes Philippe Mayaux et Alexandra Roussopoulos*. R.a-r : Revue aller-retour de l'artothèque d'Angers, 2014. Ville d'Angers - Artothèque. Vol. 1, no. 01, p. 75. R.a-r : Revue aller-retour de l'artothèque d'Angers, 2018. . Vol. 1, no. 03, p. 72. Annexe XVI.

<sup>182</sup> R.a-r | Cnap, 2018. [en ligne]. [Consulté le 20 mai 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.cnap.fr/ra-r>

<sup>183</sup> BERNARDEAU, Cédric, 2021. *Entretien à l'artothèque d'Angers*. 7 mai 2021. Annexe XII.

cela a vraiment son sens dans le rôle de diffuseur de production, autour de l'idée de l'estampe et je trouve ça très fort et très juste. »

La création en artothèque et à Angers se fait aussi à partir des catalogues d'exposition, qui permettent la diffusion plus facilement de l'art présenté en exposition en artothèque. Ainsi, la création est aussi un outil de diffusion.

Pour finir cette partie, il convient de revenir une nouvelle fois sur nos hypothèses de départ. Nous pensions, avant de parler aux artistes et aux différents acteurs des artothèques, que celles-ci développent et diffusent la création artistique en utilisant l'artiste et l'œuvre comme noyau de ses missions de prêt et de médiation. Toutefois, comme nous l'observions, la réalité est un petit peu plus mitigée. La question de l'œuvre est évidemment au centre de la médiation en artothèque, cependant l'artiste n'est pas forcément le point central des missions de diffusion de l'artothèque, comme ont pu le dire les artothèques interrogées et celle d'Angers. Enfin, nous avons fait l'hypothèse que les artothèques ne sont pas seulement des diffuseurs de l'art contemporain mais aussi des producteurs de celui-ci. Cette hypothèse est corroborée par les différents exemples présentés que cela soit à travers des initiatives de création ou d'édition, comme à l'artothèque d'Angers avec une revue et des sérigraphies.

## 18. Le rapport avec les artothèques et les professionnels de la culture

Le dernier aspect qu'il était intéressant d'étudier dans cette dernière partie de notre étude de cas est la question du rapport entre l'artothèque d'Angers et le dernier « pôle » d'acteurs de la diffusion : les artothèques françaises et les institutions culturelles. Nous avons d'ores et déjà vu que les artothèques pouvaient prendre place dans beaucoup d'institutions différentes de la culture (les musées, les bibliothèques, les galeries, etc.), il s'agirait maintenant de leur donner la parole et de voir de quel point de vue elles observent la création et les artothèques de manière générale.

### 18.1. Questionnaire aux artothèques

Bien qu'il nous ait été utile dans beaucoup des parties de cet état de l'art, notre sondage auprès des artothèques, présenté dans la partie méthodologique est un véritable outil de compréhension du rapport des artothèques entre elles : de leurs différences, de leurs points communs, de leurs valeurs et des relations avec les professionnels de la culture.

Avec plus de vingt-huit réponses sur soixante artothèques contactées, notre sondage a été une réussite au niveau de la qualité des réponses collectées. Les réponses présentaient une diversité de typologie, de géographie et de vision des artothèques qu'il convient de présenter dans un premier temps.

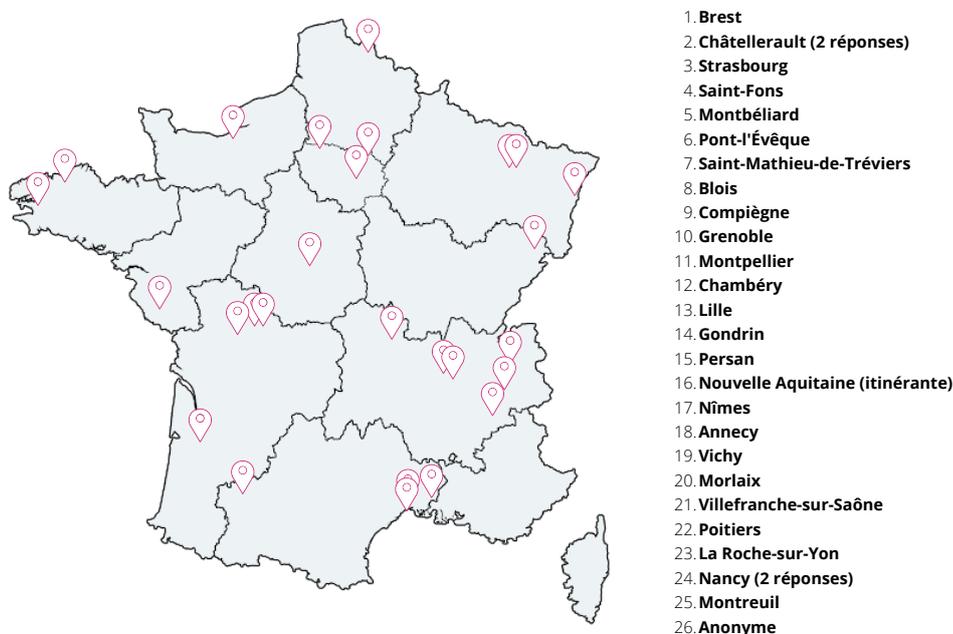
Tout d'abord, nous pouvons remarquer que sur les vingt-six artothèques ayant répondu (deux d'entre elles ont engagé deux réponses de deux employés différents dans

l'artothèque), une diversité géographique est présente. L'intérêt de l'échantillon récolté était de pouvoir contacter des artothèques dans chaque région française métropolitaine et extra-européenne géographiquement, sans malheureusement trouver réponse en dehors de la métropole. Sur la carte réalisée à partir des artothèques répondantes [Fig. 9.], il est possible de remarquer un foyer au niveau de la région lyonnaise. Il s'agit de la réalité des artothèques en France, une partie importante se trouve en Auvergne Rhône-Alpes autour de Lyon et d'Annecy. Le point positif des réponses à notre sondage est qu'il compte une réponse au minimum par région administrative française (à l'exception de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur).

---

## Carte des artothèques ayant répondu au questionnaire

**28 réponses**



---

Fig. 9. Carte et liste des répondants au sondage proposé aux artothèques.

Les artothèques sondées répondent à d'autres critères particuliers, par exemple, que les tailles des villes dans lesquelles elles s'inscrivent sont de manière générale assez hétérogènes. Nous retrouvons 37% des artothèques dans des villes de plus de 100 000 habitants (comme nous pouvons le voir sur la carte [Fig. 9.] et sur le graphique [Fig. 10.] avec des villes comme Strasbourg, Grenoble, Montpellier, Nîmes, etc.), 33% de villes entre 10 000 et 50 000 habitants (des villes de tailles moyennes) et 18,5% de petites villes et villages de moins de 10 000 habitants.

Ensuite, cette question était complétée par la demande de l'année de création de l'artothèque questionnée. En effet, l'intérêt était d'avoir là encore toutes les typologies possibles afin de voir si elles avaient en général les mêmes visions du réseau des artothèques françaises. Le graphique [Fig. 11.] montre parfaitement visuellement l'hétérogénéité des statuts des artothèques par leurs années de création avec en moyenne un quart d'artothèques dont la création se place au sein de chacune des quatre dernières décennies.

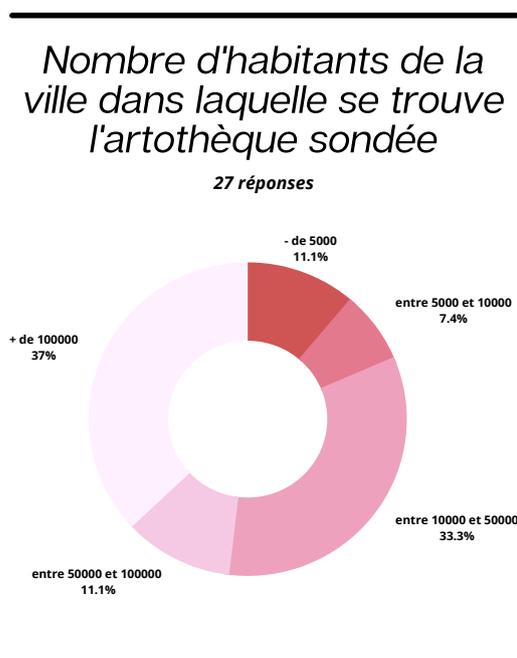


Fig. 10. Graphique des réponses à la question n°2. Sondage aux artothèques.

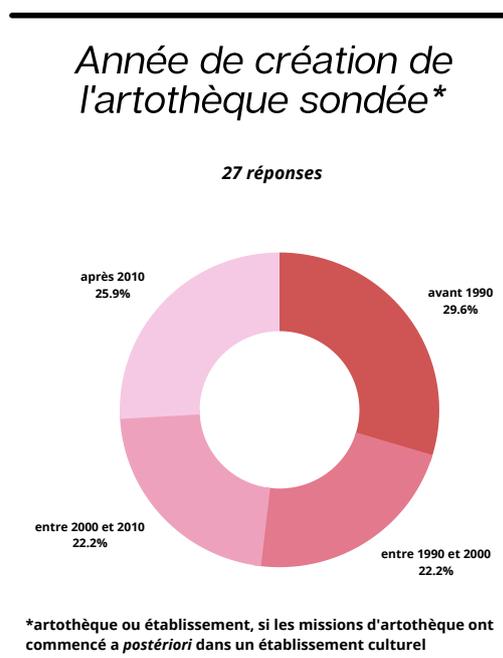


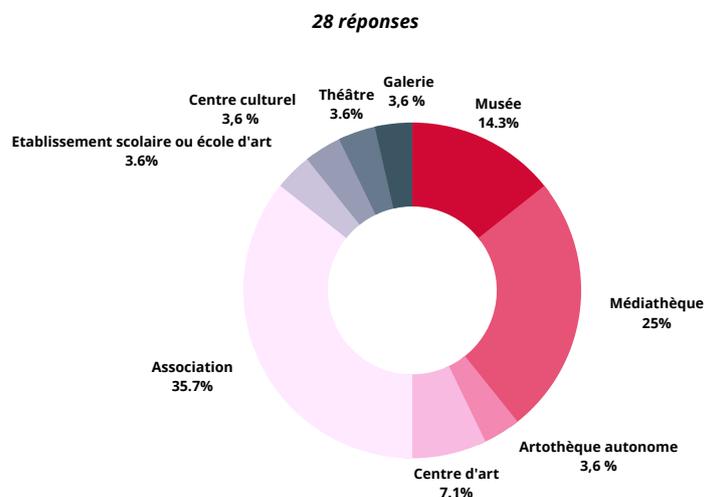
Fig. 11. Graphique des réponses à la question n°3. Sondage aux artothèques.

Enfin, la dernière question signalétique posée aux artothèques afin de savoir qui répondait au sondage était celle de la typologie de l'artothèque, c'est-à-dire si elle est associative, individuelle/autonome ou si elle prend place au sein d'un établissement culturel et si oui lequel est-il. Les réponses une nouvelle fois exposent des statuts totalement différents et des artothèques de tous types : associatives, autonomes, en médiathèques, en centres d'art, en galeries, en musées, en écoles, en centres culturels mais aussi au sein d'un théâtre [Fig. 12.].

Cela donne donc à voir un panorama général des artothèques en France. De ce point de vue, il est donc intéressant d'analyser leurs réactions aux questions posées sachant que nous possédons un échantillon diverse et représentatif.

---

## Types d'artothèques sondées



---

Fig. 12. Graphique des réponses à la question n°4. Sondage aux artothèques.

### 18.2. Les réseaux et liens entre les artothèques

Cette partie permet, à travers le questionnaire réalisé auprès des artothèques de comprendre comment une structure comme celle d'Angers se place au sein du réseau français et comment elles dialoguent.

Le premier élément intéressant de l'artothèque d'Angers est que la directrice de l'artothèque, Elodie Derval, aux côtés d'Isabelle Tessier, directrice de l'artothèque de Vitré, est co-présidente de l'ADRA, l'association des artothèques françaises. Lors de nos recherches, il a été possible de comprendre les valeurs et intérêts d'une association comme l'ADRA, mais au niveau pratique, il était intéressant d'observer l'application de ces principes.

Selon Cédric Bernardeau, « Le fait d'avoir une association qui est redynamisée ça permet de voir où sont les difficultés, où sont les points forts. Parce que toutes les artothèques sont pas logées à la même enseigne, il y en a qui sont bien moins loties que d'autres. Et donc, ça permet en effet de créer un dialogue pour les rendre plus visibles, plus accessibles au niveau du grand public. »

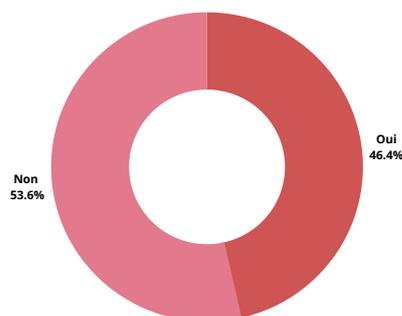
Même si cela n'est en aucun cas un avantage pour l'artothèque d'Angers, cela permet de dialoguer plus facilement avec les autres artothèques et de voir les difficultés, mais aussi de partager les points de vue, de dialoguer, toujours selon Cédric Bernardeau. Toutefois, lors de notre sondage, les avis sont un peu plus hétérogènes. Tout d'abord nous pouvons voir

[Fig. 13.] grâce au sondage qu'environ une moitié (46,4%) des artothèques interrogées fait partie de l'ADRA. Cela laisse toujours une marge intéressante à étudier.

---

*L'artothèque sondée est-elle  
membre de l'ADRA ?*

28 réponses



---

Fig. 13. Graphique des réponses à la question n°6. Sondage aux artothèques.

Si les artothèques qui font partie de l'ADRA nous donnent des réponses assez différentes, nous retrouvons deux points de vue particuliers<sup>184</sup>. Le premier point de vue est positif. De la même manière que Cédric Bernardeau, certaines artothèques avancent le caractère indispensable de faire partie d'un réseau comme l'ADRA. Elles parlent de la question de la visibilité en particulier, un terme évoqué en premier lieu par une grande partie des réponses.

De plus, ces artothèques pour qui l'inscription au sein de l'ADRA est positive parlent de connaissance de l'actualité des artothèques via l'association, d'échanges, de circulation des œuvres et de soutien inter-artothèques. Une artothèque a aussi fait savoir qu'un don annuel du CNAP (Centre National des Arts Plastiques) lui était alloué. Il ne nous a pas été donné l'occasion de savoir, toutefois, si cela était le cas pour chaque artothèque. Les deux avantages les plus importants sont donc la visibilité qu'offre l'association, le partage, que cela soit d'informations, d'œuvres ou même de conseils et une certaine harmonisation des pratiques en artothèque. Ces mots sont corroborés par Cédric Bernardeau car de la même manière la question de la légitimité est importante à l'artothèque d'Angers.

« [...] l'artothèque d'Angers elle fait partie des artothèques en France qui fonctionne le mieux, au niveau des actions proposées, au niveau de la projection et de la renommée. Ça c'est pas nous qui le disons, c'est différents ouvrages et différentes personnes qui ont une vision d'ensemble sur ce qui se passe qui le disent. Donc, c'est

---

<sup>184</sup> Sondage auprès de 60 artothèques françaises, 2021. [en ligne]. [Google Forms]. Consulté à l'adresse: <https://docs.google.com/forms/> Annexe VI et VII.

une vitrine pour la ville d'Angers, un outil de valorisation du dynamisme du territoire angevin. Et le fait que la responsable soit en même temps responsable d'une association qui organise un peu le fonctionnement des artothèques, ça renforce cette vitrine. »

Toutefois, un autre point de vue a pu être remarqué dans les réponses des artothèques et celui-ci est un peu moins positif. Il se place en opposition à la plupart des réponses mais reste présent et n'est pas ignoré. Une réponse évalue le fait que les artothèques sont en soi des institutions peu structurées et que l'ADRA n'avance pas forcément des avantages incroyables sauf celui de la légitimité.

Cédric Bernardeau évoquait le fait que l'ADRA il y a quelques années était tombée en désuétude, et que depuis quelque temps, l'association s'était redynamisée. Cela veut dire que le développement des artothèques n'a évidemment pas de finalité sauf la diffusion de l'art contemporain. L'association est donc toujours en évolution, et elle continuera sur les prochaines années.

Ce genre de lien se voit aussi au niveau européen car d'autres pays ont des réseaux d'artothèques. Ces réseaux concerne aussi la recherche, car il nous a été possible de demander des sources par le biais des réseaux comme l'ADRA. De plus, un ouvrage abordé par Cédric Bernardeau lors de notre entretien a été commandé par l'ADRA à des sociologues sur la question des publics. Il s'agit d'un ouvrage qui vise à étudier la question du chemin de l'emprunteur et des œuvres, et de quelle manière cette relation évolue au fur et à mesure des années<sup>185</sup>. Ainsi, l'artothèque a sa part à jouer dans la recherche comme l'indique son titre<sup>186</sup>.

Ces liens créés par les associations comme l'ADRA et les rapports entre artothèques qui se créent de ce biais sont importants car comme nous le voyions précédemment, les artothèques ne sont pas très reconnues par le grand public et le lien entre elles est indispensable au développement qu'elles veulent mettre en place en France. Il faut cependant ne pas oublier que l'ADRA ne compte dans ses rangs que 30 artothèques lorsque environ trois fois plus de structures sont recensées en France. Ainsi, la question de l'ajout d'artothèques à l'association se fait en permanence au fur et à mesure de son existence. Mais l'intérêt de l'association permettrait aussi de relier les plus petites artothèques françaises avec les plus grandes, ce qui n'est pas forcément le cas actuellement. Le réseau mériterait d'être développé de la même manière que les artothèques elles-mêmes.

### 18.3. Liens avec les institutions culturelles

À l'artothèque d'Angers, le second point intéressant qu'il convient d'aborder est la question du rapport avec les autres institutions culturelles. Car en effet, comme nous le disions précédemment, l'artothèque d'Angers est un établissement indépendant dans le sens

---

<sup>185</sup> Le projet, finissant en aout 2021 n'a pas pu être étudié pour ce mémoire. SAGOT-DUVAUROUX, Dominique, 2021. Le rôle des artothèques dans la diffusion de l'art contemporain. *Granem - Université d'Angers* [en ligne]. 21 mai 2021. [Consulté le 22 mai 2021]. Consulté à l'adresse: <http://granem.univ-angers.fr/fr/projets-de-recherches/contrats-en-cours/le-role-des-artotheques.html>

<sup>186</sup> Association de Développement et de Recherche sur les Artothèques.

où sa mission principale est celle d'artothèque lorsque d'autres artothèques peuvent prendre place dans des musées ou des bibliothèques. À Angers, l'artothèque est présente au sein du réseau des musées de la ville et au sein du Repaire Urbain, ce qui permet de créer des liens entre les structures culturelles. Le rattachement aux Musées d'Angers organise une complémentarité entre les institutions et permet un développement plus grand de l'artothèque auprès des publics, mais aussi auprès des différentes collections d'art que la ville conserve.

« Par contre, en effet, ce qui peut être intéressant par rapport à l'artothèque d'Angers d'un point de vue politique, [...] avec une artothèque qui est connue et reconnue dans le milieu des artothèques mais aussi dans le milieu de l'art contemporain, c'est aussi une vitrine, une visibilité. »

La ville d'Angers est donc forcément valorisée par la présence d'une artothèque pour son rayonnement. Cela permet notamment aux musées et aux bibliothèques d'Angers de diffuser la culture, toujours plus près du public, même jusqu'à son lieu de vie. Ce qui différencie les artothèques des musées est son caractère mobile. Cela permet aussi aux lieux culturels de pouvoir amener l'art contemporain et les œuvres d'artistes contemporains, locaux, nationaux, de tous genres dans leurs structures en travaillant avec une artothèque. Il s'agit d'un vrai point positif pour les bibliothèques et c'est aussi pour cela que beaucoup d'artothèques prennent place en bibliothèque.

Finalement, pour faire un dernier point sur nos hypothèses de départ, nous avons dit que les artothèques formaient un réseau en France qui permet la diffusion plus facile de la création artistique et que les artothèques travaillent conjointement avec des institutions culturelles comme les musées, les bibliothèques, les galeries, etc. Il est possible pour cette partie d'affirmer nos hypothèses de départ. Les artothèques travaillent bel et bien à travers des réseaux comme l'ADRA à essayer de faciliter la diffusion de l'art contemporain, même si évidemment, le réseau mériterait d'être agrandi à un plus grand nombre d'artothèques en France afin de pouvoir parler de vraie toile des artothèques françaises. Enfin, nous avons pu voir que les artothèques prenaient beaucoup place au sein d'institutions culturelles et sont donc dans un travail conjoint permanent avec ces structures. Même lorsque l'institution d'artothèque est indépendante, elle n'est pas éloignée des lieux de culture comme cela est le cas à Angers.

## 19. Conclusion

C'est via toutes nos différentes hypothèses que nous pouvons conclure que l'artothèque d'Angers est un exemple représentatif des artothèques françaises. Elle met en place de nombreuses actions avec les publics afin de développer, de diffuser du mieux possible et de démocratiser l'art contemporain. Ce qui demeure finalement sa mission principale.

De plus, l'artothèque d'Angers à travers le travail effectué auprès des artistes et les dialogues qu'elle propose autour des œuvres permet une véritable plus-value au sein de la création artistique et de la production. Du point de vue des artistes, les artothèques comme

celle d'Angers représentent un champ d'accès aux publics que ceux-ci semblent apprécier et vouloir mettre en valeur.

Aussi, l'artothèque d'Angers et les artothèques françaises forment un réseau, bien que restreint par certains aspects qui permet de faire valoir la place des artothèques au sein du monde de l'art contemporain, et à plus grande échelle, au sein de la culture française. Notre étude de cas se conclut donc sur l'intérêt même que peut avoir une artothèque comme celle d'Angers au sein d'une ville, même si son rayonnement est limité. Le futur des artothèques est donc une question légitime, qui permet d'avoir une échelle de valeurs de l'avenir du monde de la culture en France.

Au cours de ce mémoire, nous avons cherché à voir si les artothèques en France, galeries de prêt d'œuvres, présentant l'aspect de bibliothèque pour l'art étaient des espaces intéressants de développement culturel et artistique. Nous avons pu aborder la question de l'historique des artothèques qui fait qu'aujourd'hui, elles sont devenues des endroits intimes de rapport à l'art et qu'elles prennent place sous toutes formes et toutes typologies. Cette intimité s'est notamment remarquée lors de la crise sanitaire ayant touché particulièrement le monde de la culture en France en 2020. Le « chez-soi », la maison, le lieu de vie n'a jamais été aussi important que cette dernière année et la relation intime créée à l'artothèque permet ce que les musées et autres institutions culturelles n'ont pas pu lors de cette crise sanitaire.

Pour finir, nous pouvons voir de manière plus directe l'apport d'une artothèque comme Angers. Même si les artothèques touchent un public limité, ce public est important dans sa diversité à développer. Car la mobilité d'une collection d'artothèque lui donne une importance dans la diffusion de l'art contemporain et permet de rêver que plus personne ne soit nommé « éloigné de la culture ».

ANNEXES

ANNEXES

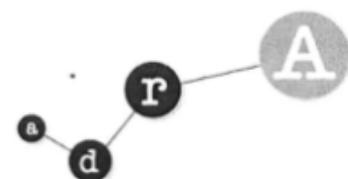
ANNEXES

1. *Tableau de recensement des documents en bibliothèque en 1995<sup>187</sup>.*

Type de support	Nombre de bibliothèques en détenant	Nombre de documents recensés
imprimés (livres et périodiques)	2 075	85 438 205
phonogrammes musicaux	801	4 477 219
textes enregistrés	1 032	362 045
cassettes vidéo	648	427 335
estampes, affiches, photos,...	288	1 344 425
documents électroniques (numériques)	146	12 754
méthodes de langues	450	22 377
cartes et plans	242	83 325
partitions	183	148 893
autres documents (diapos, manuscrits, etc.)	153	n.c.

<sup>187</sup> Direction du livre et de la lecture, 1997. *Bibliothèques municipales, bibliothèques départementales de prêt : données 1995, DLL.* <sup>187</sup>

## II. *Charte de l'ADRA*<sup>188</sup>.



Approuvé par l'AG extraordinaire du 25 septembre 2008 de l'ADRA

### **Charte des artothèques ADRA** (engagements, responsabilités, champs d'investigation)

**Association de développement  
et de recherche sur les artothèques**

Né à Berlin au tout début du XX<sup>ème</sup> siècle, le concept d'artothèque s'est répandu et institutionnalisé en France dans les années 1980. Il offre à chacun la possibilité de découvrir les œuvres d'art contemporain, mais plus encore de vivre avec elles, dans l'intimité quotidienne d'un lieu de vie ou de travail.

La constitution d'une collection et le prêt des œuvres sont les piliers du fonctionnement des artothèques. Cependant, leur action ne peut se concevoir sans la synergie qui s'établit entre les projets menés avec les artistes, expositions ou productions, et la mise en place d'actions de médiation et de formation dirigées vers les publics.

C'est bien la combinaison de ces différents éléments - y compris et surtout le dialogue entretenu quotidiennement avec les emprunteurs - qui permet aux artothèques d'être au plus près de leur double objectif de soutien à la création et de sensibilisation des publics.

#### **Une grande diversité des modes de gestion pour une mission de service public**

Les modalités de fonctionnement des artothèques ADRA peuvent être diverses. Qu'elles soient adossées à des institutions – bibliothèques et médiathèques, musées, centres d'art, écoles d'art, etc. – ou au contraire implantées de façon autonome, elles possèdent pour plus petit dénominateur commun la constitution de fonds publics d'art contemporain destinés à circuler sous la forme de prêts auprès de publics variés.

Inscrites dans les politiques culturelles des collectivités locales qui les soutiennent, et pour beaucoup d'entre elles accompagnées également par l'État, ces institutions décident de souscrire aux conditions suivantes :

- la définition d'un projet culturel et artistique donnant à lire les axes de la collection et ceux de la programmation artistique (programmation d'expositions, production, publication, etc.), ainsi que la définition des actions de médiation
- un budget annuel d'acquisition réévalué régulièrement
- un budget annuel de fonctionnement permettant la mise en place du programme artistique et culturel
- la capacité à gérer la collection dans des conditions professionnelles de conservation, de documentation scientifique et de diffusion
- la mise en place d'outils et de temps d'évaluation

#### **La collection, clef de voûte de l'action des artothèques**

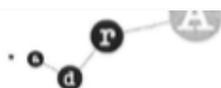
Fonds publics destinés à investir les lieux de vie, les collections d'artothèques permettent d'être au plus près des œuvres et des personnes. Cette relation singulière conduit à réinventer les modalités de fonctionnement au quotidien et à prendre en compte le territoire.

En perpétuelle édification, les collections d'artothèques constituent bien le socle de leur activité. Elles sont le reflet d'un engagement fort et durable à l'égard de la création. Quelles que soient les modalités d'acquisition qui président à leur constitution – collégialité ou choix personnalisé du responsable -, elles donnent à lire le projet artistique et culturel de leur structure. La qualité des acquisitions et des productions, intimement liée à la capacité d'expertise et à l'engagement du directeur et du comité technique d'achat (constitué de professionnels de l'art), demeure la référence pour le développement des artothèques.

Ces collections s'attachent à prendre en compte en toute liberté la pluralité des productions et des pratiques artistiques contemporaines. Leur inscription dans le paysage de l'art actuel est aussi bien d'ordre régional que national et international. Une de leurs spécificités réside dans l'investigation du champ du multiple (œuvres multiples de tout type : estampe, photographie, vidéo, multimédia, livres

*Charte des artothèques ADRA : 1/2*

<sup>188</sup> CHEVREFILS DESBIOLLES, Annie, 2016. Étude : l'artothèque comme média : Les artothèques : une expérience originale de démocratisation de l'art dans un écosystème artistique en recomposition. , 2017 011. Paris: Ministère de la Culture, Direction générale de la création artistique.



Approuvé par l'AG extraordinaire du 25 septembre 2008 de l'ADRA

Associations de développement  
et de recherche sur les artothèques

d'artistes, volumes etc.), sans exclure les œuvres uniques. Ces collections sont marquées par une forte volonté de transmettre des démarches artistiques et les situer historiquement. Selon les normes en vigueur (Loi Musées 2002), les artothèques sont responsables de la conservation des œuvres qu'elles collectionnent et doivent tenir à jour les inventaires.

#### **La production et l'édition d'œuvres**

Les artothèques s'inscrivent donc dans une politique active de soutien à la création à travers leur politique d'acquisition, mais également par la programmation d'expositions, la publication de catalogues, la production d'œuvres, etc.

L'accompagnement de la création et celui de la production déterminent la vie d'une institution d'art contemporain. Ils constituent les éléments fondateurs de son engagement au même titre que l'acquisition.

#### **Une volonté marquée de faciliter l'accès à l'art**

Le mode de fonctionnement des artothèques adhérentes à l'ADRA - basé sur l'appropriation intime et l'expérimentation des œuvres dans la durée – les conduit à interroger, dans une position de recherche fondamentale, la place de l'art dans la vie quotidienne, ainsi qu'à analyser les conditions de son existence et de sa réception. Elles accompagnent à cette fin les projets artistiques favorisant l'avènement, la circulation et la confrontation des œuvres au réel.

Dans un paysage institutionnel français marqué par une diversité des modes d'action, les collections d'artothèques privilégient la capacité des œuvres à circuler, à se confronter au monde et à y agir, autant que leur valeur patrimoniale.

Les artothèques mettent au cœur de leur mode de fonctionnement l'expérience de l'œuvre. Expérimenter l'œuvre dans la durée, dans la variété des moments de la vie, dans sa capacité à exister dans des contextes variés, y compris celui de la rencontre, de la confrontation à la réception, tels sont les axes fondamentaux présidant à la médiation de l'art dans les artothèques.

Le mode de fonctionnement des artothèques est en soi un mode de médiation de l'art, ce qui n'empêche pas ces structures de mettre également en place un certain nombre d'actions spécifiques : conduite de projets mettant en jeu la réception des œuvres : expositions, conférences, rencontres entre les artistes et les publics, commentaire au sens large des œuvres (notices, fiches pédagogiques...)

Outre le prêt aux particuliers et collectivités, les artothèques favorisent la circulation des œuvres sous la forme d'expositions thématiques dans des lieux divers et multiples.

#### **Une inscription territoriale affirmée**

Les artothèques entretiennent un rapport direct au territoire : leur action s'appuie sur des réseaux de partenaires qui représentent la société dans toute sa diversité.

L'Éducation Nationale, les établissements de santé, les entreprises, l'environnement carcéral, les populations des quartiers prioritaires, les populations isolées figurent parmi les objectifs de partenariats prioritaires des artothèques. Leurs actions investissent au quotidien des territoires excédant largement les frontières de leur ville d'accueil pour s'étendre à celles des départements ou des régions.

Les artothèques développent des collaborations avec les Centres d'Art Contemporain, les FRAC, les Écoles d'art et autres structures culturelles contribuant ainsi à la mise en place de réseaux actifs pour une politique culturelle au service de tous dans le cadre d'une mission de service public.

Les membres institutionnels de l'ADRA s'engagent à mobiliser tous leurs moyens pour mettre en œuvre ce texte dans leur artothèque et à informer l'ADRA s'il ne peut l'être.

Le.....

Nom de l'institution : .....

Nom du responsable signataire : .....

Signature du représentant précédée de la mention *lu et approuvé*.

III. *Tableau de recensement des artothèques en France en 2015*<sup>189</sup>.

ARTOTHÈQUES DÉPENDANTES D'UN AUTRE ÉTABLISSEMENT CULTUREL	30
☛ En bibliothèque/médiathèque municipale	11
☛ En bibliothèque/médiathèque intercommunale	4
☛ En bibliothèque régionale (BMVR)	1
☛ En musée municipal/intercommunal	4
☛ En scène nationale ou conventionnée	2
☛ En centre d'art contemporain	8
ARTOTHÈQUES AUTONOMES	26
☛ Artothèques associatives	14
☛ Artothèques municipales/intercommunales	5
☛ Artothèques départementales	4
☛ Artothèques universitaires	1
☛ Artothèques d'académie	2
NOMBRE TOTAL D'ARTOTHÈQUES FRANÇAISES, JUIN 2015	56

Tableau :  
DÉCOMPTE DES  
ARTOTHÈQUES  
FRANÇAISES

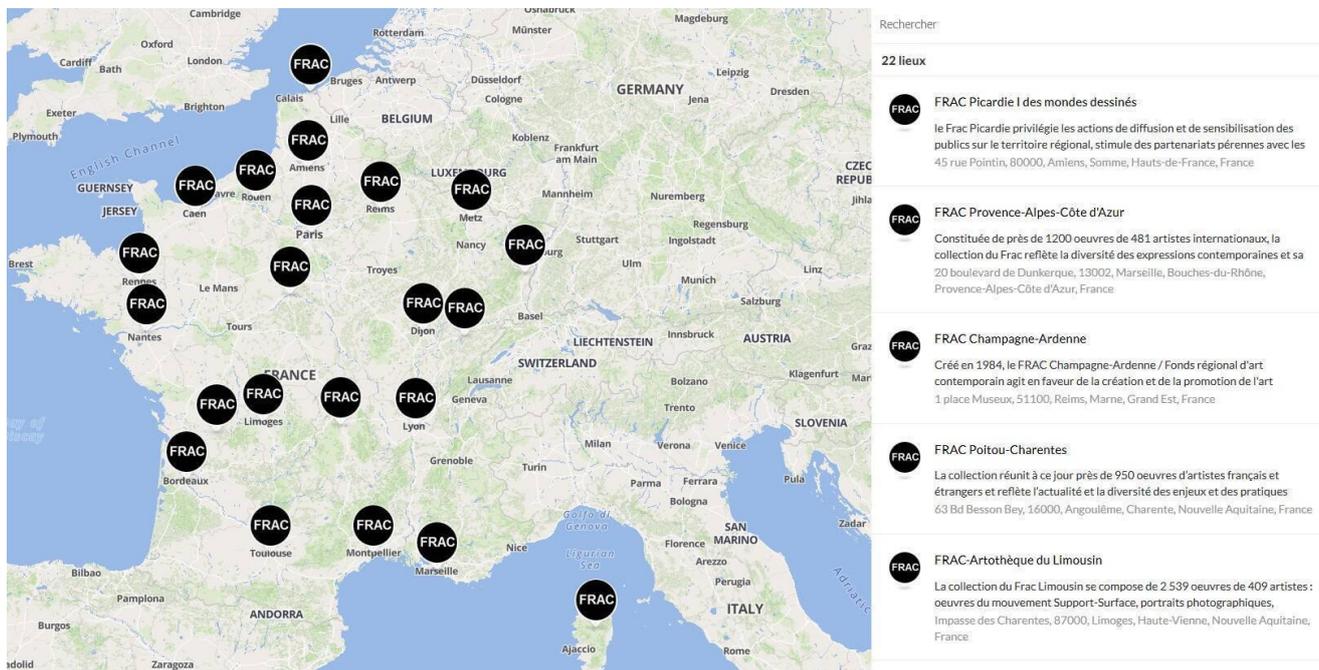
<sup>189</sup> PETIT, Christelle, 2015. Une artothèque à la bibliothèque : depuis quand et pour quoi faire ?, *Bulletin des bibliothèques de France*. 2015. No. 6, p. 104-115

IV. *Carte des artothèques en France*<sup>190</sup>.



<sup>190</sup> CHEVREFILS DESBIOLLES, Annie, 2016. Étude : l'artothèque comme média : Les artothèques : une expérience originale de démocratisation de l'art dans un écosystème artistique en recomposition. , 2017 011. Paris: Ministère de la Culture, Direction générale de la création artistique. Annexe.

## V. Carte des Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC)<sup>191</sup>.



<sup>191</sup> Carte des Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC), sans date. [en ligne]. [Consulté le 1 juin 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Arts-plastiques/Cartes-des-structures-de-la-creation-artistique/ Carte-des-Fonds-regionaux-d-art-contemporain-FRAC>

VI. *Questions du sondage réalisé auprès des artothèques<sup>192</sup>.*

## Les artothèques en France (2021)

Bonjour,

Dans le cadre de mon mémoire de recherche de Master Bibliothèques, je parle des artothèques, de leur histoire, de l'évolution de ces structures jusqu'à aujourd'hui et j'ai réalisé ce questionnaire afin de recueillir les témoignages des professionnels du milieu et de mieux comprendre les artothèques telles que j'aimerais les présenter dans mon mémoire.

Les questions suivantes vous sont destinées si vous dirigez ou travaillez dans une artothèque, ou simplement dans un endroit culturel présentant des missions d'artothèque.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à prendre contact via [angele.allard28@gmail.com](mailto:angele.allard28@gmail.com) ou le 0638524236.

Merci d'avance pour vos réponses,

Angèle Allard  
Université d'Angers

**Dans quelle ville se trouve votre artothèque (ou structure proposant des services d'artothèque) ?\***

\*Ne rien répondre si vous préférez demeurer anonyme.

Réponse courte  
.....

**Combien d'habitants a la ville dans laquelle s'inscrit votre établissement ?**

- de 5 000 habitants

entre 5 000 et 10 000 habitants

entre 10 000 et 50 000 habitants

entre 50 000 et 100 000 habitants

+ de 100 000 habitants

<sup>192</sup> *Sondage auprès de 60 artothèques françaises, 2021.* [en ligne]. [Google Forms]. Consulté à l'adresse: <https://docs.google.com/forms/>

**En quelle année a ouvert l'établissement dans laquelle vous exercez votre métier ?**

Réponse courte  
.....

**L'artothèque est-elle liée à un établissement culturel, si oui, lequel ?**

Oui, un musée

Oui, une bibliothèque

Oui, une galerie

Oui, un établissement d'art contemporain (FRAC, etc...)

Oui, une association

Oui, un établissement scolaire

Non, il s'agit d'un établissement autonome

Autre...

**Pour vous, quelles missions de l'artothèque sont celles que vous mettriez en avant ?**

Réponse longue  
.....

**L'artothèque dans laquelle vous exercez votre métier est-elle rattaché à l'ADRA ?**

Oui

Non

**Est-elle rattachée à un autre réseau ?**

Réponse courte  
.....

**Si oui, quels sont les avantages pour votre artothèque d'être membre d'un réseau comme l'ADRA ou autres ?**

Réponse longue  
.....

**De quelle manière se passent les acquisitions dans votre artothèque ? Pouvez-vous expliquer le processus ?**

Réponse longue  
.....

**Les dialogues avec les artistes sont-ils fréquents dans votre artothèque ?**

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Peu fréquentes           Quotidiennes

**Quelles collaborations en particulier sont mises en place dans votre artothèque ?**

Résidences d'artistes

Expositions individuelles

Expositions collectives

Conférences

Rencontres

Autre...

**A quelle point l'aide aux artistes est importante au sein de votre artothèque ?**

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Assez peu            Très importante

**Faites-vous des acquisitions d'artistes régionaux ou locaux une priorité ?**

Oui

Non

**Pensez-vous que certaines catégories de populations sont encore trop peu nombreuses à l'artothèque ? Si oui, lesquelles ?**

Réponse courte  
.....

**Quels moyens spécifiques sont mis en place afin d'attirer ces publics ?**

Réponse longue  
.....

**Quels sont vos meilleurs souvenirs professionnels liés à l'artothèque ?**

Réponse longue  
.....

**De quelle manière l'artothèque répond à des approches de démocratisation de l'art et de pédagogie auprès des publics ?**

Réponse longue  
.....

**Pouvez-vous décrire les rapports de votre artothèque avec le mécénat privé et les collectionneurs ?**

Réponse longue  
.....

**Quelles ont été spécifiquement les conséquences du COVID-19 sur votre artothèque ? (période d'arrêt, chiffres, pertes d'emplois ...)**

Réponse longue  
.....

**Merci beaucoup d'avoir répondu à ce questionnaire, cela me sera d'une grande aide. Bonne continuation.**

Description (facultative)

VII. Réponses au sondage *réalisé auprès des artothèques*<sup>193</sup>.

Dans quelle ville se trouve votre artothèque (ou structure proposant des services d'artothèque) ?*	Combien d'habitants a la ville dans laquelle s'inscrit votre établissement ?	En quelle année a ouvert l'établissement dans laquelle vous exercez votre métier ?	L'artothèque est-elle liée à un établissement culturel, si oui, lequel ?	Pour vous, quelles missions de l'artothèque sont celles que vous mettriez en avant ?	L'artothèque dans laquelle vous exercez votre métier est-elle rattachée à l'ADRA ?
Vichy	entre 10 000 et 50 000 habitants	2017	une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) et une association	L'accessibilité pour tous à l'art de qualité	Non
Blois	entre 10 000 et 50 000 habitants	2000	Oui, une association	Diffusion de l'Art au plus grand nombre	Non
Montreuil 93100	+ de 100 000 habitants	2017	Oui, une association	Ouvrir à l'art contemporain un public le plus large possible en particulier un public peu familier avec l'art contemporain	Non
Ressources stockées en Sud Gironde et itinérante en N-Aquitaine	/	2012	Oui, une association	Valorisation de démarches artistiques au travers de séries monographiques Sensibilisation à l'art contemporain au travers d'actions participatives en milieu rural et dans les quartiers ainsi qu'en direction de publics spécifiques (ehpad, hôpitaux, Maison d'enfants à caractère social, Pij, lieux d'accueil personnes troubles de comportements..)	Non
Nancy association Artothèque et galerie379	+ de 100 000 habitants	galerie depuis 2001 et nouvelle activité artothèque depuis 2019	Oui, une association	ouverture vers de nouveaux publics la simplicité du message:"louer une oeuvre?"attire de nouveaux publics et donne un accès décomplexé même à des oeuvres complexes	Non
Saint-Fons	entre 10 000 et 50 000 habitants	1986	Oui, un établissement d'art contemporain (FRAC, etc...)	Prêt d'œuvres d'art à divers publics (particuliers, scolaires, entreprises, hôpitaux...)	Oui
Compiègne	entre 10 000 et 50 000 habitants	1983	un théâtre	le contact avec le public / l'échange / la rencontre	Oui
MONTPELLIER	+ de 100 000 habitants	2010	Non, il s'agit d'un établissement autonome	SENSIBILISATION AUX ARTS VISUELS DU PUBLIC EMPRUNTEUR ET DIFFUSION DES ARTISTES	Non
NANCY	+ de 100 000 habitants	2019	Oui, une galerie	la diffusion de l'art parmi toutes les couches de la population en particulier auprès de celles qui culturellement n'ont pas accès aux musées, galeries, centres d'art, ...	Non
St Mathieu de Tréviers, 34	entre 5 000 et 10 000 habitants		Oui, une association	ouverture à l'art contemporain	Non
Morlaix	entre 10 000 et 50 000 habitants	1998	Oui, une association	Faire découvrir l'art contemporain via l'estampe et le Multiples, Soutenir et valoriser le travail des artistes-auteurs-plasticiens, Donner accès à l'art à tous les publics via l'emprunt d'œuvres.	Oui
Brest	+ de 100 000 habitants	1983	Oui, un musée	Constitution d'une collection restituant un paysage contemporain et ses enjeux en choisissant des démarches représentatives des tendances actuelles dans sa variété. Diffusion très large de cette collection par une sensibilisation et une médiation à l'art contemporain. Les artothèques mettent au cœur de leur mode de fonctionnement l'expérience de l'œuvre.	Oui

<sup>193</sup> *Ibid.*

Dans quelle ville se trouve votre artothèque (ou structure proposant des services d'artothèque) ?*	Combien d'habitants a la ville dans laquelle s'inscrit votre établissement ?	En quelle année a ouvert l'établissement dans laquelle vous exercez votre métier ?	L'artothèque est-elle liée à un établissement culturel, si oui, lequel ?	Pour vous, quelles missions de l'artothèque sont celles que vous mettriez en avant ?	L'artothèque dans laquelle vous exercez votre métier est-elle rattachée à l'ADRA ?
Les Dominicaines, Espace culturel & Artothèque de Pont-l'Évêque	- de 5 000 habitants	Le musée 2000 et l'Artothèque 2002	Oui, un musée	-> Diffuser l'art contemporain : auprès du public grâce aux médiations, ateliers artistiques, et expositions. -> La politique d'acquisition : aider la création par les acquisitions nécessaires à la constitution d'un fonds auprès d'artistes locaux mais aussi internationaux. -> Exercer un rôle d'animation autour de l'art contemporain.	Non
Persan	entre 10 000 et 50 000 habitants	2012	Oui, une bibliothèque	Rendre l'art accessible au plus grand nombre	Non
Poitiers	+ de 100 000 habitants	1998	Oui, une bibliothèque	la médiation au public	Oui
NIMES	+ de 100 000 habitants	1989	Oui, une association	Médiation, prêt d'oeuvres	Oui
Strasbourg	+ de 100 000 habitants	2010	une médiathèque	Le soutien à la création, notamment à la jeune création La sensibilisation des publics (beaucoup d'actions de médiation, notamment de médiation hors les murs) La diffusion des œuvres par le prêt L'accessibilité de tou-te-s	Non
Villefranche-sur-Saône	entre 10 000 et 50 000 habitants	1984	Oui, un musée	Faire connaître l'art contemporain au plus grand monde, particulièrement les estampes, et soutenir à la création	Oui
Châtelleraut 86100	entre 10 000 et 50 000 habitants	2012	200le d'art plastiques et Hôtel classé. Maison Descartes	Diffusion la plus large possible pour un large public. Initiation à l'art contemporain.	Oui
GONDRIEN 32330	- de 5 000 habitants	2011	Oui, une bibliothèque	Se rapprocher de publics ruraux souvent éloignés de lieux culturels. Faire œuvre sociale en permettant à tous, un contact avec des œuvres authentiques. Soutenir les artistes, visibilité etc...	Non
Lille	- de 5 000 habitants	2001	Oui, une association	Accessibilité à l'art contemporain pour le plus grand nombre et diffusion des artistes et de leur travail.	Non
Montbéliard (Département du Doubs)	entre 10 000 et 50 000 habitants	1992	Oui, une association	Une action éducative, promouvoir la diffusion des œuvres d'art grâce aux prêts d'œuvres d'art.	Non
Anonyme	entre 5 000 et 10 000 habitants	2001	un centre culturel	se rapprocher un peu plus des publics / amener l'art aux gens qui ne sortent pas de chez eux / un moyen de proposer une découverte artistique à domicile / créer des liens avec les habitants par le biais d'une œuvre	Non
Anancy	+ de 100 000 habitants	1981	Oui, une bibliothèque	prêt d'œuvres aux particuliers et aux collectivités.	Oui
Chambéry	entre 50 000 et 100 000 habitants	1986	Oui, un musée	diffusion et soutien à l'art contemporain, médiation auprès des publics,	Oui
La Roche-sur-Yon	entre 50 000 et 100 000 habitants	1998	Oui, une bibliothèque	constitution d'une collection, médiation auprès des scolaires et particuliers, aide à la production et visibilité pour l'artiste (expositions, éditions, résidences)	Oui
Châtelleraut	entre 50 000 et 100 000 habitants	2000	Oui, un établissement d'art contemporain (FRAC, etc...)	Médiation culturelle, soutien à la création contemporaine	Oui
Grenoble	+ de 100 000 habitants	1976	Oui, une bibliothèque	La diffusion de l'art contemporain par le prêt des œuvres et l'organisation d'accrochages et d'expositions.	Oui

Ville de l'artothèque	Est-elle rattachée à un autre réseau ?	Si oui, quels sont les avantages pour votre artothèque d'être membre d'un réseau comme l'ADRA ou autres ?	De quelle manière se passent les acquisitions dans votre artothèque ? Pouvez-vous expliquer le processus ?	Fréquence des dialogues avec les artistes
Vichy	Non pas encore		L'artothèque est couplé à une résidence d'artistes internationaux.	5
Blois	non		Aucune acquisition, quelques legs et des prêts des artistes membres qui animent l'association	7
Montreuil 93100	non		Ce la se fait sur forme de prêt non lucratif par des artistes pour une durée déterminée d'au minimum 2 ans. Les artistes viennent de région parisienne / province / étranger	8
Ressources stockées en Sud Gironde et itinérante en N-Aquitaine	Fraap cipac	Peu d'avantages	Production financées dans le cadre de résidences	5
Nancy association Artothèque et galerie379	Lora lorraine art contemporain la FRAAP fraap.org	solidarité éthique des pratiques écouté des collectivités	un fonds constitué d'oeuvres acquises par l'asso galerie 379 depuis 2001 +des dépôts de grandes galerie parisiennes (putman et leila mordoch) +dépôts de deux ans d'une cinquantaine d'artistes grand est et internationaux avec versements des droits de présentation	10
Saint-Fons	Aux artothèques, non (mais réseau Adele et AC/RA)	Visibilité et mise en réseau	Budget d'acquisition annuel (sélection faite par LE CAP puis présentée aux élus)	3
Compiègne	non	les échanges, l'entraide, les appels à projets, les retours d'expériences	Ma direction se charge des acquisitions 1 fois par an environ via des galeries	1
MONTPELLIER	NON		MISE EN RELATION DIRECTEMENT LES ACHETEURS ET LES ARTISTES ET L'artothèque n'intervient en rien dans la transaction. L'artothèque n'est propriétaire d'aucune oeuvre.	8
NANCY	oui, le réseau "l'Art en Partage"	cela nous permet d'échanger et/ou de faire circuler des oeuvres de nos différents fonds et ainsi de soutenir et diffuser plus largement le travail des artistes. Nous échangeons également des documents et des idées liés à la logistique. Et nous diffusons sur les réseaux sociaux nos différents événements : cad toutes les manifestations autour des simples prêts d'oeuvres ; par ex., les expos dans notre galerie mais aussi celles que nous organisons Hors les Murs, les rencontres avec les artistes, les débats-conférences autour des livres d'artistes ou des oeuvres fragiles non prêtées, ...	Nous sommes une artothèque gérée par une association loi 1901 et de ce fait, financièrement, nous dépendons pour une grande partie des subventions publiques. Ce qui signifie que le champ des possibles est plus que restreint de ce côté là ! Actuellement, les cotisations des adhérents et le prix des locations des oeuvres nous laissent peu de possibilités d'acquisition. Néanmoins, nous sommes parvenus à en acquérir depuis la création de l'artothèque en mars 2019 (moins d'une vingtaine, je pense). Le reste du fonds est constitué par des acquisitions que la Galerie 379 a effectué depuis sa création en 2001, par des dons ou prêts de collectionneurs et de galeries (Galerie Art Actuel - Nancy en 2001 et aujourd'hui en particulier la Galerie Putman et la Galerie Léila Mordoch de Paris). Nous avons aussi et pour une part de plus en plus importante, les dépôts que nous font les artistes pour une durée de 2 ans (renouvelable par tacite reconduction)	10
St Mathieu de Tréviers, 34			dons des artistes qui exposent, en résidence et autres activités culturelles de l'association	10
Morlaix		Echanger sur le fonctionnement des différentes structures, les acquisitions etc	Une partie provient des dons d'artistes participants au salon Multiples que l'on organise tous les ans. Nous avons également une boutique dans notre association, et l'argent de cette dernière permet l'achat de nouvelles oeuvres pour l'artothèque. Nous organisons également des résidences d'artistes, et ces derniers nous font souvent dons de plusieurs oeuvres pour l'artothèque à la fin de résidence.	7
Brest	ACB	Meilleure visibilité et échanges de pratiques et d'expériences	La commission d'acquisition se réunit une fois par an pour proposer et discuter des orientations des acquisitions et de l'entrée de nouvelles oeuvres dans la collection. Composées de personnalités choisies pour leurs expertises dans le domaine de l'art contemporain les membres de la commission d'acquisition, se réunissent une fois par an pour proposer et discuter des orientations d'acquisitions et de l'entrée de nouvelles oeuvres dans la collection. La sélection est une décision collégiale.	8
Les Dominicaines, Espace culturel & Artothèque de Pont-l'Évêque	Réseau des musées de Normandie		- L'équipe cherche sur les galeries et les réseaux sociaux des artistes pour en faire un book. Ce book est ensuite présenté à la commission culture organisée par la ville de Pont-l'Évêque pour faire un choix. Chaque année entre 10 et 30 oeuvres sont achetées. - Achat directement auprès de l'artiste dans le cadre d'une exposition temporaire ( exemple David Hockney / Michel Costiou/ Paul Gros...)	7
Persan	non		Pas d'acquisition. Les oeuvres sont prêtées par les artistes pour une durée de 3 ans	7
Poitiers	Astre (prochainement)	soutient, visibilité, reconnaissance	Je reçois les artistes, je monte un dossier si leur travail me semble pouvoir s'inscrire dans la collection, puis dossier envoyé aux membres et commission d'acquisition une fois /an	7
NIMES	Hors secteur culturel, celui de l'insertion, la FAS (fédération acteurs de la solidarité)	Informations, ...	Peu d'acquisition des dernières années, exceptées via l'ADRA	5

Ville de l'artothèque	Est-elle rattachée à un autre réseau ?	Si oui, quels sont les avantages pour votre artothèque d'être membre d'un réseau comme l'ADRA ou autres ?	De quelle manière se passent les acquisitions dans votre artothèque ? Pouvez-vous expliquer le processus ?	Fréquence des dialogues avec les artistes
Strasbourg	C'est particulier. Nous payions la cotisation de l'ADRA mais n'avons jamais apparu pas sur leur réseau...		<p>Un comité d'acquisition se réunit chaque année. Il y a cinq membres, il est présidé par un élu. Avant de se retrouver, chaque membre du comité exerce une veille des œuvres pertinentes à proposer à l'Artothèque. Lors des délibérations, chacun-e présente ses propositions et à l'issue de discussions, le comité décide de manière collégiale des œuvres qui seront acquises par l'Artothèque afin de constituer le fonds.</p> <p>Les membres sont : la responsable de l'Artothèque, la responsable du Département Arts visuels de la Direction de la Culture de la ville, deux artistes et enseignants en arts visuels, une docteure en sociologie du corps et épistémologies féministes.</p> <p>Les membres ne sont pas permanents.</p>	6
Villefranche-sur-Saône	Réseau Expo (association) : exposition des artothèque dans des écoles de l'Ain	Les artothèques sont des institutions peu structurées en elles même, il est important que les missions soit plus identifiées par les potentiels utilisateurs (faire connaître le principe "artothèque" parfois mal identifié) et dans un même temps, que les professionnels partagent leurs pratiques pour harmoniser les offres à l'échelle locale ou nationale	Entre 5-10 acquisitions par an, réfléchies avec la direction du musée par le-la responsable de l'artothèque (1 seule personne) en fonction des contacts pris tout au long de l'année avec des galeries locales (Villefranche et Lyon) ou des artistes	1
Châtelleraut 86100	Non	ne pas être seul et participer à l'action du réseau. dont annuel du CNAP	Dons, résidence (nous éditons des œuvres avec des artistes en résidence), achats.	7
GONDRIN 32330	non		Au coup de cœur ou simplement après une première location ou deux...	7
Lille	Non		Pour faire partie du fonds de l'artothèque de Lasécu, il faut avoir préalablement exposé lors d'une exposition monographique ou collective dans l'espace galerie qui fait aussi partie de l'association / Tiers Lieux. Il y a aussi des achats effectués par la commission artistique et des legs de collectionneurs ex : Nicolas Laugero pour l'art urbain	10
Montbéliard (Département du Doubs)	C'est un espace privé	Avoir une inscription au niveau national, fonctionner en réseau avec les autres artothèques.	Nous organisons des expositions temporaires, dans ce cadre nous faisons plusieurs acquisitions auprès des artistes invités.	5
Anonyme	non		via des achats + une partie des productions des artistes en résidence à notre Manufacture d'Images	3
Annecy		Echanges entre professionnel, visibilité, crédibilité, projets en commun	une commission d'acquisition se réunit une fois par an pour décider collégialement des œuvres retenues. Je m'occupe de la présélection	9
Chambéry	non	reconnaissance, diffusion, soutien, rayonnement	je fais une sélection d'œuvres auprès des artistes ou des galeries, que je soumetts à ma hiérarchie pour validation	5
La Roche-sur-Yon	non	indispensable : pour la visibilité, connaître et diffuser l'actualité, bénéficier d'avantages (commandes publiques enrichissant le fonds), optimiser les bonnes pratiques professionnelles	pas de commission d'achat (mise en place d'une commission pour le médium photo avec le musée à partir de 2022), prospection régulière avec les visites de foires, d'ateliers, de galeries.	9
Châtelleraut		la légitimité		7
Grenoble	Non	S'appuyer sur le réseau professionnel, partager nos spécificités, etc...	En cours de redéfinition mais il n'y a pas de commission d'acquisition	4

Dans quelle ville se trouve votre artothèque (ou structure proposant des services d'artothèque) ?*	Quelles collaborations en particulier sont mises en place dans votre artothèque ?	A quelle point l'aide aux artistes est importante au sein de votre artothèque ?	Faites-vous des acquisitions d'artistes régionaux ou locaux une priorité ?	Pensez-vous que certaines catégories de populations sont encore trop peu nombreuses à l'artothèque ? Si oui, lesquelles ?	Quels moyens spécifiques sont mis en place afin d'attirer ces publics ?
Vichy	Résidences d'artistes, Expositions individuelles, Expositions collectives, Conférences, Rencontres	9	Oui	les ménages modestes	médiations, tiers lieu culturel, ateliers
Blois	Expositions individuelles, Expositions collectives, Rencontres	8	Oui	entreprises, collectivités	
Montreuil 93100	Expositions individuelles, Expositions collectives, Rencontres	8	Non	population des "quartiers" / ehpad / jeunes	animations / rencontres débat autour de la vie d'artistes / ateliers tous publics / permanences dans différents lieux de la ville
Ressources stockées en Sud Gironde et itinérante en N-Aquitaine	Résidences d'artistes, Expositions individuelles, Rencontres, Ateliers, médiations...	6	Oui	Mutuun n est pas une Artothèque dans laquelle on se rend, les ressources se déplacent précisément dans le cadre de projets auprès des publics qui n ont pas ou peu accès à l offre culturelle	Partenariats structures de proximité, appui sur un réseau local par projet
Nancy association Artothèque et galerie379	Résidences d'artistes, Expositions individuelles, Expositions collectives, Conférences, Rencontres, expos hors les murs de l'arto déplacement de 20 à 60 oeuvres dans d'autres lieux de la Ville pour donner à voir les oeuvres et inviter les publics à emprunter les oeuvres	10	Non	les minorités et les populations en précarité les étudiants aussi	des actions ciblées la salle est proposée aux étudiants comme simple lieu de rencontres "au milieu des oeuvres"
Saint-Fons	Expositions collectives, Conférences, Rencontres	5	Non	Particuliers habitant la ville de l'artothèque	Actions de médiation dans le milieu scolaire et auprès de nos partenaires
Compiègne	Expositions individuelles, Expositions collectives	2	Non	oui - les jeunes adultes	via la communication
MONTEPELLIER	Expositions collectives	9	Non	les populations défavorisées	utilisation des reseaux sociaux+++
NANCY	Résidences d'artistes, Expositions individuelles, Expositions collectives, Conférences, Rencontres, Notre structure ouvre ses portes pour les emprunts, un week end par mois ainsi qu'à chaque fois qu'il y a une rencontre avec les artistes, une conférence etc ... Alors à la question du pavé précédent, j'ai coché 10 malgré que nous ne soyons pas ouvert tous les jours. Mais chaque jour d'ouverture est rempli à toc d'échanges avec les artistes ! Cette année, nous ouvrons le lieu aux étudiants en mal d'endroits pour se retrouver, pour travailler, discuter autour de l'art ou de leur travaux. Nous éditons également des catalogues d'expos, des poésies, des textes divers. Et en Mars 2020, nous avons mis en route le projet Les Carrés 379-une collection qui regroupe à ce jour, plus de 110 artistes	10	Oui	Bien que nous en comptons de plus en plus, les étudiants et les personnes issues des milieux sociaux les plus défavorisés, sont encore trop peu présentes.	Depuis janvier 2021, mise en place d'un SPECIAL lycéennes, lycéens, étudiantes, étudiants. Ils sont invités à se retrouver dans la galerie pour s'y rencontrer. Nous avons aussi mis en place des prix de location demi tarif pour les moins de 25 ans, les étudiant-e-s et les personnes ayant les minima sociaux. Nous diffusons abondamment nos événements sur notre site internet, les réseaux sociaux, les sites culture et institutionnels de la ville et de la région, le réseau Lora (réseau art contemporain Lorraine) la presse écrite et internet, la radio, la télévision, ... et nous distribuons notre programme papier dans tous les lieux possibles "quand ils sont ouverts" (syndicat d'initiative, musées, centres culturels, commerces de proximité, tous les lieux associatifs ou privés recevant du public, ...) et dans les boîtes aux lettres y compris bien dans les quartiers populaires, ceux que nous voulons toucher en particulier
St Mathieu de Trévières, 34	Résidences d'artistes, Expositions individuelles, Expositions collectives, Conférences, Rencontres	10	Oui	public des zones rurales	expositions tous les mois, canaux publicitaires variés(brochures, journaux locaux, panneaux,...)
Morlaix	Résidences d'artistes, Expositions individuelles, Expositions collectives, Organisation d'un salon de la petite éditions d'artistes tous les ans vers novembre	9	Oui	Oui les entreprises. Cela permettrait d'accéder à l'art pour les employées.	En cours de réflexion
Brest	Expositions individuelles, Expositions collectives	7	Oui	Entreprises	Pour l'instant uniquement un affichage urbain
Les Dominicaines, Espace culturel & Artothèque de Pont-l'Évêque	Expositions individuelles, Expositions collectives, Conférences, Rencontres	8	Oui	Les publics "éloignés" ou "empêchés"	- Flyers. - Utilisations des réseaux sociaux ( Instagram / Facebook / Twitter) pour une présentation des artistes et des pièces. ( Informations relayées sur plusieurs réseaux de la ville). - Mise en place d'ateliers artistiques virtuelles et physique. - Nombreux articles presses. - Création d'un abonnement occasionnel de 5€ pour 2 œuvres pour 2 semaines.
Persan	Expositions individuelles, Expositions collectives, Rencontres, Ateliers	3	Non	Oui. Les classes populaires	Gratuité du prêt, travail avec les scolaires, vente d'oeuvres à petit prix deux fois par an, expositions, ateliers
Poitiers	Expositions individuelles, Expositions collectives, Conférences, Rencontres, biennale	6	Non	les étudiants et spécifiquement ceux en cursus art	présentation de l'artothèque aux étudiants de première année de l'école des Beaux-arts

Dans quelle ville se trouve votre artothèque (ou structure proposant des services d'artothèque) ?*	Quelles collaborations en particulier sont mises en place dans votre artothèque ?	A quel point l'aide aux artistes est importante au sein de votre artothèque ?	Faites-vous des acquisitions d'artistes régionaux ou locaux une priorité ?	Pensez-vous que certaines catégories de populations sont encore trop peu nombreuses à l'artothèque ? Si oui, lesquelles ?	Quels moyens spécifiques sont mis en place afin d'attirer ces publics ?
NIMES	vidéos interviews d'artistes	3	Non	Les personnes qui ne vont pas dans les lieux culturels	Prêt d'œuvres aux communautés de communes, établissements scolaires, etc
Strasbourg	Résidences d'artistes, Expositions individuelles, Expositions collectives, Conférences, Rencontres	9	Non	Les publics dits "empêchés" et les personnes en situation de handicap	Les publics dits "empêchés" : nous travaillons avec des associations et organismes afin de faire sortir l'art de nos murs et toucher plus de personnes. Les personnes en situation de handicap : expositions avec des IME, projets d'accessibilité d'œuvres auprès d'associations de malvoyants,...
Villefranche-sur-Saône	contacts seulement pour des acquisitions	6	Oui	Les personnes qui ont peu été sensibilisées à l'art et n'ont pas l'habitude de venir au musée	Partenariats avec les associations locales, les écoles, les services de la ville (artobus, sur le modèle du bibliobus mais sans emprunt)
Châtelleraut 86100	Résidences d'artistes, Expositions individuelles, Expositions collectives, Conférences, Rencontres, Toujours avec le centre d'art contemporain	4	Non	Public non initié, et adolescents.	Accueils fréquents de classes de REP et de lycées professionnels, participation aux journées du patrimoine.
GONDRIN 32330	Résidences d'artistes, Expositions individuelles, Expositions collectives, Conférences	6	Non	publics 15-30 ans.	Aucun en particulier sinon de rencontrer les scolaires 1er degré surtout et très régulièrement.
Lille			Oui	les étudiants (niveau université)	Il existe un tarif spécial de 20 euros au lieu de 35 euros pour l'adhésion annuelle, travail collaboratif avec les écoles, universités (médiation)
Montbéliard (Département du Doubs)	Expositions individuelles, Expositions collectives, Rencontres	9	Non	Les personnes adultes issues de milieux défavorisés.	Nous essayons de travailler avec des zones prioritaires.
<b>Anonyme</b>	Résidences d'artistes	3	Oui	les publics néophytes en général	dans le futur, nous aimerions mettre une "artothèque ambulante" dans chaque médiathèque de la région
Annecy	Expositions individuelles, Expositions collectives, Conférences, Rencontres, Ateliers, projections	8	Non	oui, les publics très éloignés de la culture	travail avec des associations du champ medico social
Chambéry	Résidences d'artistes, Expositions individuelles, Conférences, Rencontres	10	Non	oui car ce sont surtout les classes moyennes qui sont représentées	médiation, communication, site internet, rencontres
La Roche-sur-Yon	Expositions individuelles, Expositions collectives, Conférences, Rencontres	6	Oui	catégories ne fréquentant pas les structures culturelles	aucuns, seuls les publics franchissant le seuil de la médiathèque semblent concernés (communication limitée)
Châtelleraut	Expositions individuelles, Expositions collectives, Conférences, Rencontres, ateliers, workshops	6	Non	Les publics éloignés géographiquement (milieu rural), certains quartiers où la population est éloignée culturellement.s	Prêts et médiation dans les médiathèques de quartiers, les centres sociaux et les écoles en milieu rural...
Grenoble	Expositions individuelles, Expositions collectives, Conférences, Rencontres	6	Non	celles que l'on nomme aujourd'hui "éloignées de la culture"	Diffusion des œuvres de la collection dans le réseau de lecture publique grenoblois, des centres sociaux (Maisons des habitants)

Villes	Quels sont vos meilleurs souvenirs professionnels liés à l'artothèque ?	De quelle manière l'artothèque répond à des approches de démocratisation de l'art et de pédagogie auprès des publics ?	Pouvez-vous décrire les rapports de votre artothèque avec le mécénat privé et les collectionneurs ?	Quelles ont été spécifiquement les conséquences du COVID-19 sur votre artothèque ? (période d'arrêt, chiffres, pertes d'emplois...)
Vichy	Les liens entre artistes et habitants	Coûts modérés, sensibilisation dans les établissements scolaires, les entreprises	Nous sommes en train de développer cette partie	Arrêt total
Blois	Inauguration de la DS3 Crossback dans le salon DS de la concession Citroën	le changement régulier d'une œuvre aboutit à terme à diversifier, essayer "autre chose"	RAS	Les changements d'œuvres sont faits sur RDV
Montreuil 93100	Très récemment, un premier emprunt par un lycée professionnel. Les tableaux ont été choisis par des élèves décrocheurs et un travail pédagogique va suivre.	voir réponse précédente	Pour l'instant, aucun rapport	Les permanences/animations et ateliers n'ont ou avoir lieu. Arrêt du développement du nombre d'emprunteurs, d'autant que notre structure associative est récente.
Ressources stockées en Sud Gironde et itinérante en N-Aquitaine	Aujourd'hui les financements sont tellement réduits qu'il est impossible de faire fonctionner pleinement le potentiel de l'artothèque. Le meilleur souvenir, c'est quand tout le potentiel est en marche. Les aides européennes ont été un soutien véritable.	Une bibliothèque alvéolaire a été conçue pour stimuler les actions participatives. L'art contemporain est utilisé comme vecteur de multiples autres sujets.	Le mécénat soutient les projets déjà subventionnés. Lorsque les subventions publiques baissent, le mécénat ne renforce pas les manques.	Tous les projets auprès des scolaires ont été annulés... moins de prestations...
Nancy association Artothèque et galerie379	les nouveaux publics, les familles et les choix d'œuvres par les enfants, les emprunteurs qui ont des coups de cœur pour l'emprunt et finalement en font l'acquisition!	la simplicité de l'inscription 5€:an adhésion+ 15€par oeuvre pour prêt de deux moi + un chèque de caution	les collectionneurs sont attirés par la richesse de l'offre arto et du coup nous rencontrons pour approfondir la connaissance d'un artiste des collectionneurs écrivent des textes pour des artistes, des visiteurs deviennent des bénévoles de l'asso	2020 les we de prêts empêchés nous ont fait perdre presque 3000€ depuis nous sommes commerces nonessentiels donc we d'ouverture maintenus
Saint-Fons		Mettre une œuvre d'art directement dans le lieu de vie des personnes	En cours de développement	fermeture de l'artothèque depuis mars 2019 (impossibilité de proposer un clic&collect)
Compiègne	une exposition en partenariat avec un skate park	Pour moi, elle se situe uniquement auprès des établissements scolaires dans lesquelles nous avons créé des galeries d'art ou des murs écoles. A cela on ajoute des ateliers de sensibilisations aux arts plastiques	Pas de mécénat - pas de collectionneur	aucune - nous avons fonctionné en click and collect
MONTPELLIER	les moments des expositions	organisation de 4 expo/an ouvert au public	aucune	diminution du nombre d'exposition en fonction de la crise sanitaire l'artothèque à montpellier est une artothèque associative donc aucune perte d'emploi mais une perte d'énergie++++
NANCY	L'enthousiasme des artistes et des emprunteurs pour notre action ; leurs sourires, leurs mots chaleureux, les photos que nous envoient les emprunteurs des œuvres installées chez eux, les bonnes énergies que tout ça dégage et qui nous nourrissent tous pour continuer à inventer le futur de nos actions.	Tout le monde est dans la boucle du partage de l'art : les artistes qui nous prêtent leurs œuvres pour qu'à notre tour, nous puissions les prêter. C'est un lieu ouvert à tous qui s'adresse à tous les publics et à tous les milieux et où il est plus facile de pousser la porte que celle d'une galerie. Nous avons également organisé des rencontres avec des adultes en difficulté et en reconversion professionnelle. Nous ouvrons notre artothèque aux étudiants en mal de lieux pour se retrouver. Nous travaillons sur un projet de partenariat avec une association d'"Université Populaire" et la médiathèque d'une métropole voisine installée au cœur de quartiers populaires regroupants une centaine de nationalités : des expos dans divers lieux de la ville, des ateliers avec des enfants et des adultes autour du Musée Numérique, des conférences, des interventions d'artistes dans les écoles, ...	Nous avons la chance de compter plusieurs collectionneurs qui prêtent et/ou donnent des œuvres à l'association.	Financièrement, nous avons perdu environ 40% de nos rentrées sur l'année 2020. Aucune perte d'emploi car nous sommes tous bénévoles ! Cette crise nous a permis de créer en 2020, "Les Carrés 379" pour que nous puissions tous nous retrouver autour d'un projet commun malgré notre isolement et le manque de lieux ouverts pour y recevoir nos expositions. C'est un projet qui va s'étaler sur plusieurs années et qui rencontre un énorme succès et un bel enthousiasme. Alone Together !
St Mathieu de Tréviers, 34	les rencontres avec les artistes	par la location d'œuvres contemporaines à moindre coût	aucun, et c'est dommage car il semble que le public local aimerait plutôt posséder des œuvres, sans vraiment se rendre compte que le budget serait bien différent dans le cas d'une acquisition.	période "stop and go" peu favorable
Morlaix	Les résidents d'Ehpad qui adorent venir choisir les œuvres des lieux communs de leur résidence. Les enfants pour les écoles également adorent choisir une œuvre. Nous recevons par petit groupe des classes et chaque enfant choisit son œuvre et nous raconte pourquoi avoir choisi tel œuvre. Ils ont une grande imagination !	Nous faisons régulièrement des projets EAC avec les écoles. En ce moment une classe a choisi des œuvres de l'artothèque et travail avec une artiste sur le son. Les élèves ont créé ensemble les sons qu'ils imaginent pour chaque œuvre. Nous sommes impatient de voir le résultat en Mai.		Beaucoup moins d'emprunts, des œuvres qui circulent difficilement car les abonnés n'osent pas venir. Nos locaux ont été fermés une grande partie. Nous travaillons à les faire diffuser davantage dans les structures.

Villes	Quels sont vos meilleurs souvenirs professionnels liés à l'artothèque ?	De quelle manière l'artothèque répond à des approches de démocratisation de l'art et de pédagogie auprès des publics ?	Pouvez-vous décrire les rapports de votre artothèque avec le mécénat privé et les collectionneurs ?	Quelles ont été spécifiquement les conséquences du COVID-19 sur votre artothèque ? (période d'arrêt, chiffres, pertes d'emplois...)
Brest	La mise en place des premières expositions de jeunes artistes	Le principe de mobilité de l'artothèques la définit comme un des acteurs d'une politique d'aménagement culturel du territoire visant à réduire les disparités géographiques, sociales et culturelles et ainsi à faciliter la découverte de l'art contemporain par les publics les plus diversifiés. Cette diffusion se construit sur le territoire métropolitain mais également à l'échelle du département depuis près de 20 ans, date à laquelle l'artothèque a rejoint le musée des beaux arts de Brest (2000).	Le musée des Beaux-arts bénéficie d'un mécénat de compétences avec le groupe Altran.	Le musée et son artothèque sont fermés depuis novembre. Prêt maintenu uniquement pour les professionnels et les projets pédagogiques des établissements scolaires notamment.
Les Dominicaines, Espace culturel & Artothèque de Pont-l'Évêque	- Une première médiation autour des œuvres de l'artothèque avec un atelier artistique et qui découle sur un abonnement.  - Les projets jumelages autour des œuvres de l'artothèque	Il existe plusieurs manières, l'artothèque des Dominicaines insiste sur plusieurs critères :  - La découverte de l'art contemporain ( pour les particuliers / pour les scolaires) il faut détruire le clivage entre l'art contemporain et le public . Pour réduire le clivage, nos médiateurs restent présent pour écouter, accueillir et prendre le temps d'expliquer et débattre avec le public.  - Découverte du principe et le fonctionnement de l'artothèque tout en décomplexifiant les préjugés sur l'art contemporain.  - Rendre accessible l'art sans prétention / discuter et échanger avec nos emprunteurs ou non emprunteurs.  - Toucher une œuvre / manipuler.  - Proposer des ateliers artistiques pour faire découvrir et faire comprendre le processus de création des artistes.	Nous n'avons pas de mécénat	- Période d'arrêt de mars à mai 2020 : nous avons prolongés les abonnements de nos emprunteurs. - Création d'un catalogue en ligne avec l'intégralité du fonds - Certains emprunteurs ne souhaitent pas renouveler leur abonnement tant qu'ils ne peuvent pas revenir faire un choix physiquement.
Persan	Nos meilleurs souvenirs sont lorsque un artiste rencontre le public à travers des ateliers	Travail avec les enseignants et lors des ateliers de découverte avec un artiste invité	Aucun	Un arrêt du fonctionnement pendant 2 mois et 1/2, une diminution flagrante des emprunts et une reprise lente du recrutement des artistes
Poitiers	avoir redonné vie à l'artothèque qui était moribonde (être passé de 70 prêts à l'année à 2900), avoir un espace de 150m2 lié aux livres des beaux-arts, des expositions, des accueils de classes.....	pas de paiement supplémentaire pour emprunter des œuvres, prix de l'abonnement renté avec celui de la médiathèque	aucun lien pour l'instant, (à développer...)	perte d'emprunteurs à cause de la fermeture de la médiathèque, grand retard des œuvres, retour des lecteur difficile...
NIMES	Retour d'une classe élémentaire sur le travail fait en arts plastiques à partir des œuvres de l'Artothèque Sud	Prêts à des établissements et publics éloignés, dans tous les sens du terme, de l'art contemporain.	Recherche de mécénat en cours depuis fin 2020	Arrêt de nombreux projets et contrats de location d'œuvres,
Strasbourg	J'étais en stage l'an passé et viens de prendre mon poste... Avec la situation, nous n'avons pas pu organiser grand-chose, malheureusement... J'ai peu de souvenirs professionnels malheureusement, si ce n'est la découverte des artothèques, qui sont des espaces géniaux de médiation et de créativité.	Les actions hors les murs quand c'est possible ; la participation à des cours de médiation à la Faculté des arts de la ville ; la mise en place de projets divers avec de nombreux partenaires depuis 10 ans.	L'Artothèque dépend de la ville, il y a peu de mécénat privé. Concernant les collectionneurs, je n'ai pas rencontré le cas de figure, désolée.	Le négatif : arrêt de l'activité de mars à juillet et en novembre 2020 ; baisse de la fréquentation ; annulation des projets de médiation en 2020 et jusqu'à la rentrée prochaine (septembre 2021)  Le positif : constitution d'un fonds de soutien > acquisition d'œuvres auprès de jeunes artistes (en plus des acquisitions "normales" de 2020).
Villefranche-sur-Saône	L'artobus l'année dernière, après le confinement (déplacement dans 4 quartiers différents sur 4 après-midi afin de proposer une "mini exposition" des œuvres de l'artothèque pour présenter la collection du musée municipal et le principe d'une artothèque)	La démocratisation est une chimère difficile à atteindre, nous essayons avant tout de proposer un art avec lequel il est facile de cohabiter, sur lequel tous ont la légitimité de s'exprimer. L'artothèque valorise ces aspects car : fréquentation de l'art au quotidien possible (dans des lieux autres que les musées), œuvres accessibles physiquement (on peut toucher, s'approcher), œuvres contemporaines dont le contexte est souvent plus accessible que l'art ancien	Le donateur principal du musée a donné 30 œuvres à l'artothèque en 2019 mais sinon financement de la DRAC (médiation) ou de la ville (investissement ex : achat des œuvres).	Arrêt de mars à mai. Reprise le 1er juin. Fonctionnement sur rendez-vous (fonctionnement habituel pour notre artothèque, même hors covid). En même temps, une période de travaux prévu depuis longtemps a fermé l'artothèque en octobre-novembre. Prolongement des abonnements anticipés, mais plutôt à cause de nos travaux que du covid.
Châtelleraut 86100	Accueil de Robert Combas, Bernard Pras, travail avec Philippe Richard en visite inopinée.	Prêt des œuvres aux élèves, montages d'expositions dans les maisons de quartiers, collèges lycées et médiations auprès des publics. Chaque accueil de classe est suivi d'une visite des ateliers, cela permet de voir l'œuvre se construire physiquement et la rencontre avec l'artiste fait vivre l'œuvre.(Possible lorsque un artiste est en résidence). Il arrive parfois que les jeunes après une séance de médiation, jouent le rôle de médiateur auprès de leurs camarades.....	Seulement du prêt d'œuvres de collectionneurs. Nous avons pu proposer des pièces de Yang Pei Ming, Cognée, Erro.....	Beaucoup moins de prêt mais, nous étions en période d'informatisation. Pas de chômage puisque je suis agent de collectivité territoriale. Le prêt se fait sur rendez-vous individuel et la médiation avec des groupes réduits.

Villes	Quels sont vos meilleurs souvenirs professionnels liés à l'artothèque ?	De quelle manière l'artothèque répond à des approches de démocratisation de l'art et de pédagogie auprès des publics ?	Pouvez-vous décrire les rapports de votre artothèque avec le mécénat privé et les collectionneurs ?	Quelles ont été spécifiquement les conséquences du COVID-19 sur votre artothèque ? (période d'arrêt, chiffres, pertes d'emplois...)
GONDRIN 32330	toutes les rencontres œuvres et personnes.	Galerie ouverte gratuitement, œuvres à louer très peu onéreux. Facilités de paiement. Médiations...	Pas de mécénat (dons simplement). Amateurs d'art plutôt que Collectionneurs.	Très peu de fermeture obligatoire mais publics moins nombreux et vernissages impossibles (moment d'achats, pourtant...).
Lille	Les gens qui reviennent plusieurs fois pour emprunter la même œuvre, puis finalement les amis/proches décident de lui offrir l'œuvre pour son anniversaire	Médiation in situ, EORA en collège, exposition des œuvres de l'artothèque Hors les murs, ressources numériques via le site (fiches techniques des œuvres, bio des artistes) et la chaîne Youtube de Lasécu.	Nous avons très peu de mécènes privés, particulièrement dans le contexte actuel, mais nous avons organisé plusieurs expositions avec des collectionneurs (Poitevin, Laugero) ce qui nous a permis de faire rentrer de nouvelles œuvres dans le fonds de l'artothèque. Les adhérents deviennent parfois eux mêmes des collectionneurs suite à l'emprunt de plusieurs œuvres au fur et mesure des années et se laissent tenter par l'achat.	Pour l'année 2020, l'artothèque a été fermée trois mois pendant les confinements et les employées placées en chômage partiel. Plusieurs entreprises n'ont malheureusement pas renouvelé leur adhésion à notre artothèque pour 2021
Montbéliard (Département du Doubs)	Des événements nocturnes avec lectures, concert, et rencontre autour de la gravure.	Nous travaillons avec 52 établissements scolaires. La transmission est pour notre équipe une valeur que nous défendons.	Nous ne pouvons pas développer ce type d'action. En revanche, l'artothèque est très présente dans les entreprises de la région.	Nos expositions sont reportées. Nous n'accueillons plus de public adulte dans notre structure. Hormis sur rendez-vous. Nous avons repris nos cours en atelier, nous continuons à exporter des œuvres en extérieur. Collectivités, entreprises, établissements scolaires, associations.
	équipe trop récente pour y répondre	elle y répond plutôt via des adhésions de la part d'institutions telles que établissements de santé publique, établissements scolaires, structures sociales : nous avons à cœur que les publics qui côtoient ces établissements soient en lien avec des œuvres (aussi infimes soient ces liens)	nous n'avons pas encore de rapports tels	une très forte baisse des adhésions
Anecy	Les expositions, les rencontres avec les artistes. La rencontre entre un usager et une œuvre	travail avec des association, visites commentées, présentation d'œuvres régulières ... Atelier jeunesse	peu de rapport. Lien avec une Fondation locale qui a soutenu ponctuellement l'artothèque	pas trop de fermeture car nous sommes dans une médiathèque. Une exposition reportée et quelques animations annulées
Chambéry	nombreux	par de la médiation, des partenariats avec les publics éloignés, empêchés etc		arrêt et maintenant un click et collect
La Roche-sur-Yon	très belle question, je travaille depuis un an à l'artothèque. Je dirai la rencontre avec l'artiste Winshluss, et le résultat de son œuvre pérenne présentée dans l'espace jeunesse. En général, les rencontres humaines et artistiques.	par les visites proposées aux publics empêchés, ehpad et scolaires	pas de mécénat privé possible, car il ne serait pas à destination de l'artothèque mais dédié au budget global de l'Agglomération (choix de la collectivité), envie de faire fructifier les liens avec les collectionneurs, en région dans un premier temps (collaborations à imaginer).	Impact important, une personne en moins dans l'équipe (personne à risques), arrêt des conférences et expositions jusqu'en 2022, perte d'un tiers du budget d'acquisition, immobilisation des services de mars à juin 2020, et "click and collect" limité car nous n'avons pas la collection d'œuvres en ligne.
Châtelleraut		La mobilité de la collection est un atout	Nous avons eu il y a 15 ans un don important de collectionneurs d'œuvres de la figuration narrative.	Fermeture en mars et avril 2020 puis arto en drive qui fonction assez bien. Il nous manque surtout les visites et ateliers de médiation culturelle, la rencontre avec le public, les expositions avec les artistes.
Grenoble	Les échanges avec les emprunteurs/trices sur les œuvres. Le plaisir des un.es et des autres à venir, passer un moment parmi des œuvres, discuter, choisir d'en regarder certaines et pas d'autres, revenir la semaine ou le mois suivants et faire de nouvelles découvertes, etc...		Pas de mécénat privé. A ma connaissance pas de fréquentation par les collectionneurs, non plus, qui pourtant sont nombreux et actifs à Grenoble (mais je ne travaille à l'artothèque que depuis l'été 2020 et nous n'avons réouvert au public, après une fermeture pour travaux, que le 19/12/2020.	Moins d'activité (fermeture exceptionnelle pendant ce mois d'avril, sans date de réouverture) et surtout action culturelle quasi à l'arrêt.

VIII. *Entretien avec Yann Lestrat, artiste plasticien*<sup>194</sup>.

Durée : 28 minutes, par téléphone. Le 11 mars 2021.

**Angèle Allard (Moi) : Est-ce que vous pouvez me présenter votre art dans un premier temps ? Avez-vous une manière préférée de présenter vos œuvres ?**

Yann Lestrat (YL) : Il s'agit d'un travail pluridisciplinaire, essentiellement, que je mène depuis une vingtaine d'années et qui est principalement axé autour de la question de l'équilibre psychique.

**Moi : Selon votre site internet, vos œuvres ont été exposées en artothèque ?**

YL : J'ai eu une exposition personnelle de photographie en 2015 à l'artothèque de Hennebont. C'est une exposition que je retiens dans ma carrière, il s'agissait de la même personne qui est actuellement toujours en poste, qui s'appelle Fanny, quelque chose, je ne me souviens plus [Gingreau]. Et cela s'est très très bien passé, sans transition.

**Moi : Donc avez-vous pris contact ou c'est eux [l'artothèque] qui a pris contact pour cette exposition ?**

YL : Ni l'un, ni l'autre, il y a eu un intermédiaire qui était l'atelier de la Gare à Locminé qui est une structure d'exposition, qui n'existe plus.

**Moi : Cela arrive-t-il souvent que cela se passe par des intermédiaires ?**

YL : Dans mon cas, non, cela n'arrive pas souvent, cela était la première fois. C'est pas fréquent. Après je ne peux pas parler pour les autres artistes, je sais pas exactement.

**Moi : Vous avez remarqué des différences lors de cette exposition entre les artothèques et les autres structures d'exposition ?**

YL : Je n'ai pas une expérience très conséquente mais par rapport à un centre d'art les moyens sont réduits, évidemment. Humains et matériels sont réduits mais par rapport à des lieux associatifs, c'est un peu plus facile. Sinon qu'est-ce que je pourrais dire d'autres ?

**Moi : Peut-être au niveau des publics qui sont venus voir votre exposition ?**

YL : Non le public je n'ai pas vu de différence, je n'ai pas eu de retours. Je me suis permis de vous appeler parce que... Enfin je vais peut-être écouter vos questions jusqu'au bout d'abord. Allez-y.

**Moi : Par rapport aux expositions, ce qui m'intéresse c'est votre point de vue, car j'ai l'occasion de parler avec des professionnels des artothèques et j'aimais aussi avoir la possibilité d'avoir une vision d'ensemble au niveau des artistes car il s'agit d'un des intérêts premiers, le rapport aux artistes et les montrer au public d'une manière différente de ce que l'on peut voir dans certaines structures culturelles. Et les artothèques apportent une démocratisation, et ce qui m'intéresse c'est votre point de vue sur les expositions et les oeuvres que vous avez peut-être en collection permanente en artothèque ?**

---

<sup>194</sup> LESTRAT, Yann, 2021. *Entretien avec un artiste*. 11 mars 2021.

YL : Oui j'en ai cinq ou six environ dans différentes artothèques.

**Moi : De votre côté comment s'est passé le processus d'achat ?**

YL : C'est une bonne question, et c'est un peu l'objet principal de l'acceptation de cet entretien, c'est d'une certaine manière de défendre ce système des artothèques parce que j'ai livré la semaine dernière deux coffrets de photographies qui m'ont été commandées à l'artothèque de Caen, et ce que je peux en rapporter moi, des différentes expériences de vente que j'ai eu avec les artothèques, c'est que les artothèques sont dirigées par des équipes avec lesquels le contact en tant qu'artiste est assez simple. Ce qui est loin d'être la norme, pour les artistes avec les FRAC, les centres d'art, les critiques d'art, les collections nationales... C'est très compliqué de présenter son travail, tandis qu'avec les artothèques, du fait je pense de la proximité avec leur public, l'approche est beaucoup plus simple et le travail il est regardé. Ce qui n'est pas la norme je pense.

**Moi : C'est une des raisons pour lesquelles j'ai voulu travailler sur les artothèques car d'une certaine manière ça donne plus accès à certaines personnes même si il y a des inconvénients comme vous le disiez au niveau financier. Pour vous, donc, les avantages de l'artothèque se trouvent dans l'accompagnement des artistes ?**

YL : Oui c'est ça, c'est la possibilité de dialogue, de présenter son travail en sachant qu'il est vraiment regardé. Ensuite, quand ça intéresse l'artothèque on peut avoir des échanges. Il y a donc une sorte de dialogue et d'accompagnement professionnel, et quand cela débouche sur une acquisition, c'est encore mieux car cela permet de faire avancer le travail et de se connecter à une structure culturelle. En terme humain et professionnel, mais aussi financier, parfois ça aide, ça c'est sûr. C'est vraiment des outils précieux, mais par contre je trouve qu'ils ne sont pas assez dotés au niveau expositions. Y a pas assez de moyens, souvent, bon, j'ai eu des exemples où des oeuvres que j'avais vendues étaient pas présentées dans les meilleures conditions. Mais c'est pas une question de... purement liée à la manière d'exposer. En dépit de la bonne volonté, il n'y avait pas les moyens, l'argent, le matériel, l'espace... Je pense qu'ils sont sous-dotés par rapport à leur importance.

**Moi : Et dans d'autres expositions d'artistes, vous avez apprécié la manière dont c'était exposé ?**

YL : Oui, souvent, oui. Pas toujours mais souvent. Après ce que je disais précédemment c'est parce que j'étais dedans donc...

**Moi : Je voulais juste revenir sur ce processus d'acquisition, c'est vous qui avez pu proposer des œuvres en répondant à des appels d'artothèques ? Cela s'est passé comment pour vous ?**

YL : Des fois, on est sollicités par les galeries aussi avec lesquelles les artothèques ont des partenariats à long terme. Pour moi, cela a toujours été une démarche spontanée de ma part. Quasiment tout le temps.

**Moi : D'accord, je peux vous demander quels sont vos prochains projets actuellement ?**

YL : Oui j'ai un projet de commande publique à Rennes, qui est en préparation là, on va passer en phase de pose bientôt, et puis un projet d'édition aussi, à compte d'auteur, qui est lié à cette commande publique.

**Moi : Vous pensez retravailler avec des artothèques dans le futur si cela vous est demandé ou non ?**

YL : Oui, beaucoup, je continue à en démarcher quelques-unes et je les tiens informés des projets en cours pour voir si il n'y a pas un peu d'intérêt de leur part à nouveau car je n'ai exposé que dans une, enfin deux, mais que dans une seule avec une exposition personnelle.

**Moi : Quelles ont été les conséquences du COVID-19 sur votre travail ?**

YL : C'est assez particulier parce que je fais beaucoup de choses un peu tout seul, donc je n'avais pas d'engagement en terme d'expositions, donc de ce côté-là, il n'y a pas eu de conséquence, c'est plutôt du côté de mon job alimentaire que j'ai été impacté.

**Moi : En tout cas merci d'avoir pris le temps de parler avec moi, ça aide vraiment beaucoup de parler aux acteurs de ces réseaux culturels.**

YL : Ça c'est vraiment important et vous avez bien fait parce qu'il y a tellement de sujets d'actualité qui sont importants qui font l'impasse sur les principaux concernés. Combien il y a d'études de colloques où on donne jamais la parole aux gens qui sont concernés en premier lieu, c'est incroyable. Est-ce que vous avez abordé la question des partenaires privés, des collectionneurs ? Parce qu'il y a des collectionneurs dans les publics des artothèques, et leur présence est importante. Ils ont un rôle d'intermédiaire, de passeur. Il peut y avoir des interactions comme ça. Et également la question du mécénat d'entreprise. Les artothèques sont un carrefour entre le monde de l'art et le mécénat privé au niveau local. Cela peut avoir un impact sur les financements publics car les musées maintenant depuis quelques années, on leur diminue les subventions en obligeant les musées à trouver des fonds propres. Ce sont des questions qui peuvent surgir entre les artothèques et les villes.

**Moi : Il est vrai que les problèmes de financement reviennent beaucoup dans les sources que j'ai pu aborder, et on remarque que beaucoup de structures ont fermé depuis les débuts des artothèques dans les années quatre-vingt. Et c'est vrai que c'est important à aborder.**

YL : Oui, il faut parce qu'à Rennes, il n'y a pas d'artothèque, ce qui est incroyable. Et cela ne coûte pas très cher par rapport à ce que cela produit.

**Moi : Oui c'est tout à fait vrai. Merci beaucoup d'avoir répondu à mes questions, cela m'aide beaucoup dans ma compréhension de ce monde de l'art.**

YL : De rien, et tenez moi informé quand vous avez fini votre travail, vous pouvez me l'envoyer par mail.

**IX. *Entretien avec Patricia Cartereau, artiste plasticienne*<sup>195</sup>.**

Durée : 40 minutes, par téléphone, le 12 mars 2021.

**Angèle Allard (moi) : Juste avant de commencer j'aimerais savoir si c'était possible d'enregistrer la conversation ?**

Patricia Cartereau (PC) : Oui bien sûr.

**Moi : Je peux juste présenter un petit peu mon mémoire si vous voulez avant de... avant de commencer. Donc comme je vous disais, je faisais des études d'histoire de l'art et aujourd'hui j'étudie pour travailler en bibliothèque et je présente les artothèques dans l'histoire au sein de mon mémoire. Je montre, en tout cas, j'essaye de montrer comment elles évoluent aujourd'hui dans le monde de la culture. Je prends comme exemple particulier l'artothèque d'Angers que j'essaye de présenter au niveau des publics, du rapport aux artistes et à la création mais aussi par rapport aux autres institutions de la culture.**

PC : Donc vous avez découvert mon travail par le biais de l'artothèque d'Angers en fait ?

**Moi : Oui j'ai pu regarder ce qui a été fait lors des acquisitions à Angers et j'ai trouvé très rapidement votre site internet et votre book pour découvrir que vous aviez fait des expositions collectives en artothèque. Dans un premier temps d'ailleurs, pouvez-vous me décrire votre œuvre et votre processus créatif ?**

PC : Mon travail s'articule principalement autour du dessin et la peinture, avec des questions de paysage dans son côté fragmentaire, et ce qui se trouve à l'artothèque d'Angers c'est un peu une synthèse des gravures et des dessins de cailloux. C'est vrai que les cailloux c'est le centre de mon travail, c'est pour moi le fragment du paysage, décontextualisé qui peut devenir un autre paysage, et le processus créatif tourne beaucoup autour de la marche. Je marche beaucoup, à pied. Il y a eu tout une époque où je me trouvais plus du côté de l'animalité et c'est depuis toujours que mon travail de réflexion est lié à une marche, et cette idée de la marche qui a beaucoup été écrite en littérature avec cette notion de corps en mouvement, et de pensée en mouvement et c'est quelque chose qui pour moi est très très lié. En fait, je vais revenir aussi sur le caillou car c'est pour moi le moyen le plus direct de parler de la marche. Et quand je marche, je ramasse des cailloux, avec l'idée comme plein d'enfants de ramasser des petits trésors, et de les garder dans la poche. Et donc il se trouve que le caillou, ça a toujours été important pour moi et il a fallu un petit moment pour le revendiquer dans mon travail et de faire le lien avec le caillou fragmenté et décontextualisé qui devient un élément du paysage et la marche. Ce rapport de la traversée dans le paysage et c'est ce qui m'intéresse dans mon travail.

**Moi : Ces œuvres qui entourent votre réflexion sur les cailloux et la marche ont été exposées ou sont liées à une exposition en particulier, car je suis aussi sur votre site internet actuellement pour regarder vos œuvres.**

PC : Alors toutes finalement, car toutes ont un lien plus ou moins lointain avec la marche et le paysage. C'est un processus que j'ai toujours eu, depuis le début, c'est mon processus

---

<sup>195</sup> CARTEREAU, Patricia, 2021. *Entretien avec un artiste*. 12 mars 2021.

de création. Et après tout le travail dans l'atelier qui est à la fois sur le souvenir et par que, parce que de plus en plus je revendique ce qu'on appelle l'observation active du paysage, car je n'invente pas ce que je dessine, je dessine ce que je vois.

**Moi : Vous avez pu travailler en artothèque à travers trois expositions collectives, de ce que j'ai vu sur votre site internet ? Angers, Hennebont et Vitré ?**

PC : Je dirais plutôt deux, car l'exposition à Angers était celle des nouvelles acquisitions donc de mon côté je n'ai pas préparé d'exposition. J'ai participé à l'exposition à Hennebont, et celle-ci a précédé un projet d'acquisition et donc plus impliquée. Et vous disiez la dernière ?

**Moi : J'ai pu lire Vitré sur votre site internet.**

PC : Oui ! Oui en plus Vitré, ça faisait longtemps que la directrice Isabelle Tessier suivait mon travail, et là elle m'a proposé de participer à une exposition collective avec deux autres artistes, Dominique Lacoudre et Pierrick Naud et Katerina Christidi. Là en effet, il y a une exposition où je n'ai pas forcément créé pour cette exposition mais il y avait un rapport à la marche et ensuite l'artothèque a acquis ces œuvres, de moi. Vous pouvez peut-être le voir sur mon site internet, un dessin à la mine de plomb avec des pieds, beaucoup de pieds. Mais sinon je n'ai pas vraiment de lieu en plus, il y a eu des expositions mais qui ne donnent pas toujours lieu à des acquisitions après.

**Moi : L'expérience d'une exposition collective est toujours intéressante au niveau de la prise de contact avec les artistes et la manière dont ils sont mis en relation les uns avec les autres au niveau de l'artothèque, en tout cas pour mon mémoire cela m'intéresse beaucoup. Vous avez pu voir des différences, entre les expositions en artothèque que vous avez faites et celles dans d'autres institutions culturelles ?**

PC : En fait c'est assez différent, et je veux pas tracer de généralités. Mais c'est vrai que pour revenir sur Hennebont, j'ai pas choisi l'artiste, je la connaissais pas et j'avoue que cela m'a un peu déstabilisée, car j'étais pas convaincue de nos travaux ensemble mais j'ai joué le jeu parce que c'était le choix de la directrice en tant que commissaire d'exposition. A Vitré, à part Katarina donc je connaissais le travail mais pas la personne, je connaissais très bien les deux autres artistes, on se connaît très bien depuis longtemps, on est amis. Isabelle Tessier le savait et elle trouvait des liens entre nos travaux même si c'était très différent. Après, on avait chacun notre pan de mur dans un même espace, et donc on a pas pensé l'accrochage ensemble. C'était plus les propositions qu'on a faites à Isabelle qui se sont mises en place comme ça, mais je peux pas dire que l'exposition a été faite ensemble, on était ravis de la faire ensemble mais... après voilà, une fois dans la salle, les œuvres parlaient entre elles, et donc ça c'était super intéressant. C'est des belles surprises, mais on pas vraiment choisi nos espaces dans la galerie, donc j'ai envie de dire, l'application n'est pas la même par rapport à des expositions personnelles, cela n'a rien à voir. Je suis en train d'en préparer une, dans un cadre très différent, pour un musée dans un château, donc cadre institutionnel et tout, et cela fait deux ans que je travaille dessus, avec des allers-retours. Et donc c'est pas la même dynamique, c'est pas comparable, parce que être tout seul dans un lieu c'est pas les mêmes enjeux et là être en groupe, il y avait quelque chose de plus détendu, où on peut s'épauler les uns les autres, ça apporte une plus grande légèreté, à la différence d'une expo personnelle, qui est super enthousiasmant, super excitant mais on est tous seuls.

**Moi : Au niveau de l'accompagnement, vous diriez que c'est plus détendu dans une artothèque que dans une institutions muséale ?**

PC : Je pense que je ne sais pas si c'est lié au lieu ou plutôt au fait que mes seules expériences en artothèque aient été collectives, je dirais plutôt la seconde option. Parce que si demain, on me propose une exposition solo en artothèque je sais pas s'il y aurait cette légèreté qu'il y a quand on est en groupe. Après, ce qui compte énormément, c'est l'accompagnement du responsable de la structure qui vous invite, c'est primordial. Beaucoup de choses se jouent à partir de ça. Et pour moi, c'est hyper important de bien m'entendre avec la personne qui va m'inviter pour travailler ensemble parce que moi arriver, accrocher mes œuvres au mur et repartir, ça m'intéresse pas. Ce que je trouve excitant c'est de pouvoir échanger autour, soumettre des idées, un échange quoi. Et ça je pense que le réseau des artothèques le permet parce qu'en général c'est une petite structure, avec très peu de personnes, de salariés qui travaillent et en général c'est des petites équipes, qui ont beaucoup de travail mais qui sont toutes petites. Et là les responsables des artothèques ont un rôle très important, ils portent à eux tout seuls la dynamique de l'exposition. Là c'est d'autant plus primordial, d'être en accord et d'échanger, autour du projet d'exposition.

**Moi : Peut-être qu'au niveau apport financier il y a une différence ?**

PC : En vrai, je pense que cela dépend des lieux parce que par exemple l'exposition à Vitré, j'ai trouvé que ça avait été très très honnête, et qu'on y était tout aussi accompagné, il y avait de la rémunération, du budget de prod', en plus de l'acquisition et là Vitré je trouve que c'est un très très bon exemple d'accompagnement par rapport aux artistes. Après tout dépend des structures, je veux dire en musée on est accompagné comme ça, avec le budget de prod', les frais de monstration et toute la comm' qui se fait autour donc j'ai envie de dire que cela dépend des structures, mais j'ai quand même l'impression que les artothèques sont, comme à Vitré qui a été précurseur, dans la volonté d'une grande défense des artistes. Et c'est vrai qu'il faut reconnaître que c'est assez génial, parce que l'accompagnement dans le travail est bien mais aussi au niveau économique, ce qui n'est pas négligeable. Et donc un réel soutien, en effet, un accompagnement du projet dans tous les sens du terme.

**Moi : Je voulais revenir sur les collections permanentes dont nous parlions tout à l'heure, j'aimerais savoir comment se passe le processus d'acquisition de votre côté ?**

PC : En général, c'est toujours sans intermédiaire, par exemple à Angers, de façon très concrète, je suis venue rencontrer Elodie Derval. Je devais la rencontrer depuis longtemps, et je suis venue avec des œuvres acquises d'ailleurs. J'avais fait une sélection dans mes dessins et mes estampes, c'était un rendez-vous où on a beaucoup parlé et beaucoup échangé et c'est quelques mois plus tard qu'elle m'a fait la proposition d'exposer mes œuvres dans les nouvelles acquisitions, à travers la commission. Elle, elle a choisi parmi une dizaine d'œuvres présentées à la commission, et j'en ai eu une partie qui a été choisie. Il y a eu une exception où je suis pas intervenue, en 2014-2015, j'ai exposé au musée-château d'Annecy et suite à ça, il y a la responsable de l'artothèque de Grenoble qui était venue et suite à ça elle m'a contacté pour acquérir une sérigraphie. Alors c'était intéressant, à Vitré, je reviens à ce dont je parlais avant cette parenthèse, c'est que lorsque j'ai fait cette exposition l'artothèque a aussi financé un travail de multiple pour chacun de nous. Moi, j'ai fait une sérigraphie, on avait la possibilité pour chacun de nous de faire une œuvre. On avait un cadre, on avait la possibilité d'aller jusqu'au format raisin, et de faire ce qu'on voulait. Pour la sérigraphie, elle nous avait proposé de travailler avec un atelier à Rennes qui s'appelait « La Presse Purée », et donc en fait, l'artothèque, a produit ces sérigraphies, et en tout, il y avait un tirage sur 50 exemplaires (25 pour l'artiste et 25 pour l'artothèque de Vitré) et d'après ce que j'ai compris, ces estampes pouvaient être vendues par l'artothèque sur tout le réseau. Et là je trouve que ça prend encore plus de sens de la part d'une artothèque, pour moi c'est super

cohérent, en plus du projet d'expo, produire une estampe pour l'artiste qui vient exposer, c'est un rôle de l'artothèque. Et je suis en train de me dire qu'à Hennebont aussi, ils avaient fait ça et m'avait financé un projet de sérigraphies, avec pareil, la moitié pour eux et la moitié pour moi, et je sais pas si c'est une pratique assez répandue dans les artothèques, mais c'est intéressant. Je trouve que cela a vraiment son sens dans le rôle de diffuseur de production, autour de l'idée de l'estampe et je trouve ça très fort et très juste.

**Moi : Je reviens sur Grenoble, vous pouvez m'expliquer plus comment ils ont commandé vos œuvres.**

PC : Alors, ils m'ont pas commandé, je sais plus vraiment comment ça s'est passé. J'ai un trou là, je ne sais plus exactement, je crois que c'est une sérigraphie que l'artothèque de Vitré avait produit. Et lors de l'exposition à Annecy, ils l'ont vu et il y a eu une espèce de boucle. En parlant d'artothèque, il y a eu l'artothèque d'Annecy aussi, qui est une artothèque très dynamique, avec une super directrice, qui là, pareil, là, en 2021, j'avais participé à une exposition collective à Annecy et comme j'étais sur place, j'avais pris rendez-vous avec la directrice et puis qui après a présenté mes dessins en commission. Et ensuite, en 2018, l'artothèque d'Annecy m'a à nouveau acquis des dessins, donc à chaque fois c'est des dessins ce qui est chouette, car j'avais fait une résidence dans l'année sur la commune du Mont-Blanc autour du paysage, et là c'est la directrice qui m'a proposé de présenter des dessins en commission.

**Moi : Et à ce moment-là, est-ce que c'est vous qui choisissez les œuvres que vous voulez présenter ou est-ce que vous réalisez des œuvres pour ces commissions ?**

PC : Non, je réalise pas d'œuvres, car en général les dessins qui sont présentés en commission, c'est les responsables qui les choisissent, et qui les proposent, et là en l'occurrence, à Annecy, elle savait ce qu'elle voulait car elle avait vu mes dessins. Et après, il y en a eu d'autres, sur un autre série, qui n'avait pas été exposé, mais qu'elle avait vu quand même, et sur laquelle on a fait le choix ensemble, parce qu'elle voulait une œuvre que je ne voulais pas céder et garder pour moi, donc on a choisi une autre ensemble et voilà. Mais en général, ça se fait en choix concerté.

**Moi : Par rapport à ces œuvres qui se trouvent en collection permanente, est-ce que vous avez été en relation avec des collectionneurs ou du mécénat privé par le biais des artothèques ?**

PC : Par le biais des artothèques, je peux pas vous dire, car je sais que certaines personnes m'ont découvert par ce biais là, mais je suis en train de réfléchir à s'il m'ont acheté après. Mais, là comme ça, je ne suis pas certaine, et peut-être qu'un jour cela se fera. Et je sais pas comment ça se passe en général, mais c'est peut-être aussi quelque chose qui manque dans la dynamique pour passer à un niveau supérieur et devenir un relais entre les acheteurs et les artistes. Je n'ai pas l'impression que c'est beaucoup développé. Après parfois, je suis contactée par des gens qui me disent pas vraiment d'où ils viennent. Mais c'est très souvent après les expos, je pourrais pas vous dire si c'est dans une artothèque, mais si c'est lié à une exposition, souvent je le sais. Artothèque, spontanément je sais pas.

**Moi : Je peux vous demander quels sont vos prochains projets ou vos projets en cours, si c'est possible ?**

PC : Oui c'est possible, c'est juste que les conditions que vous connaissez sont un peu douloureuses par moment et là je suis en train de travailler, sur quelque chose qui devait avoir lieu l'été dernier, et là, ça va avoir lieu cet été. Donc, là c'est au musée-château de Tournon-sur-

Rhône, en Ardèche, et c'est une exposition monographique, avec beaucoup d'espaces (300 à 400 mètres carrés, donc c'est vraiment énorme) dans un lieu particulier, dans un lieu patrimonial, un lieu assez fort, qui permet de faire en fonction du lieu et de composer avec ce lieu. Normalement, ça commence en juin, en espérant, fort.

**Moi : C'est vrai que la période 2020, COVID, etc. a été dure pour les artistes, j'ai pu aborder le sujet en entretien, et les artistes travaillant seuls sont un peu moins endommagés par la période mais ça a été dur de voir les projets complètement mis à l'arrêt.**

PC : Non c'est dur car en effet, en tant que plasticien, on se sait chanceux par rapport à ceux qui délèguent leur travail, et moi j'ai un travail en atelier très régulier et donc ça n'attaque pas vraiment. Mais quand même, personnellement j'ai besoin que le monde autour de moi marche, de sentir les choses vibrer autour et tous les projets qui sont tombés à l'eau et cette incertitude, moi je me sens épuisée. Et vraiment, j'en ai hyper marre, d'autant plus que personne ne comprend la fermeture des musées, et justement là, j'étais en contact avec pas mal d'artothèque parce qu'en début d'année, on m'a financé une édition de lithographie que j'ai effectué au musée de l'imprimerie à Nantes, et ça a été super. Suite à ça, j'ai recontacté les artothèques et deux-trois m'ont répondu et j'apprends que cette année, les artothèques, on leur supprime leur budget d'acquisition. C'est le cas à Angoulême, c'est reporté sur 2022. Suite aux baisses drastiques de subventions. Et d'autres artothèques m'ont contactée et je me suis dit que ça devait pas être des cas isolés, donc je sais pas si vous saviez, mais là, on assiste, peut-être pas dans toutes les artothèques, à une baisse de budget, et donc soit les acquisitions sont moindres, soit elles sont carrément reportées à l'année prochaine. Cela montre la fragilité des structures qui dépendent de subventions, la plupart municipales, et comme c'était pas les endroits les plus subventionnés avant, là ça les fragilise encore plus. Je ne sais pas comment eux jonglent avec ça, mais ce que je constate c'est que de toute façon, il y a une souffrance dans le domaine.

**Moi : Oui c'est un sujet que je vais essayer d'aborder.**

PC : Oui c'est important parce que ça montre que tout est contextualisé.

**Moi : Je pense pas avoir d'autres questions, mais est-ce que vous avez une remarque peut-être à ajouter par rapport aux artothèques ?**

PC : Non, je suis ravie qu'elles existent. Et je pense qu'il pourrait y en avoir plus, par exemple à Nantes, on en a plus. **[Le Ring, c'était celle-là ?]** Oui, ça a été « dispatché » entre le musée de Nantes et la galerie de l'école des beaux-arts, il y a plus d'acquisitions maintenant. Et dans une grande ville comme Nantes, c'est étrange.

**Moi : Oui, dans des villes comme Rennes c'est pareil, au niveau municipal, il n'y a pas d'artothèque, c'est surtout associatif.**

PC : Oui, c'est vrai que je me suis entendue dire, par rapport à l'artothèque à Tours, des amis tourangeaux m'avaient dit : « tu devrais de renseigner » et donc je m'étais renseignée, mais il n'y avait pas d'acquisitions, c'est des dons de la part de l'artiste, et moi cela ne m'intéresse pas, mon but n'est pas d'être vu à tout prix du public, donc je n'adresserai pas de dessins ou d'estampes. Oui le principe est sympa mais c'est limite, ce que je dis en tant qu'artiste c'est du bénévolat, et c'est quelque chose contre laquelle je me positionne, en fait, je fais du bénévolat, mais je choisis où, je n'irai pas offrir mes œuvres. Mais de toute façon, le réseau des artothèques, l'ADRA c'est ça ? **[Oui.]** Je pense que ces artothèques ne font pas partie de ces réseaux ? **[Non non.]** Et je pense que pour plein de gens, en fait, il y a une méconnaissance totale, parce que là les gens ne comprenaient pas, ils ne se posent pas la question de comment les œuvres arrivent

dans l'artothèque, et c'est une question de méconnaissance. Et il faut pas oublier que les artothèques, souvent sont dans des villes, et pas dans toutes les villes, et cela veut dire aussi de la pratique en médiathèque et tout le monde n'a pas cette pratique là non plus, et puis ça pose la question d'emprunt d'une œuvre d'art qui paraît irréaliste pour la plupart des gens dans leur vision de l'art. Et dès qu'ils connaissent, ils trouvent ça génial. [Il faut passer par une démocratisation.] Totallement et tout en étant dans une question d'exigence et de qualité. Encore faut-il en être informé. Et souvent être un public urbain et rodé à la pratique culturelle je pense. Et il y a un vrai travail à faire dans la manière de communiquer les artothèques, et si tout le monde avait connaissance des artothèques, il manquerait cruellement d'œuvres et d'artistes.

**Moi : En tout cas, c'était très agréable de parler avec vous, et je voulais vous remercier d'avoir pris le temps de répondre à mes questions.**

PC : Je trouve l'initiative très intéressante sur ce sujet, et j'allais forcément vous répondre positivement.

**Moi : Si jamais j'ai des questions je peux potentiellement vous rappeler ou envoyer un mail ?**

PC : Oui, oui, évidemment, n'hésitez pas. Je ne promets pas de répondre dans la journée, mais je répondrai.

**Moi : Merci beaucoup.**

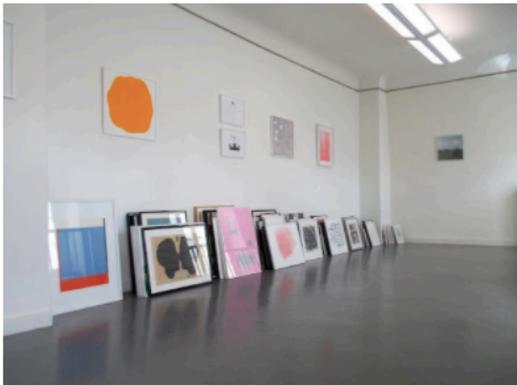
X. *Questions du sondage aux étudiants*<sup>196</sup>.

### Les artothèques en France

Saviez-vous qu'il existait des endroits où vous pouviez emprunter des oeuvres d'art comme des livres à la bibliothèque ?  
En France, les artothèques proposent ce service de prêt d'oeuvres d'art (peinture, sculptures, photographies, planches de bande dessinées, esquisses...).

Pour m'aider dans mes recherches de mémoire, vous pouvez répondre à ces questions si cela vous dit. Aucune n'est obligatoire, répondez à celles qui vous intéressent.

Les oeuvres à emprunter à l'artothèque d'Angers.



Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?

- Collégien / Lycéen
- Etudiant
- Artisan / Commerçant
- Cadre ou profession intellectuelle supérieure
- Enseignant
- Employé
- Retraité
- Sans emploi

Quelle est votre sensibilité vis-à-vis de l'art et de la culture ?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Peu sensible           Très sensible

A quelle fréquence fréquentez-vous des endroits culturels pré-COVID-19? (Musées, galeries, bibliothèques, salles de concert, théâtres, cinémas...)

- Tous les jours
- 2 à 3 fois par semaines
- 1 à 2 fois par mois, en fonction des événements
- Quelques fois par an, en fonction des événements
- Un musée, c'est quoi ?

Quel âge avez-vous ?

- de 18
- 18-25
- 25-40
- 40-60
- 60 et +

Connaissez-vous les artothèques ?

- Oui
- Non
- Ça me dit vaguement quelque chose

Après avoir pris connaissance de ces lieux, cela vous intéresse-t-il d'emprunter une oeuvre d'art contemporain à mettre chez soi ? Seriez-vous prêt à emprunter une oeuvre afin de soutenir des artistes locaux ?

- Oui
- Non
- Si cela n'est pas trop cher / Si cela est gratuit

Pensez-vous qu'il s'agit d'un bon moyen pour démocratiser l'art d'une pensée élitiste ?

- Oui
- Non

Aimez-vous l'idée d'avoir une artothèque dans les universités ?

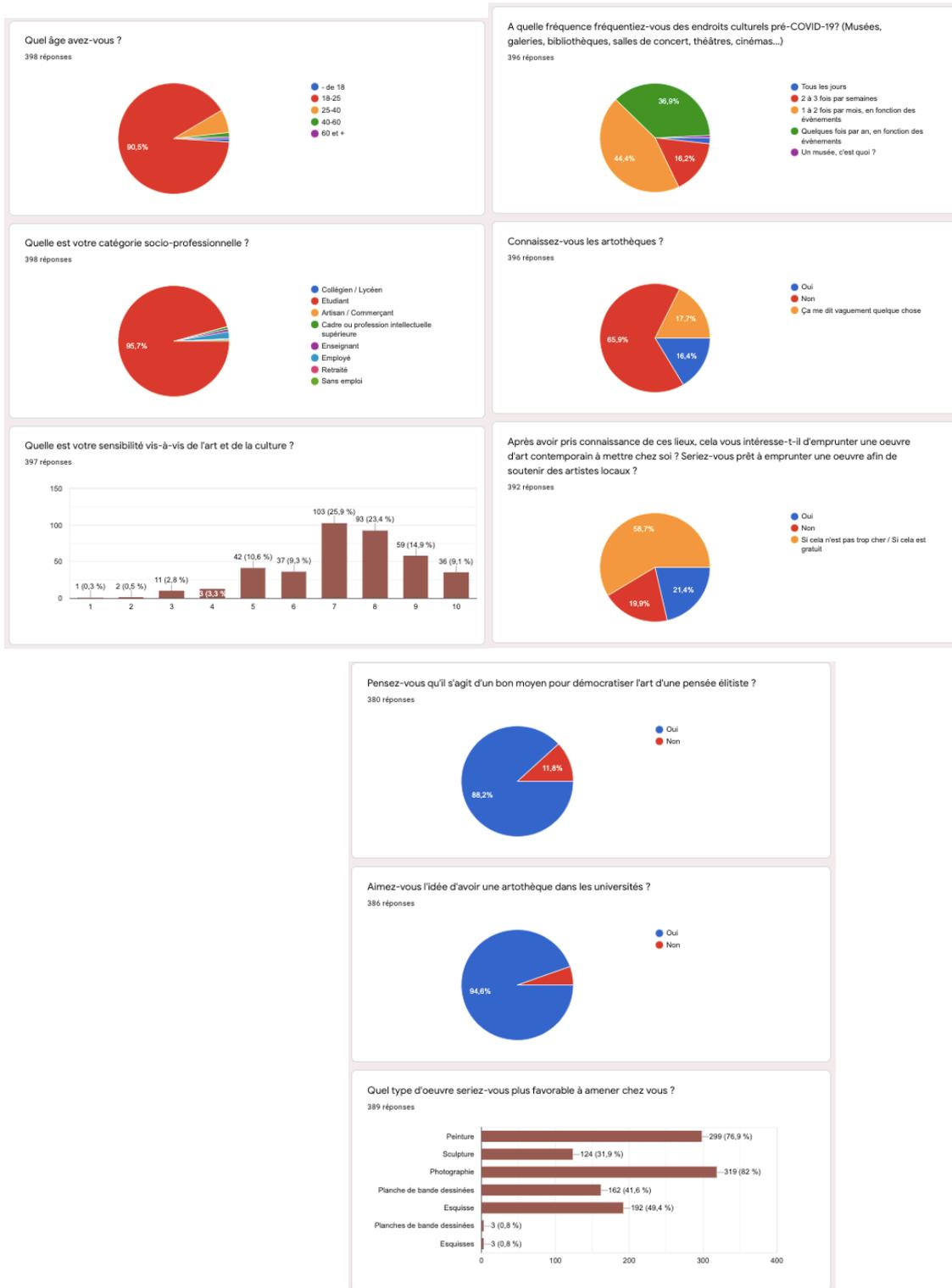
- Oui
- Non

Quel type d'oeuvre seriez-vous plus favorable à amener chez vous ?

- Peinture
- Sculpture
- Photographie
- Planche de bande dessinées
- Esquisse

<sup>196</sup> Sondage auprès des étudiants de l'Université d'Angers, 2021. [en ligne]. [Google Forms]. Consulté à l'adresse: <https://forms.gle/7AazDWckGgDycxMs9>

XI. *Réponses du sondage aux étudiants*<sup>197</sup>.



<sup>197</sup> Ibid.

## *XII. Entretien avec Cédric Bernardeau, médiateur culturel, Angers<sup>198</sup>.*

Entretien à l'artothèque. 7 mai 2021. 54 minutes.

**Angèle Allard (moi) :** Je peux vous enregistrer, pour pouvoir reprendre à l'écrit ce que nous nous disons ?

Cédric Bernardeau : A cette distance vous êtes sûr que ça va entendre ?

**Moi :** On peut le mettre à côté c'est vrai. Je peux vous reparler un tout petit peu de mon projet pour commencer.

Cédric Bernardeau : Oui, oui, bien sûr.

**Moi :** Alors, mon projet il avait commencé avec l'artothèque de Mazé, je sais pas si vous vous souvenez, je vous avais parlé de La Bulle, j'ai fait mon stage là-bas, un mois en Novembre. Et j'ai travaillé sur l'artothèque un petit peu avec eux et mon mémoire a un peu commencé de cet endroit-là. Depuis, j'ai fait beaucoup de choses. J'ai avancé sur pas mal de fronts. Déjà, évidemment sur l'historique des artothèques, ce qu'elles représentent en France aujourd'hui et tout ça et l'étude de cas que je voulais faire c'était prendre l'exemple de l'artothèque d'Angers parce que je trouvais que c'était assez représentatif de ce que sont les artothèques en France et à côté faire plein de petits éléments de recherche afin de répondre à des questions autour des artothèques. J'ai fait des questionnaires aux étudiants, à 1200 étudiants à Angers, j'ai envoyé un questionnaire à 60 artothèques en France et donc j'ai récolté pas mal de réponses et j'ai parlé avec des artistes, enfin fait des entretiens comme celui-là avec Patricia Cartereau, que vous devez connaître ? [Oui, on a des œuvres d'elle dans la collection] et Yann Lestrat [On a aussi des œuvres de lui, une seule œuvre de lui dans la collection] et il en avait aussi un peu partout en France, dans quelques artothèques. Donc, voilà, avoir leurs points de vue aussi. Voilà, j'espère que c'est assez clair ?

Cédric Bernardeau : Oui oui, c'est très clair.

**Moi :** On peut commencer, du coup ?

Cédric Bernardeau : Commençons, commençons.

**Moi :** Est-ce que vous pouvez me présenter l'artothèque et les personnes avec qui vous travaillez ?

CB : Alors, donc l'artothèque d'Angers c'est une structure qui a été créée... C'est un service municipal, une artothèque municipale, qui a été créée en 1984, bon qui a ouvert en 1984, voilà. Et donc l'artothèque d'Angers, comme les artothèques qui ont ouvert dans ces années-là, c'est des lieux de diffusion et de promotion de l'art contemporain. Donc le support de base, le moyen de base, de départ pour cette diffusion, cette promotion, c'est que les artothèques acquiert des œuvres d'art contemporain, continuent une collection et que cette collection, elles la mettent au prêt, que le public abonné, que cela soit les particuliers, les entreprises ou les scolaires puissent emprunter des œuvres, pour les avoir pendant deux mois dans leur lieu de vie, leur travail, leurs espaces, les espaces intimes, en tout cas les espaces dans lesquels ils passent du temps. Pour avoir le temps de se confronter aux œuvres et avoir du temps avec et donc oui, c'est un prêt de deux

---

<sup>198</sup> BERNARDEAU, Cédric, 2021. *Entretien à l'artothèque d'Angers*. 7 mai 2021.

mois et un abonnement d'un an pour ce qui est de l'artothèque d'Angers. Chaque artothèque, même si elles ont une structure de base un peu identique, il va y avoir plein de modalités un peu spécifiques en fonction de chaque artothèque et du territoire sur lequel elles sont implantées. Donc ça c'est la base, mais on fait aussi des missions de médiation, y a des expositions d'artistes, donc soit des expositions monographiques avec un seul artiste, ou soit avec différents artistes. Y a des ateliers qu'on peut mettre en place avec des publics spécifiques. Et puis, c'est un lieu source, les artothèques sont censées être des lieux sources de l'art contemporain, sachant que pour ce qu'on appelle l'art contemporain, on va des années 1960 jusqu'à aujourd'hui. Ce sont voilà des lieux dans lesquels on trouve un échantillon de ce qui se passe dans la pratique contemporaine, la pratique plastique contemporaine. Voilà, voilà. Et puis après y a plein de petites autres choses mais peut-être qu'on y reviendra dans une partie suivante ? **[Oui peut-être oui.]** Et la seconde partie de la question c'était l'équipe c'est ça ? **[Oui, exactement.]** Donc, on est quatre. Y Elodie Derval qui est la responsable de l'artothèque, qui est chargée de mettre en place la programmation des expositions, les grandes orientations qui sont données à la structure. Vers quels partenariats on se dirige, avec qui on travaille, comment on développe la collection, dans quelle direction hein, ça reste des choix, ni bons ni mauvais, c'est des choix qui sont fait à un moment donné, de gérer l'équipe, la partie administrative de la gestion de l'équipe, de la structure. Même si on dépend nous des musées d'Angers, donc y a un lien étroit administrativement parlant qui est fait avec les musées d'Angers. Ça c'est Élodie. Ensuite, il y a ma collègue Virginie, qui est actuellement en congé maternité, avec qui on est à peu près sur les mêmes missions elle et moi même si il y a quelques différences, mais officiellement on est médiateurs culturels, mais qui va se décliner en différents tirets, on va dire. En différentes missions. Donc il y a la médiation culturelle, ça on va dire que c'est un bon tiers de nos missions. On a aussi, l'assistantat de direction, donc c'est la mise en place des projets décidés par Elodie, donc qui sont pas la médiation pure mais qui ont attiré à la médiation pure car c'est la mise en place d'expositions, création d'une revue, création de catalogue, c'est la partie un petit peu administrative de toutes ces actions qui vont être proposées au public et où il faudra un temps de médiation pour les rendre accessibles, ces actions. Puis, le troisième volet de notre profil de médiateur culturel c'est la partie prêt/abonnement, accompagnement du public. C'est la partie, l'ossature de la collection et de la structure. Voilà, même si donc pour ce qui est de l'accueil et du prêt/abonnement, on a justement Richard qui est notre quatrième collègue, plus fraîchement arrivé, le plus récent, je vais pas dire le plus jeune [Richard est installé à quelques mètres, à son bureau, il interpelle M. Bernardeau sur sa remarque]. Donc Richard, lui il est sur des missions justement d'accueil du public, accueil physique et téléphonique, enregistrement des rendez-vous, prise de rendez-vous, pour les prêts notamment. La gestion des prêts, des abonnements, même si Virginie et moi aussi on est dessus, parce que en fait il faut faire du transversal, on reste une petite équipe. Il suffit qu'il en manque un pour que certaines choses soient bloquées. Donc, là la nécessité, c'est qu'on ait au moins un point de vue, un aperçu sur toutes les missions pour qu'on puisse se relayer quand il manque quelqu'un. Voilà. Et donc, la quatrième personne, c'est moi, et donc comme pour Virginie, médiation, assistantat de direction et puis donc le prêt. Voilà, en sachant que dans nos projets, les projets qu'on peut mener en tant qu'assistant de direction y a le lien avec l'ADRA, l'association de recherche des artothèques. Elodie est co-présidente, donc y a des actions qui sont mises en place, donc y a des choses à gérer dans les événementiels, dans les projets. Virginie est plus sur la communication, les réseaux sociaux, en lien avec d'autres équipes des musées et du RU [*Repaire Urbain, Angers*]. La planification de tout ce qui est communication, les posts et tout ça, Facebook et Instagram, voilà. On a la mise en place des nouvelles acquisitions parce que tous les ans il y a un jury, qui est mis en place pour choisir les œuvres qui vont être proposées donc au public. C'est aussi une grosse organisation. Toutes les artothèques ont pas forcément ce système là et il y a des structures où

c'est juste le responsable qui va choisir les œuvres. Donc c'est vrai que la mise en place d'un jury c'est plus contraignant.

**Moi : Il change à chaque fois ce jury ?**

CB : Tous les trois ans. Donc y a l'organisation de ça mais ça permet une pluralité des regards, ça évite qu'on enferme un peu le choix dans un... même si c'est un choix d'expert, un avis d'expert, Elodie serait parfaitement capable de choisir elle-même les œuvres qu'elle fait rentrer dans la collection mais ça peut aussi enfermer dans un certain regard. Donc le fait de faire appel à des professionnels de l'art contemporain, des directeurs de centre d'art, des artistes, ça permet d'ouvrir, d'étayer un peu tout ça. En sachant que la pré-sélection elle est faite par Elodie, donc voilà, dans la présélection, il y a un choix qui est très large, Elodie elle fait un travail à l'année, ce qu'on appelle une veille, ce qui se passe dans le milieu de l'art contemporain de voir les nouvelles générations d'artistes qui sortent des écoles, qui commencent à faire des expos dans des lieux plus ou moins connus. Y a des festivals d'art contemporain, y a des galeries. Y a des contacts, enfin tout un maillage, tout un réseau national qui permet d'avoir une vision d'ensemble, pas forcément dans le détail mais en tout cas d'ensemble sur ce qui se passe dans l'art contemporain. Et donc, elle [cf. Elodie Derval], elle fait un choix assez large d'artistes ou d'œuvres en tout cas qu'elle voudrait proposer au jury et puis c'est ce jury qui va voter, en effet, à la majorité pour que telle ou telle œuvre rentre ou pas dans le fonds.

**Moi : J'avais pu voir sur votre page Facebook que la dernière commission datait de 2019, y en a pas eu du coup l'année dernière ?**

CB : Euh bah l'année dernière, si si, il y a eu un jury mais qui s'est pas tenu de la même façon, la formule que je viens de vous dire là, c'est 2019, 2020, COVID, donc on a dématérialisé la commission, le jury. C'est-à-dire que normalement, on fait venir les œuvres qu'on va proposer aux acquisitions, il y a un nombre assez important d'œuvres qu'on fait venir, donc il y a tout un travail administratif d'assurances, transport, ce genre de choses-là. Le jury choisit directement les œuvres pas via des documents, l'œuvre en tant que telle qui est proposée, là on pouvait pas faire ça, donc du coup, ce qu'on a fait c'est qu'on a demandé aux galeries, aux artistes de nous transmettre soit des visuels de qualité, soit des ouvrages sur leur travail, enfin voilà. Et donc on a fait des tirages, des photocopies couleur mais de qualité sur des papiers de qualité pour essayer de se rapprocher au maximum, même si ça reste toujours un médium l'écran, et donc le choix s'est fait comme ça. Et il y avait une partie du jury qui était en visioconférence. Donc, si si il y a eu un jury, mais il y a pas eu d'exposition. Normalement, à chaque fois qu'on fait de nouvelles acquisitions, on fait une exposition pendant deux trois mois pour que le public abonné ou non-abonné puisse voir l'ensemble des nouvelles acquisitions. Et ensuite, après l'expo, cela rentre dans le fonds, pour le prêt. Là il y a pas eu la possibilité de faire une exposition on pensait la faire là, mais avec les aléas de l'histoire, et ben, on l'a pas fait. Ce qu'on a fait, ce que Virginie a fait, justement, c'était des publications sur Facebook, où il y a des publications qui sortent tous les mois avec des photographies des nouvelles acquisitions, voilà. Donc ça permet d'une autre façon, parce que tout le monde ne va pas forcément sur ces réseaux-là, en tout cas ça permet de diffuser un peu les nouvelles acquisitions.

**Moi : D'accord, et lors de ces nouvelles acquisitions, est-ce qu'il y a des types d'œuvres qui sont favorisés ou c'est un panorama général de tout ce qui se fait en France, ou est-ce que parfois, on préfère peut-être des artistes régionaux, des artistes nationaux ?**

CB : Alors, c'est pas que en France, il y a toujours un panel large d'artistes en fait à chaque fois dans la pré-sélection, il y a une volonté forte, affirmée de choisir et des artistes locaux

émergents, donc une jeune génération d'artistes qui sont basés sur un territoire, on va dire le grand ouest. Pas que Pays de la Loire, c'est vraiment grand ouest. Des artistes de renommée nationale, et aussi d'envergure internationale. On passe la plupart du temps par des galeries qui sont nationales, pas toutes mais une bonne partie basées à Paris et qui elles ont des connexions, des antennes, établies dans d'autres pays européens. Donc quand on a des artistes internationaux dans le fonds, c'est qu'on est passé via des galeries qui ont des artistes d'autres pays à nous proposer. Donc il y a toujours ce panel-là normalement, d'artistes qui est proposé dans le jury d'acquisition. Au niveau des formats c'est très variable même si il y a un format limite, mais voilà, petits, moyens et grands formats. L'idée d'une sélection, d'une acquisition, c'est de coller à l'actualité de l'art contemporain et d'avoir une sorte d'échantillon de ce qu'il peut se passer. Parfois on va avoir des artistes qui sont bien installés, dans leur pratique et dans l'institution art contemporain, et qui donc voilà, qui sont représentatifs d'une forme d'art contemporain, mais en sachant que l'art contemporain, il est multiforme, protéiforme. Mais voilà, qui sont des figures marquantes pour qu'on propose plusieurs de leurs œuvres à la commission. Ou soit des artistes plus dans l'expérimentation dans des choses comme ça, donc il y a toujours ce panel de choses assez larges, de pratiques proposées, en sachant dans les médiums que nous on propose à notre public, il y a deux grandes familles, les œuvres graphiques, donc tout ce qui est estampes (gravures, sérigraphies, lithographies) et les dérivées de ces techniques-là d'impression et le dessin contemporain. Puis, la deuxième grande famille ça va être tout ce qui est photographie. Voilà, ça c'est les deux grandes dominantes, et pour ce qui est de l'artothèque d'Angers, on a aussi des vidéos d'art. De l'art-vidéo, si vous préférez, qui sont aussi des médiums d'expression qui sont pas très bien connus du grand public, ils sont connus des gens qui fréquentent un peu l'art contemporain. Ce sont des médiums à part entière comme pourrait l'être la peinture, la sculpture, la photographie. C'est pas des vidéos sur l'art mais des médiums d'expression à part entière. Donc, on en propose aussi aux acquisitions à chaque fois.

**Moi : Le rapport avec les artistes du coup, pas forcément lors des acquisitions, mais aussi ceux des expositions, c'est presque quotidien finalement ? Vous êtes toujours en rapport avec des artistes ?**

CB : Alors, quotidien, peut-être pas, mais on a un rapport, pour les artistes locaux, ceux du territoire, y a un maillage, y a un réseau. Déjà, on est en lien avec les autres structures culturelles sur le territoire angevins ou même régional, même avec le FRAC ou la DRAC, ces institutions-là qui nous permettent d'être en contact avec différents artistes. Et les rapports peuvent être soit physiques, ils viennent là, ou soit via des expositions qu'on va voir ou des échanges, mais oui. Alors c'est plus ou moins lâche en fonction de la disponibilité aussi. On a un service public à assumer évidemment. En tout cas Elodie dans ses missions de responsable de la structure d'un lieu source de l'art contemporain c'est de connaître à peu près, elle peut pas connaître tout le monde c'est pas possible. Même si on cible plus sur le territoire régional, d'avoir une vue d'ensemble sur les artistes qui sont présents sur le territoire.

**Moi : J'avais donc parlé avec madame Cartereau et Monsieur Lestrat de leur rapport aux artothèques et ils m'ont évoqué des différences qu'ils ont ressenties avec les autres institutions culturelles, est-ce que vous pensez que c'est plus facile le rapport aux artistes en artothèque ?**

CB : Les musées ou les grandes institutions d'art contemporain sont souvent des grosses machines et ils peuvent être ultra-méga sollicités donc ils voient du monde défiler en effet. Et puis quand on a un jeune artiste, qu'on fait partie d'une génération émergente, on fait concurrence avec de grandes figures, et ces grandes institutions elles vont rechercher des grandes figures. La plupart du temps, même si elles vont être aussi intéressées par le travail d'un artiste qui

est un peu différent, expérimental et tout ça, mais grosso modo quand ils font une exposition, ils veulent attirer du public et il y a leurs noms qui est en jeu et ils vont faire appel à des gens qui sont connus. Donc ça peut être difficile de faire entendre sa petite voix d'artiste avec des pratiques intéressantes mais qui est pas encore forcément bien installé dans le milieu. Les artothèques, c'est leur vocation dès le départ : démocratiser l'art contemporain, via le prêt et les actions qui peuvent être menées. En effet, on touche un public que les autres structures, autres institutions touchent pas forcément. Et du coup, il y a une convivialité, une accessibilité qui est pas la même que pour les grosses machines culturelles.

**Moi : Par rapport aux publics, déjà je les trouve super intéressants à étudier, et y a beaucoup d'artothèques qui m'ont indiquée que certaines catégories de publics ne venaient toujours pas à l'artothèque, est-ce que c'est la même chose ici ?**

CB : Oui, oui, alors, nous on fait pas de statistiques, parce qu'on a pas vraiment le droit. Enfin, on fait des stat' par rapport aux nombres de fréquentations et c'est choses-là. Mais de savoir qui fait quoi, on demande pas quand les gens s'inscrivent quelle est leur profession. On systématise pas la recherche sur les milieux. Quoique il y a des études sociologiques qui sont mises en place, il y en a deux en cours, à Angers même et une autre plutôt à Paris, avec deux spécialistes parisiens, sociologues et historiens de l'art. Et du coup, le public, c'est la classe moyenne française qu'on va toucher. Mais la classe moyenne française, elle est pas uniforme, il y a la classe moyenne basse, la moyenne-moyenne, la moyenne-haute on va dire. Nous on touche principalement deux couches et demi de classe moyenne. On touche pas forcément les classes populaires, ce qu'on pourrait appeler les classes populaires, en ce qui concerne le prêt. Par contre, en ce qui concerne les actions de médiation, notamment les ateliers mobiles qu'on fait depuis plusieurs années maintenant, on touche justement des publics spécifiques, d'associations, de quartiers, des publics dits « empêchés ». Et donc du coup, là on va, via ces ateliers mobiles qu'on met en place de pratiques artistiques et de contacts avec l'art contemporain, en fait, on va toucher ces publics spécifiques. Des populations de personnes migrantes, des publics en milieu carcéral, maisons de quartiers dits « défavorisés », je sais pas si cette terminologie est encore utilisée, mais voilà, on les touche via la médiation, pas avec le prêt, c'est vrai. Dans nos emprunteurs, ce qui se développe de plus en plus, ce qu'on a réussi à concrétiser maintenant, c'est aussi de toucher un public jeune, ce qui était pas le cas au début de la création de l'artothèque. Même pendant pas mal de temps c'était un certain public, les premiers abonnés de l'artothèque, moi j'y étais pas, je suis arrivé en 2013, mais les premières populations d'abonnées, c'était une classe moyenne-supérieure on va dire. Des professeurs, des ingénieurs, des gens d'un certain âge aussi, pas forcément à la retraite, mais qui étaient déjà insérés, intégrés, qui avaient un certain statut. C'était des gens qui avaient pour la plupart constitué le noyau dur des abonnés parce qu'ils sont restés. Pas tous mais on a quand même un noyau de gens qui étaient là dès le départ, donc ça c'est vachement intéressant, parce qu'à travers les époques ils arrivent à continuer à être intéressés par le prêt. On pourrait s'imaginer qu'ils ont fait le tour, mais en fait non. Vraiment des gens qui nous suivent depuis très très longtemps, donc une certaine catégorie de la population. Et puis, depuis que moi je suis à l'arto, enfin, ce que je peux voir c'est qu'on a la classe moyenne, voilà, en effet qui est touchée, et se développement de ce noyau, un tout petit noyau mais qui se maintient et qui se développe un peu, alors, bon, un peu bousculé par les événements mais qui est là, d'un public jeune. Alors quand je dis jeune, c'est des jeunes universitaires qui vont emprunter, et pas juste sur un coup de « ah c'est fun, c'est sympa », ça va se développer dans le temps, ils vont renouveler leurs abonnements. Et dans les publics les plus jeunes qu'on a pu avoir, c'était une petite fille de 6-7 ans qui était venue avec sa classe et qui avait été intéressée par ce qu'elle avait pu voir à l'artothèque et qui avait demandé à ses parents de l'abonner. Donc ça c'était vraiment notre abonnée la plus jeune. Après,

quelques lycéens, 2-3. Et dans les publics jeunes qu'on touche, c'est soit des jeunes travailleurs ou des étudiants. Enfin des étudiants de première, deuxième, troisième année. Donc ça c'est un public qu'on touche, et là je parle en public abonné. En public non-abonné c'est pareil, depuis qu'on est ici, on a une diversification du public. Avant dans le public non-abonné qui venait à l'artothèque c'était des gens qui connaissaient bien la structure, qui étaient bien amateurs de l'art contemporain, parce que là où on était situés c'était pas vraiment un lieu passager, et donc les gens quand ils faisaient l'effort entre guillemets de venir là où on était situé pour voir la collection ou autre, ou même si ils empruntaient pas, c'est que c'était des gens amateurs et intéressés. Là, cette nouvelle situation, cette nouvelle vitrine que le RU représente, ça nous permet d'attirer un public qu'on aurait pas eu avant, donc des personnes d'un certain âge, et puis aussi un développement de la fréquentation au niveau des jeunes. Collège, lycée, étudiants, qui... le jardin du musée des beaux-arts c'est un jardin emprunté, qui est très intergénérationnel, ça on le voit les midis ou dès qu'il fait beau, on le voit. Même du coup, il y a un lieu qui est là qui est ouvert, c'est gratuit en plus, donc ils rentrent, ils passent la porte et ils reviennent ensuite. Il font pas que visiter, il y en a qui vont revenir et qui vont revenir avec de la famille, des amis, et qui vont présenter le lieu même s'ils sont pas abonnés. On diversifie notre public abonné en même temps on diversifie notre public non-abonné, ceux qui viennent voir nos expositions... voilà.

**Moi : Et ça a changé d'autres choses de déménager l'artothèque ?**

CB : Bah ça a changé la fonctionnalité, par rapport à euh... c'est plus fonctionnel, c'est plus accueillant, c'est mieux pour le public, c'est mieux pour nous en tant qu'agent. On a des grilles qu'on avait pas avant, on avait pas d'espace pour présenter les œuvres sur des grilles. On a en bas une résidence d'artistes, on peut accueillir des artistes en résidence sur plusieurs mois, ils réalisent une production et ensuite cette production est présentée sur les murs des expositions de l'artothèque et on développe des actions de médiation autour de ces œuvres-là, autour des résidences d'artistes notamment. Même si on travaille déjà en partenariat notamment avec... parce qu'ici il y a trois services dans ce lieu, donc ici, il y a les archives patrimoniales qui s'appelaient CEVA avant et puis il y a les archives patrimoniales de la ville d'Angers. Pas départementales, donc du coup, on est voisins avec deux autres services et notamment avec Angers Pat' même si on travaillait avec eux avant, là on s'est rendu compte qu'on faisait beaucoup plus de choses en transversales. On propose, même si on conserve nos prérogatives et nos actions, on met plus en commun certaines choses, dès qu'il y a une exposition, on va voir ce qu'on peut faire ensemble, avec les ateliers, accueillir le public. Donc, oui, ça a créé une autre dynamique. Parce qu'en plus c'est trois structures différentes, de la culture de la ville d'Angers mais pas les mêmes points, domaines de culture, qui ont leurs propres publics, chaque service peut capter une part des publics de l'autre parce que les gens vont voir qu'il y a autre chose et qu'il vont s'intéresser aussi. Donc ça crée vraiment une dynamique bénéfique pour les trois structures.

**Moi : Je voulais aussi aborder, évidemment, je pensais le demander à Madame Derval, mais pour l'ADRA, j'avais pas mal de questions assez générales, avec déjà, qu'est-ce que ça apporte à une artothèque (peut-être de plus petite envergure) de faire partie de l'ADRA ?**

CB : Est-ce que ça apporte quelque chose de particulier à l'artothèque ?

**Moi : Est-ce que c'est un soutien au niveau de la mise en réseau ?**

CB : En fait, il faudrait pas qu'il y ait du favoritisme, faudrait pas que parce qu'Elodie est co-présidente de l'ADRA, ça favorise une artothèque plus qu'une autre. Donc, l'ADRA en tant que tel, c'est une association qui a été créée au moment où les artothèques ont été créées, qui avait été mise en place par les responsables des artothèques de l'époque. Et qui après, avec le

temps, est un peu tombée en désuétude. En sachant, qu'en plus, les créateurs, créatrices des artothèques d'origine, sont partis chacun leur tour à la retraite, donc ce réseau-là, il est un peu tombé, et fonctionnait plus trop. Mais le flambeau a quand même été passé par les derniers représentants des premières versions, des origines de l'artothèque, et du coup, donc c'est Elodie, et puis... Claire, Claire Claire, j'ai un gros trou de mémoire, de l'artothèque de Vitré,... et puis c'est pas Claire d'ailleurs, enfin bon, celle de Vitré [*Il parle d'Isabelle Tessier*], elles sont co-présidentes toutes les deux. Leur travail c'est pas forcément, enfin cette association-là, elle est là pour mettre en commun les difficultés et ce qui fonctionne bien dans chaque artothèque et c'est pas pour trivialement, tirer la couverture à soi. Par contre, en effet, ce qui peut être intéressant par rapport à l'artothèque d'Angers d'un point de vue politique, là c'est d'autres enjeux, c'est que pour la ville d'Angers, pour une ville ou pour une collectivité territoriale, parce que les artothèques peuvent être gérées par un département, pas forcément directement par un ville, pour une collectivité territoriale, avec une artothèque qui est connue et reconnue dans le milieu des artothèques mais aussi dans le milieu de l'art contemporain, c'est aussi une vitrine, une visibilité. Et l'artothèque d'Angers elle fait partie des artothèques en France qui fonctionne le mieux, au niveau des actions proposées, au niveau de la projection et de la renommée. Ça c'est pas nous qui le disons, c'est différents ouvrages et différentes personnes qui ont vision d'ensemble sur ce qui se passe qui le disent. Donc, c'est une vitrine pour la ville d'Angers, un outil de valorisation du dynamisme du territoire angevin. Et le fait que la responsable soit en même temps responsable d'une association qui organise un peu le fonctionnement des artothèques, ça renforce cette vitrine. Le fait que le travail qui est mené ici c'est un travail qui est reconnu par les pairs de l'art contemporain, par ceux des artothèques mais aussi par le milieu en général et donc ça pose vraiment l'artothèque d'Angers comme un lieu source et dans le territoire commun des lieux sources de l'art contemporain. Avec d'autres structures bien entendu, mais ça assoit la renommée de la structure, et pour la ville c'est toujours intéressant d'avoir un équipement culturel qui a une renommée qui dépasse un peu les frontières du territoire.

**Moi : Et donc les dialogues au sein de l'ADRA sont peut-être du coup plus faciles ?**

CB : Ah bah complètement, oui bien-sûr. Le fait d'avoir une association qui est redynamisée ça permet de voir où sont les difficultés, où sont les points forts. Parce que toutes les artothèques ne sont pas logées à la même enseigne, il y en a qui sont bien moins loties que d'autres. Et donc, ça permet en effet de créer un dialogue pour les rendre plus visibles, plus accessibles au niveau du grand public.

**Moi : Des revues comme celle R.a-r ça a été créé grâce à des liens avec l'ADRA ou seulement à l'artothèque.**

CB : Alors oui la revue R.a-r [prononcé « rare <sup>a</sup> ] c'est purement un produit de l'artothèque d'Angers. D'ailleurs on va l'arrêter, on peut pas continuer parce que c'est un travail très lourd de créer, gérer une édition d'une revue, c'est pas notre métier. On a réussi à en faire trois numéros de qualité, et donc c'est un outils de médiation écrit, sur l'art contemporain et tout ça, de vulgarisation dans le vrai sens du terme, et puis en même temps c'est un bel objet qui a été reconnu dans le milieu de l'art contemporain, dans des structures au niveau national qui nous ont dit : « Ah on a reçu un exemplaire de votre numéro, bravo pour le travail. » Enfin voilà, donc, c'est aussi une forme de reconnaissance du travail qui est fait, et de dire que, voilà, c'est un lieu qui a, malgré sa petite taille, une importance dans le paysage de l'art contemporain.

**Moi : Et puis c'est aussi une histoire de création avec des artistes, puisque c'est une collaboration c'est ça ?**

CB : Alors, oui, oui on fait appel à chaque fois à des artistes pour réaliser les couvertures, donc c'est pas un graphiste ou autre, c'est vraiment un graphiste qui réalise une œuvre originale pour chaque couverture, et en lien avec chaque numéro, l'artiste réalise aussi une estampe, donc chaque estampe, on réalise un certain nombre de tirages et on les met en vente à nos publics abonnés à tarif préférentiel et à tarif plein pour les personnes non-abonnés. Mais ça [Cédric Bernardeau pointe une œuvre accrochée au mur faite à l'occasion d'un numéro de R.a-r] c'est des choses qui sont très accessibles, ça coûte 100 euros quand on est pas abonnés et donc la revue est offerte en sachant que la revue non-abonné elle coûte 15 euros. Donc une estampe signée, numérotée de la main de l'artiste à 100 euros sur des formats comme ça par exemple, bon c'est extrêmement accessible. Si vous allez dans une galerie privée ce genre d'œuvre-là vous payez le triple au moins. Donc, c'est permettre que les gens commencent à acquérir des œuvres, enfin pas créer des collectionneurs, mais c'est une possibilité d'avoir des œuvres d'art chez soit d'être propriétaire d'une œuvre.

**Moi : Et du côté de l'artothèque ça permet de participer à la production. Y a d'autres manières dont vous faites de la production de création ?**

CB : Avant que j'arrive à l'artothèque, y avait des co-éditions d'ouvrages, de catalogues d'exposition ou autres, catalogues avec des partenariats avec d'autres structures, parce que ça peut coûter cher, mais quand je suis arrivé ça se faisait plus depuis 2 ou 3 ans parce qu'il y avait plus de budget pour ça. Donc c'était aussi une production, voilà. Et puis, alors il y a pas de production, enfin suite à l'arrêt de la revue, il y aura plus d'estampes comme ça par contre ce qui est mis en place c'est avec les résidences d'artistes c'est la réalisation d'un catalogue d'exposition et donc on va créer une collection, y a un format type de catalogue qui a été trouvé pour justement cette idée de collection. Donc on a commencé avec Stéphane Couturier, et puis la prochaine résidence enfin la prochaine exposition c'est Antoine et Capucine, qui était là en ce moment pendant le confinement, et donc on rouvre donc ça va être visible cette expo-là, et donc il y a un catalogue qui a été réalisé enfin qui est en cours de réalisation. Et puis on va accueillir une troisième résidence très prochainement, et à la suite de cette résidence là il y aura aussi l'édition d'un autre catalogue.

**Moi : Et après des expositions aussi ?**

BC : Oui, Konopka par exemple c'est pas une résidence, c'est une exposition hommage et on a réalisé un catalogue sur le mode de catalogue des résidences.

**Moi : J'avais parlé avec madame Cartreau d'une exposition qu'elle avait à Hennebont, et elle m'avait parlé de la réalisation de multiples à la suite d'une exposition à elle qui avaient été vendues.**

BC : D'accord, oui, il peut y avoir des expositions comme ça, en effet. Nous par exemple pour les résidences, les artistes réalisent des œuvres photographiques ou des œuvres graphiques, et normalement, il y a quelques œuvres qui ont été réalisées qui vont entrer dans le fonds aussi. Alors nous pour l'instant on fait pas ce qu'ils font à Hennebont mais c'est des possibilités d'aider la jeune création, ouais.

**Moi : Et puis c'est une galerie à Hennebont, donc la vente paraît plus logique.**

BC : En effet, on est dans le secteur privé en fait, de la culture. Quand on touche aux galeries, c'est un secteur privé donc elles ont un mode de fonctionnement qui est différent aussi, car il y a un point de vue marchand là-dedans. Nous, quand on fait des prix à 100 euros pour une estampe comme ça c'est parce que le but du jeu c'est pas de gagner de l'argent, c'est de diffuser

des œuvres d'art contemporain auprès du public. Le tarif est préférentiel pour que ça favorise ça, on est pas dans une recherche, il faut trouver une équilibre bien entendu, mais on fonctionne avec des fonds publics donc c'est le fonctionnement de ces structures-là, le but c'est de faire des actions, de les rendre publics et que tout le monde puisse y avoir accès. Si on a pas envie de rentrer à l'artothèque, on est pas obligé, en tout cas, la porte est ouverte à tout le monde.

**Moi : Par rapport à la résidence d'artiste, vous pouvez m'en dire plus par rapport à ce qu'ils ont fait ?**

CB : Antoine et Capucine, là c'est une commande, parce que du coup il y a deux résidences qui sont mises en place par l'artothèque d'Angers, c'est la résidence Mécène et Loire, ça c'est un partenariat avec une structure donc c'est des chefs d'entreprise sur le territoire, le département, qui mettent en place des bourses autour de la culture, du social, du sport aussi je crois, enfin nous ce qui nous concerne c'est autour de la culture, et qui avaient déjà travaillé avec nous sur d'autres partenariat et qui voulaient mettre en place, dans le temps, sur trois années, une bourse au niveau de la jeune génération photographique, et donc ils ont fait appel à l'artothèque en tant que référent en art contemporain et donc y a cette bourse-là qui permet d'accueillir des jeunes artistes, donc Capucine et Antoine, un couple de jeunes artistes établis à Paris mais qui sont originaires de Nantes, ils ont étudié aux Beaux-Arts de Nantes. Et donc là la commande, à chaque fois y a une thématique, c'est toujours autour du territoire, puisque c'est une fondation du Maine et Loire donc y a un lien avec le territoire et pourquoi pas avec le monde de l'entreprise. Quoique là pour la deuxième édition, la thématique était autour de l'habitat, de l'urbanisme et de l'habitat novateur et résilient on va dire. Et donc eux, ils ont fait tout un projet autour des habitats partagés, des habitats participatifs ou c'est les habitants qui créent un projet d'habitat, pas toujours écologique mais au moins partagé, et donc il y a la conception du bâtiment qui est vue via des commissions, des comités, des réunions, c'est pas une boîte, une entreprise privée qui est là et qui dit: « bon bah nous on a besoin de construire et de faire de l'argent avec ça », non, c'est vraiment eux qui mettent en commun leur argent pour mettre en place un projet et c'est eux qui réfléchissent de A à Z. Après ils font appel à des constructeurs mais c'est eux qui réfléchissent de A à Z. Donc il y a eu tout un travail photographique. A cheval entre travail documentaire et travail plastique, parce que c'est une volonté forte, parce que dans les commandes, dans les résidences qu'on fait, c'est qu'il y ait une dimension plastique en fait qui soit présente. Et donc eux ils ont réalisé un travail photographique, sur trois habitats participatifs ou partagés qui sont sur le territoire angevin, enfin deux directement sur la municipalité et un autre qui est à Pellouailles-les-Vignes, dans le département. Et donc ils ont fait tout ce travail-là, ils sont entrés en lien, en communication avec les habitants et puis il y a eu tout un travail photographique qui est mené et qui va être restitué très prochainement, à partir de septembre normalement, parce que Konopka on décroche fin-août, et donc à partir de septembre jusqu'à mi-novembre, il y aura l'exposition d'Antoine et Capucine qui sera ici. Avec certainement des temps de rencontre qui seront prévus avec les artistes. Et la deuxième résidence, c'est une bourse ville, donc là c'est vraiment pas un partenariat c'est la ville qui met en place une bourse et donc il y a des artistes qui candidatent, y un appel à projet qui est posté sur les réseaux art contemporain et donc y a eu 80 propositions, 80 candidatures et donc tout le travail de l'équipe là, donc Elodie faisait partie du jury de présélection mais elle était pas la seule il y avait aussi Stéphanie Vitar qui est la directrice du lieu Repaire Urbain, et responsable d'Angers patrimoine aussi, il y avait l' élu de la culture, voilà, il y avait différentes personnes du monde de la culture angevin qui faisaient partie du jury, directrice des musées normalement aussi. Il y a eu une présélection qui a été faite normalement par un nombre restreint de personnes, parce que 80 candidatures c'était trop, donc il a fallu resserrer un peu ça et cette présélection plus étroite a été proposée donc justement à l'ensemble des personnes du jury et

puis voilà, y a une artiste franco-portugaise qui a été retenue pour la bourse ville donc ça sera la première lauréate, puisque Antoine et Capucine sont les deuxièmes.

**Moi : Ça fait environ deux résidences par an du coup ?**

CB : Oui, deux résidences par an. Mais comme on a ouvert en février l'année dernière, et on a fermé au mois de mars donc, pour l'instant y aura en principe... deux résidences.

**Moi : En fait, ça a continué pendant l'année 2020 ?**

CB : Oui oui, c'est qu'on a fermé le prêt, il y avait plus d'accueil public, en fait, on avait plus de fréquentation mais administrativement parlant, nous nos actions ont continué. C'est vrai qu'on était fermé au public, par contre on a pas arrêté de travailler. Alors, on travaillait pas sur le même rythme que ce qu'on a pu faire en étant ouvert avec les prêts et tout ça mais on a mis en place cette programmation qui était déjà budgétisée de toute façon, c'était des projets qui étaient prévus, une structure culturelle quand elle met en place une programmation elle la met en place sur trois quatre à cinq ans, mais grosso modo trois ans, donc c'est des choses qui sont budgétisées au fur et à mesure et donc nos actions-là étaient déjà budgétisées et programmées, donc il fallait qu'on fasse toutes nos démarches administratives, enfin toute la réalisation concrète du projet même si on était pas sûr que ça allait être vu. A partir du moment où ça était signé et que l'argent était parti dans les rouages, donc.

**Moi : En espérant que ça se passe mieux sur les prochaines...**

CB : Oui, oui ! Là ça se présente bien ! Rien que là le 19 mai, on ouvre, il va y avoir plusieurs événementiels de prévu le 19 mai donc il y aura pas de prêt mais on fera des actions avec l'ensemble des services du lieu et le samedi 22 mai, on fera des actions particulières, pour marquer la réouverture. Il y aura les jauges, les masques et le gel mais comme pour les journées du patrimoine. Donc oui, il y aura les jauges, comptabilisés, nombre d'entrants, nombre de sortants, voilà. Mais par contre ça sera ouvert à tout le monde, oui.

**Moi : Et l'exposition accrochée en ce moment, elle a été repoussée ?**

CB : Elle a jamais pu ouvrir, elle a été mise en place, je sais même plus en fait, elle était accrochée depuis... ça fait plusieurs mois, elle a été mise en place assez rapidement mais pas ouverte officiellement. Donc là elle va ouvrir officiellement. Il y a eu une première prolongation, et puis comme on a vu que ça allait continuer encore un peu, on a replongé et je crois qu'il y a eu une troisième prolongation, et on s'est dit quand on a été à peu près sûr que par rapport à l'été les lieux culturels risquent d'être ouverts, et bien, il a été décidé par les différents responsables, qu'elle serait maintenu jusqu'à la fin de l'été.

**Moi : Donc ça se fait en dialogue avec l'artiste ce genre de prolongations ? Bon là il est décédé...**

CB : Là il est décédé mais ça s'est fait avec sa femme, Jacqueline. Parce que Konopka c'était quelqu'un qui était habitué à travailler avec la ville d'Angers, sur le territoire angevin, qui avait vraiment... déjà Jacqueline, elle est originaire d'Angers, et c'est quelqu'un qui faisait partie de la culture, du monde vivant, et du spectacle, et c'est comme ça qu'ils se sont connus, en Pologne. Mais elle dans le cadre des activités qu'elle avait ici, donc déjà il avait ce lien avec le territoire de par sa femme et ensuite de par les commandes qui ont pu être passées. Par les musées d'Angers, au moment de la restauration des musées d'Angers il a fait toute une série de photographies, et d'autres commandes sur le territoire angevin, donc il connaissait bien l'Anjou, il aimait beaucoup l'Anjou même si il vivait à Paris, il avait un lien fort et il venait extrêmement

souvent ici. Donc il y a pas eu de problème au niveau des prolongations, et Jacqueline voulait que cette expo soit vue, donc au contraire, c'est elle qui demandait si il allait y avoir moyen de prolonger, si c'est possible et tout ça.

**Moi : Bon, je viendrai alors. Sinon, peut-être vous avez un élément qui vous vient en tête qu'on a pas abordé et qui vous paraît important, ou que vous aimez particulièrement dans votre métier ?**

CB : Dans ce métier-là en fait, ce qui est très intéressant c'est la diversité des missions, le fait de.... Alors, on a pas le temps de s'ennuyer parce que... alors comme beaucoup de métiers différents, mais là il y a une grande diversité, enfin passer de la médiation écrite ou physique à du prêt, des choses purement administratives, en passant par l'assistanat de direction où on doit être dans de l'agenda, du mailing, du coup de téléphone, les assurances et compagnie, on touche à plein de choses en fait. Donc ça c'est très intéressant. Mais comme toute pièce, y a un côté positif, un côté négatif, la difficulté que ça peut représenter c'est cette notion de dispersion, le fait que parfois quand tout arrive en même temps, on fait le grand écart entre différentes missions qui en temps normal sont réparties dans des services bien spécifiques. Chaque service va s'occuper de cette activité-là, de leur activité, et là on est un peu sur tous les fronts en même temps, ça, ça peut être un peu compliqué en se disant voilà. Mais par contre, ça permet d'être dans une dynamique qu'on retrouve peut-être pas ailleurs. Puis le public, la diversité des missions, fait rencontrer une diversité de gens, de personnes de métiers, et puis d'individus, tout simplement. Le contact humain, il est plus plus plus dans ce métier-là. Que ça soit des gens qui soient abonnés qu'on voit régulièrement, tous les deux mois, et sur plusieurs années, il y a des liens plus ou moins forts qui se créent, alors on devient pas forcément amis mais en tout cas on se connaît, on se reconnaît il y a une forme de convivialité, d'intimité qui se crée comme ça. Les publics qui sont pas abonnés mais qui viennent ici, il y a un type particulier d'échanges quand on fait des actions ateliers mobiles, quand on est en contact avec des personnes qui viennent de milieux sociaux, géographiques différents c'est super intéressant parce que ça nous enrichit en tant qu'être humain. C'est ça le must de ce métier, la diversité des profils qu'on rencontre.

**Moi : Je pense que c'est une bonne phrase pour finir. Du coup, je crois que j'ai plus de questions mais on a abordé plein de sujets différents. Juste si j'ai des questions, je pourrais vous renvoyer un mail si il y a besoin. Et je suis très contente d'avoir pu vous parler.**

CB : Bien sûr, oui oui par mail ce sera plus facile, et on verra si il y a besoin par téléphone après. Mais super, très bien. De rien, de rien.

XIII. *Photographies de l'artothèque d'Angers<sup>199</sup>.*



---

<sup>199</sup> Crédits photographiques : Artothèque d'Angers, Musées d'Angers.

XIV. *Extraits des travaux plastiques de Yann Lestrat<sup>200</sup>.*



numéro 53 / reflet du ciel dans un miroir oxydé

121 x 200 cm. 2016

Tirage photographique haute définition en encres pigmentaires éco-solvant, montage sous plexiglas transparent anti-UV de 4 mm à bords lissés. Châssis aluminium.

Tirage 1/5. Prise de vue technique : Laurent Grivet.

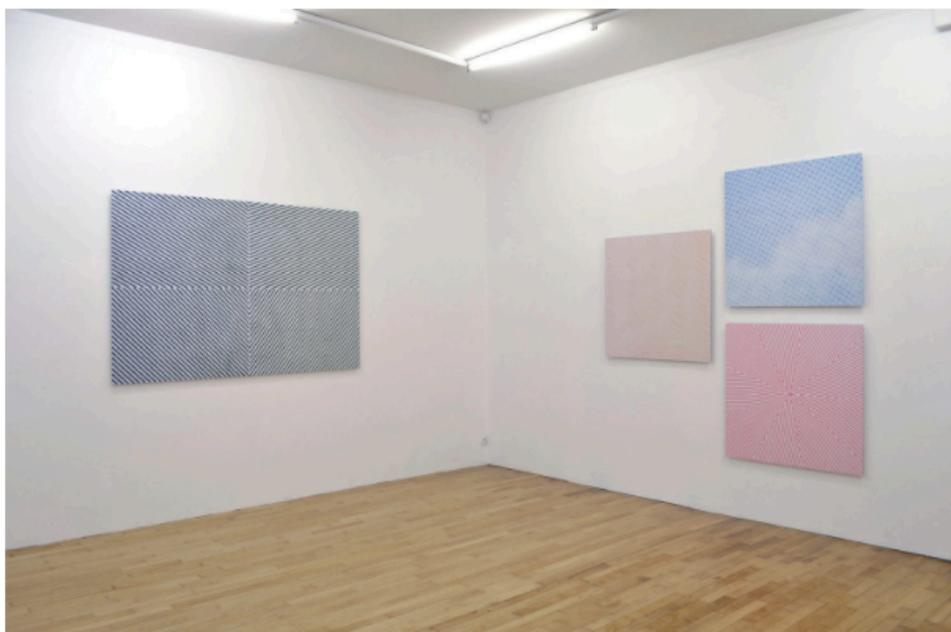
Cette photographie constitue la première œuvre et le premier tirage d'une série de six. Elles ont été réalisées à partir du travail autour du même miroir trouvé dans une maison abandonnée.



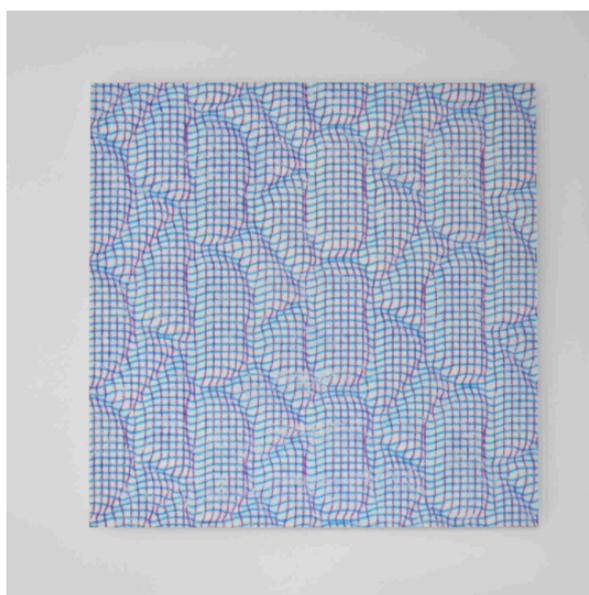
« West of Life » de Yann Lestrat, galerie Pierre Tal-Coat jusqu'à la fin juin.

---

<sup>200</sup> LESTRAT, Yann, sans date. Yann Lestrat - artiste plasticien. *Yann Lestrat* [en ligne]. [Consulté le 2 juin 2021]. Consulté à l'adresse: <https://www.yannlestrat.fr/>



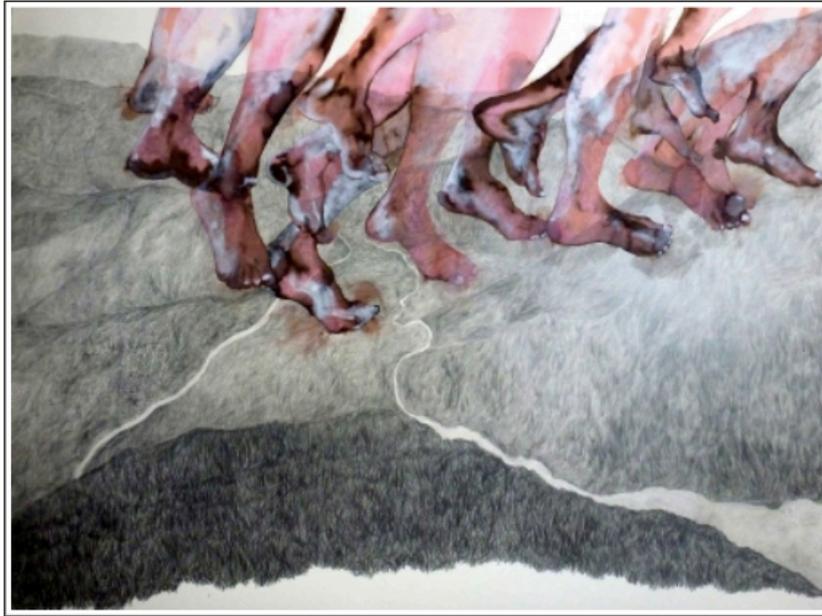
Exposition personnelle, Galerie Nathalie Clouard, Rennes, 2013  
Trames de billets de banque, scannées, agrandies et imprimées sur dibon



Peinture numéro 47 - 2013

Pièces uniques.  
D'après scans haute définition.  
Impressions UV sur dibon,  
châssis aluminium au dos,  
100 x 100 x 3 cm  
200 x 134 x 3 cm

XV. *Extraits des travaux plastiques de Patricia Cartereau*<sup>201</sup>.



"Pieds-Montagnes" 106 x 141 cm  
encre aquarelle, mine de plomb sur papier  
2013-2015



"Caillou-Portrait"  
aquarelle sur papier 21x29 cm  
2018

---

<sup>201</sup> CARTEREAU, Patricia, sans date. Patricia Cartereau. [en ligne]. [Consulté le 24 avril 2021]. Consulté à l'adresse: <http://patriciacartereau.hautetfort.com/>



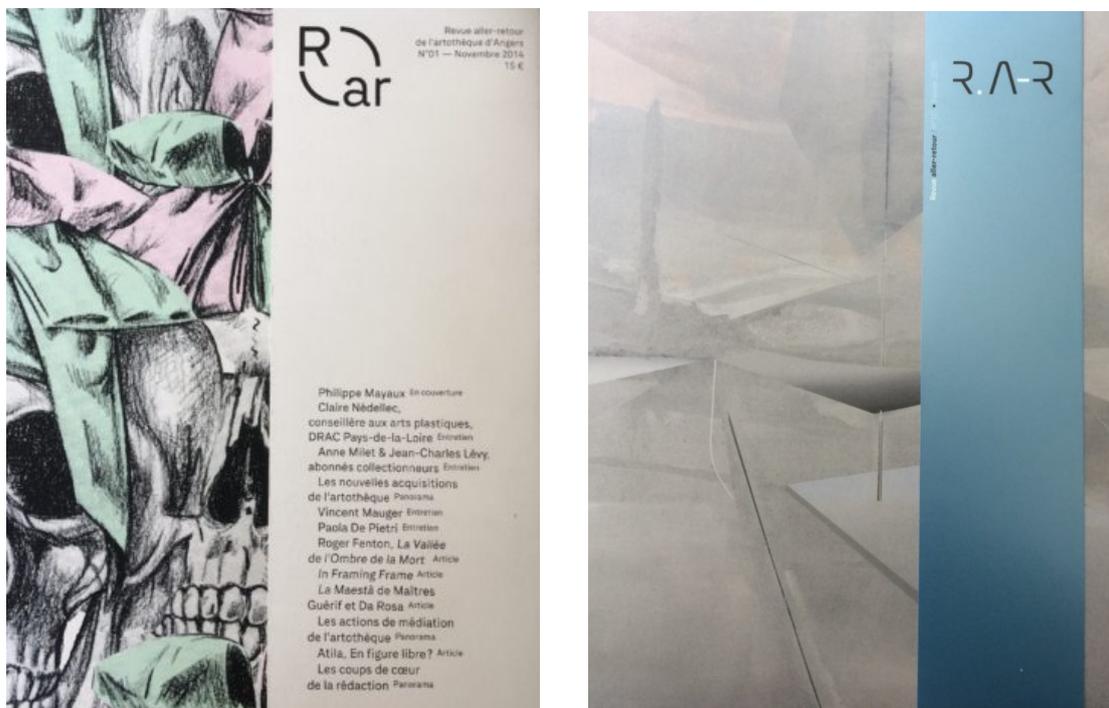
"De deux côtés I" crayons de couleur et aquarelle sur papier 70 x 100 cm  
série de 7 dessins

Chaque dessin est réalisé d'après un caillou ramassé lors de mes marches (ici dans les environs de Marseille et dans les Alpes du Sud).

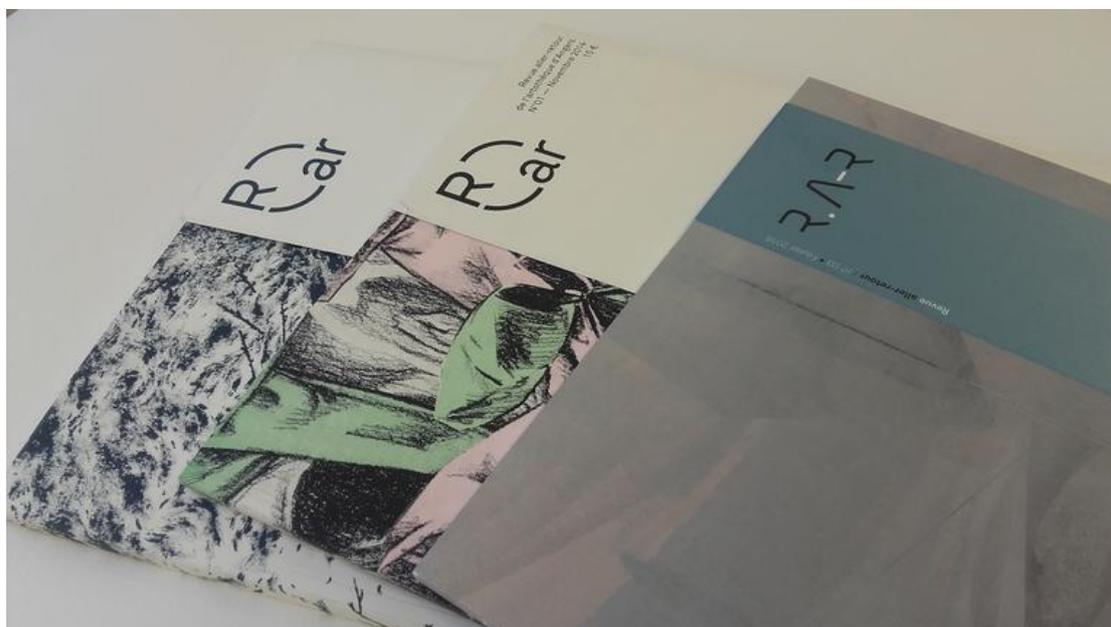
Je dessine aux crayons de couleur la face qui était cachée lors de la collecte, celle contre le sol. Puis, par-dessus à l'aquarelle, je superpose la face visible.

2019

XVI. *Couverture de la revue R.a-r, 2014, 2016, 2018<sup>202</sup>.*



R.a-r n°1 et n°3 : couvertures de Philippe Mayaux et Alexandra Roussopoulos



Les trois numéros de R.a-r.

<sup>202</sup> R.a-r : Revue aller-retour de l'artothèque d'Angers, 2014. 2016. 2018. Vol. 1, no. 01-02-03, couverture.

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

## **ANNEXES X et XI :**

Figure 1. Graphique des réponses à la question n°1. Sondage aux étudiants.

Figure 2. Graphique des réponses à la question n°2. Sondage aux étudiants.

Fig. 3. Graphique des réponses de la question n°3. Sondage aux étudiants.

Fig. 4. Graphique des réponses de la question n°4. Sondage aux étudiants.

Fig. 5. Graphique des réponses de la question n°5. Sondage aux étudiants.

Fig. 6. Graphique des réponses de la question n°6. Sondage aux étudiants.

## **ANNEXES VI et VII :**

Fig. 7. Graphique des réponses de la question n°10. Sondage aux artothèques.

Fig. 8. Graphique des réponses de la question n°12. Sondage aux artothèques.

Fig. 9. Carte et liste des répondants au sondage proposé aux artothèques.

Fig. 10. Graphique des réponses à la question n°2. Sondage aux artothèques.

Fig. 11. Graphique des réponses à la question n°3. Sondage aux artothèques.

Fig. 12. Graphique des réponses à la question n°4. Sondage aux artothèques.

Fig. 13. Graphique des réponses à la question n°6. Sondage aux artothèques.

# TABLE DES MATIERES

<b>AVERTISSEMENT</b>	<b>4</b>
<b>ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT</b>	<b>5</b>
<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>7</b>
<b>LISTE DES ABREVIATIONS</b>	<b>9</b>
<b>SOMMAIRE</b>	<b>11</b>
<b>ETAT DE L'ART</b>	<b>13</b>
<b>1. Introduction</b>	<b>14</b>
<b>2. Historique des artothèques</b>	<b>15</b>
2.1. Philosophie de l'art et rapport à l'intimité et la propriété	15
2.2. Historique international général de la création des artothèques	16
2.3. La création des artothèques en France	19
<b>3. Artothèques et typologie</b>	<b>24</b>
3.1. Définition de l'artothèque	24
3.2. Les statuts des artothèques	24
3.3. Typologie des artothèques	25
3.4. Géographie des artothèques	30
<b>4. Direction et réseaux d'une artothèque</b>	<b>30</b>
4.1. Différentes directions des artothèques	30
4.2. Réseaux d'artothèques (L'ADRA)	31
<b>5. Fonds et gestion d'une artothèque</b>	<b>32</b>
5.1. Types d'œuvres	32
5.2. Acquisitions	34
5.3. Budgets	36
5.4. Juridiction	36
5.5. Systèmes internes (conservation, gestion, stockage, restauration)	37
<b>6. Fonctionnement d'une artothèque</b>	<b>38</b>
6.1. Prêts et emprunts	38
6.2. Abonnements	38
6.3. Action culturelle	39
<b>7. Missions des artothèques</b>	<b>40</b>
7.1. Médiations et rôle pédagogique	41
7.2. Le contact direct à l'art et la démocratisation	41
7.3. Rapport aux artistes	43
7.4. Edition et création	43
7.5. Communication	44
7.6. Difficultés et fragilités d'une artothèque	45

<b>8.</b>	<b><i>Lieu de culture et des publics</i></b>	<b>46</b>
8.1.	Publics des artothèques	46
8.2.	L'importance des artothèques comme lieu de culture	47
8.3.	La question de la situation sanitaire et l'avenir des artothèques	48
<b>9.</b>	<b><i>Conclusion</i></b>	<b>49</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>		<b>50</b>
<b>10.</b>	<b><i>Enquêtes personnelles</i></b>	<b>51</b>
<b>11.</b>	<b><i>Etat de l'art</i></b>	<b>51</b>
11.1.	Monographies	51
11.2.	Articles et Revues	52
11.3.	Sitographie	55
11.4.	Ressources audiovisuelles	57
<b>12.</b>	<b><i>Étude de cas</i></b>	<b>57</b>
12.1.	Monographies et articles	57
12.2.	Ressources complémentaires	58
<b>ETUDE DE CAS</b>		<b>59</b>
<b>13.</b>	<b><i>Introduction</i></b>	<b>61</b>
<b>14.</b>	<b><i>Méthodologie</i></b>	<b>62</b>
14.1.	Hypothèses de recherche	62
14.2.	Enquêtes quantitatives	63
14.3.	Enquêtes qualitatives	65
14.4.	Les écueils de mes recherches	67
<b>15.</b>	<b><i>L'artothèque d'Angers : description et fonctionnement</i></b>	<b>67</b>
15.1.	Présentation générale	67
15.2.	Fonds et gestion de l'artothèque	69
15.3.	Les missions de l'artothèque	69
<b>16.</b>	<b><i>Une démarche auprès des publics</i></b>	<b>70</b>
16.1.	Questionnaire aux étudiants	71
16.2.	Un établissement caché	73
16.3.	La fréquentation en artothèque	74
16.4.	Les moyens mis en place pour répondre à cette problématique	75
<b>17.</b>	<b><i>Le développement de la création artistique</i></b>	<b>76</b>
17.1.	Entretiens avec des artistes	77
17.2.	Les rapports avec les artistes	77
17.3.	L'édition et la création	81
<b>18.</b>	<b><i>Le rapport avec les artothèques et les professionnels de la culture</i></b>	<b>82</b>
18.1.	Questionnaire aux artothèques	82
18.2.	Les réseaux et liens entre les artothèques	85
18.3.	Liens avec les institutions culturelles	87
<b>19.</b>	<b><i>Conclusion</i></b>	<b>88</b>
<b>ANNEXES</b>		<b>90</b>

I.	Tableau de recensement des documents en bibliothèque en 1995.	91
II.	<i>Charte de l'ADRA.</i>	92
III.	<i>Tableau de recensement des artothèques en France en 2015.</i>	94
IV.	<i>Carte des artothèques en France.</i>	95
V.	<i>Carte des Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC).</i>	96
VI.	<i>Questions du sondage réalisé auprès des artothèques.</i>	97
VII.	<i>Réponses au sondage réalisé auprès des artothèques.</i>	100
VIII.	<i>Entretien avec Yann Lestrat, artiste plasticien.</i>	109
IX.	<i>Entretien avec Patricia Cartereau, artiste plasticienne.</i>	112
X.	<i>Questions du sondage aux étudiants.</i>	118
XI.	<i>Réponses du sondage aux étudiants.</i>	119
XII.	<i>Entretien avec Cédric Bernardeau, médiateur culturel, Angers.</i>	120
XIII.	<i>Photographies de l'artothèque d'Angers.</i>	131
XIV.	<i>Extraits des travaux plastiques de Yann Lestrat.</i>	132
XV.	<i>Extraits des travaux plastiques de Patricia Cartereau.</i>	134
XVI.	<i>Couverture de la revue R.a-r, 2014, 2016, 2018.</i>	136
	<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b>	<b>137</b>
	<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>138</b>
	<b>ABSTRACT</b>	<b>142</b>
	<b>RESUME</b>	<b>142</b>

# RESUME

***Les artothèques françaises : espaces de développement culturel et artistique.***

Ce mémoire se propose de mettre en avant les structures uniques que sont les artothèques dans le monde de la culture aujourd'hui, en partant de leur Histoire internationale et complexe, pour finir aux artothèques en France en prenant notamment comme exemple l'artothèque d'Angers. Les artothèques interrogent le monde de l'art et l'intérêt de la mise à disposition de l'art de manière directe en tant que diffuseur d'art contemporain. Elle permettent ce rapport direct au public, à l'artiste, à l'œuvre et aux institutions culturelles.

En tant que mémoire d'étude, les recherches effectuées et mises en place dans ce travail sont sourcées au sein de la bibliographie présente en deuxième partie.

***Mots-clefs :***

Artothèque

Diffusion culturelle

Art contemporain

Musée / Bibliothèque

Démocratisation

# ABSTRACT

***Art lending facilities in France (or "Artothèques") : places for the development of culture and art.***

This essay was made to appreciate and enhance the situation of these structures that are art lending facilities in today's wide world of culture. We begin our journey by the international history of art lending and end it with today's French system in place, mostly focusing on Angers, the case we studied. Art lending facilities question the art world and the way art can be shared more directly, into the hands of the public. They facilitate the way we share art, by creating a bond between the public, artists, pieces of art and the art world as a whole.

As this essay is academic, taking place in a master's degree, the researches for this work are sourced in a bibliography, in the second part of this work.

**Key words :**

Art lending

Art broadcast

Contemporary Art

Museum / Library

Accessibility